

Séjour
du
Roi
de
Prusse
en
1842



Voir p. 12

AVIS PROVISOIRE.

Mad^{lle} Adèle de Meuron

est prévenue qu'une carte d'invitation lui sera adressée pour le Bal de Leurs Majestés le ROI et la REINE.

Costume arrêté :

Pour les Dames : parure de bal ou de grande soirée, souliers blancs, les vêtements de deuil *exclus*.

Pour les hommes en habit civil : frac de drap noir ou de couleur, cravatte blanche, pantalon, bas et souliers noirs, chapeau de feutre noir.

Pour les officiers militaires : uniforme de grande tenue, pantalon blanc et bottes.

Si l'on ne se propose pas de se rendre à l'invitation, on est prié de renvoyer cette carte à la Secrétairerie-de-ville.

Le Président du Comité des invitations.



V. V. Majestés le Roi et la Reine

ayant daigné agréer le Bal que le Magistrat de
la Ville de Neuchâtel a eu l'honneur de Leur offrir

Mad^{me} la Comtesse de Neuchâtel
est priée de vouloir y assister.

Réunion à l'Hôtel-de-Ville, le 25^e 7^h à 7 heures

On est prié d'avoir égard à l'instruction qui accompagne.



DIRECTIONS

pour les invités au Bal du Roi et de la Reine.

Les cartes d'invitation sont *personnelles* et ne peuvent être transmises sous aucun prétexte. Elles devront être présentées à l'entrée. Les personnes qui se décideraient à ne pas assister au Bal, sont invitées à renvoyer leurs cartes à la Secrétairerie-de-ville, où elles pourront, si elles le désirent, les retirer plus tard.

Le costume a été arrêté comme suit :

pour les Dames : parure de bal ou de grande soirée, souliers blancs, les vêtements de deuil *exclus* ;

pour les hommes en habit civil : frac de drap noir ou de couleur, cravatte blanche, pantalon, bas et souliers noirs, chapeau de feutre noir ;

pour les officiers militaires : uniforme de grande tenue, pantalon blanc et bottes.

Les portes des salles du Bal seront ouvertes dès six heures et demie du soir, et fermées à sept heures et demie jusques après l'arrivée de Leurs Majestés. Avant l'heure ci-dessus, l'entrée ne sera permise à qui que ce soit, si ce n'est aux personnes chargées du service et de la police.

Avant d'entrer dans les salles, on déposera les châles, manteaux, cannes, parapluies, etc., dans les locaux destinés à cet usage.

On est en général et instamment prié de suivre les directions des maîtres de cérémonies préposés à la police du Bal, lesquels porteront une marque distinctive, et spécialement de prendre les places qu'ils désigneront et de les occuper, sans se déplacer, jusques après la réception de Leurs Majestés.

1842.

Libolets

R. E. L. A. T. I. O. N.

D. U.

SÉJOUR DE LL. MM.

LE ROI ET LA REINE DE PRUSSE

dans leur Principauté

de Neuchâtel et Valangin.

par le chancelier Favarger

1842.



RELATION

DU

SÉJOUR DE LL. MM.

LE ROI ET LA REINE DE PRUSSE,

Dans leur Principauté de Neuchâtel et Valangin.



NEUCHATEL,

IMPRIMERIE ATTINGER.

1842.

RELATION

DU

SÉJOUR DE LL. MM. LE ROI ET LA REINE DE PRUSSE,

DANS LEUR PRINCIPAUTÉ DE NEUCHÂTEL ET VALANGIN.

Depuis le moment où notre bien-aimé souverain était monté sur le trône, il avait manifesté sa volonté de visiter sa principauté de Neuchâtel et Valangin, cette principauté que son auguste père a tant de fois, dans ses rescrits, honorée du nom de fidèle. Héritier de son affection pour elle, quelle preuve plus touchante aurait-il pu lui en donner! Dès le commencement de cette année, le bruit que S. M., accompagnée de la reine, se rendrait à Neuchâtel, prenait de la consistance, il en avait acquis assez au mois de juin, pour que M. le président du conseil d'état crût pouvoir en parler dans le discours d'ouverture qu'il adressa au corps législatif, comme d'une espérance prochaine. Dans plusieurs parties du pays, et spécialement dans les Montagnes, on

n'avait pas attendu cet avis presque officiel, et depuis long-temps déjà, des sociétés de dames s'étaient organisées pour préparer les décorations de leurs villages. On tressait des guirlandes, on préparait des fleurs, la rigueur du climat ne devait pas empêcher les Montagnes de se parer comme les contrées plus favorisées par la nature. Les paroles adressées au corps législatif ne firent que redoubler le zèle, et partout on se mit à l'œuvre.

Cependant, de temps à autre des bruits inquiétans venaient jeter l'alarme parmi les travailleurs. On écrivait de Berlin que le roi ne viendrait pas, que la chose était impossible, qu'il n'en aurait pas le temps, qu'en tout cas la reine ne l'accompagnerait pas, que sans doute S. M. disait qu'elle viendrait, mais que, tout calcul fait, les personnes de sa suite regardaient ce voyage comme impraticable. Ces discours, ces nouvelles inquiétaient, mais ne décourageaient pas; on avait foi en l'étoile de la principauté, on se confiait surtout en la bonté du roi, on avait la certitude que sa volonté écarterait tous les obstacles. Les préparatifs ne se ralentissaient pas.

Il fallut pourtant bien se résigner, lorsque le 17 août un avis officiel du conseil d'état vint prévenir la population, qu'à son grand regret, le roi s'était vu contraint de renoncer, pour cette année, au voyage projeté.

Et pourtant, chacun n'était pas encore convaincu. Le fait suivant le prouvera : Quelques personnes de Neuchâtel s'étaient mises en mesure de fournir les ustensiles nécessaires à l'illumination projetée; elles avaient pour cela fait des avances considérables, le public les plaignait, calculait le dommage auquel elles allaient être exposées, leur offrait des consolations, mais l'une d'elles répondait tranquillement : « Je continue mes préparatifs, le roi viendra. »

Deux jours après, sa confiance était justifiée ; un nouvel avis du conseil d'état ; tout-à-fait officiel cette fois, annonça le 22 août, qu'il venait de recevoir du ministère de S. M., l'avis suivant :

« Lorsqu'il y a quelques mois, le roi, notre auguste maître, se proposa de visiter cet automne sa principauté de Neuchâtel après son séjour dans ses provinces rhénanes; ce projet, si conforme au désir de S. M., se fonda sur la supposition que le mariage de LL. AA. RR. Mgr. le prince-royal de Bavière et Mme la princesse Marie de Prusse, ne serait célébré à Munich qu'au mois de décembre prochain. Or, ce terme ayant été, selon les désirs de S. M. le roi de Bavière, avancé de près de deux mois, de sorte que cette solennité aura déjà lieu à la mi-octobre, le mariage par procuration, qui sera célébré à Berlin, n'a pu être remis au delà du 5 octobre. S. M., pressée de revenir dans sa capitale, avait donc cru devoir, à son regret, renoncer à l'idée de visiter, cette année-ci, sa principauté de Neuchâtel. Informé cependant de l'espoir que ses fidèles Neuchâtelois nourrissent toujours de posséder parmi eux leur souverain, et le roi, satisfaisant à la fois au désir de son cœur et aux devoirs qui le rappellent à Berlin, a daigné décider que, malgré le peu de temps qui reste à S. M. pour son voyage, elle se rendra à Neuchâtel; pourvu que l'état de santé de S. M. la reine lui permette d'y accompagner son auguste époux. En conséquence, LL. MM. comptent arriver le 23 septembre à Bâle; et le 24 à Neuchâtel, où elles séjourneront jusqu'au 27, pour retourner, le 28 septembre, par Fribourg dans le Brisgau. »

Ce n'est pas sans motifs que nous avons fait précéder de cet exposé succinct des fluctuations auxquelles son voyage a été exposé, le récit que nous nous proposons de faire du séjour de S. M. dans ce pays, car elles sont elles-mêmes un témoignage éclatant de sa bonté et de son amour pour nous. LL. MM. faisaient alors, dans leurs provinces rhénanes, un séjour que les acclamations unanimes du peuple rendaient pour elles aussi glorieux qu'agréable, mais il était accompagné de bien des fatigues. Elles avaient, dans cette intéressante contrée, beaucoup de villes importantes à visiter; elles y

étaient officiellement annoncées; partout d'immenses préparatifs avaient été faits pour les recevoir, partout les populations dévouées et fidèles les appelaient de tous leurs vœux; le roi ne pouvait tromper leur espoir; d'un autre côté, le 5 octobre était fixé pour les cérémonies du mariage de la princesse Marie, à Berlin, et LL. MM. devaient y assister. C'était après avoir compté les jours qui devaient s'écouler entre la fin de son séjour au Rhin et son retour forcé à Berlin; que S. M. avait pris à regret, ce sont ses propres expressions, le parti de renoncer pour cette année à ce voyage. « Nous voulions, a dit la reine, nous voulions » le reculer pour pouvoir le prolonger davantage. »

Mais, informé dans l'intervalle du cruel désappointement qu'éprouvaient ses fidèles Neuchâtelois de voir leur espoir déçu, des préparatifs que leur empressement leur avait fait hâter outre mesure, le roi, oubliant les fatigues inséparables d'un voyage aussi rapide, et n'écoutant que la voix de son cœur, avait pris cette résolution définitive qui, publiée le 22 août par le conseil d'état, avait rempli d'allégresse tous les fidèles habitans de la principauté.

Dès ce moment, tout prit une nouvelle activité; les communautés se réunirent pour s'occuper, chacune dans leur ressort, chacune selon ses moyens, des mesures nécessaires; des comités s'organisèrent, la population entière se mit en mouvement; les dames surtout déployaient partout un zèle, une activité qui n'ont pu être surpassés que par le goût avec lequel ont été achetés tous les arrangemens auxquels elles ont présidé.

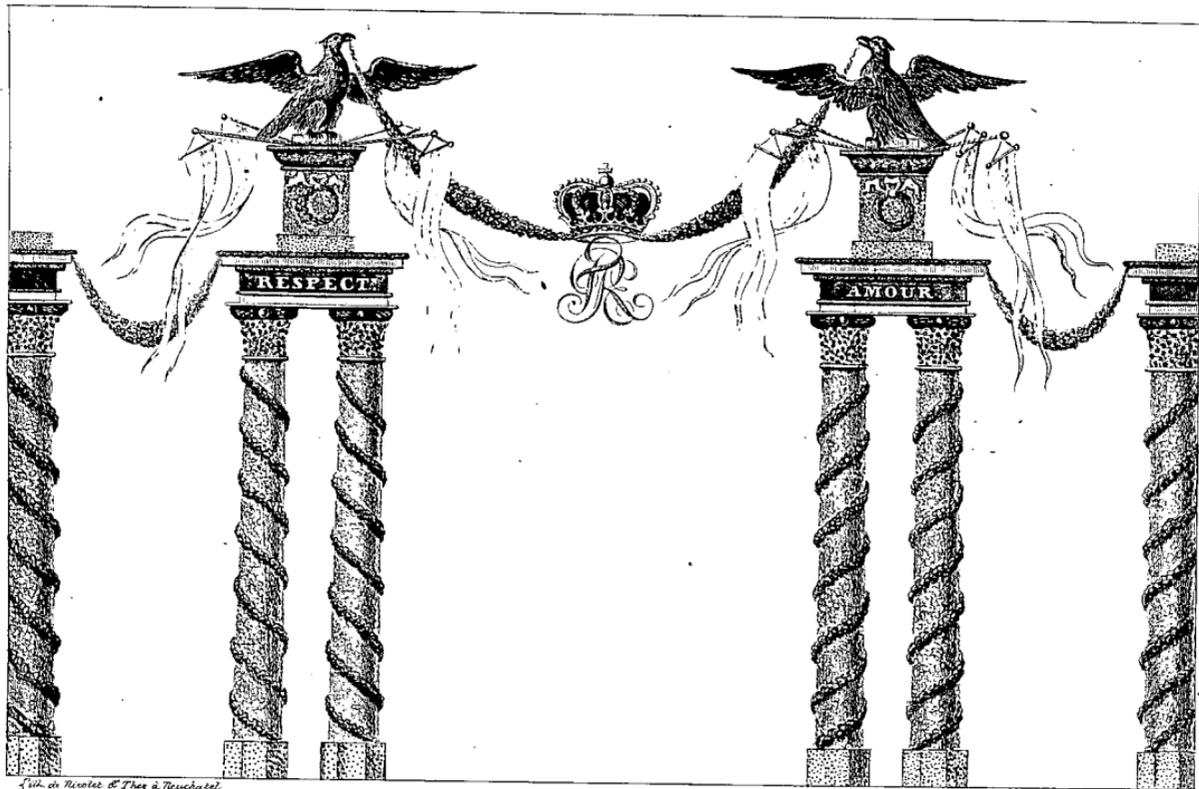
S. E. M. le général de Pfuë, gouverneur de la principauté, dont le corps d'armée venait d'être inspecté par S. M., avait précédé le roi à Neuchâtel; il y était arrivé le 19 septembre; le 20, LL. MM. quittaient les provinces rhénanes, et commençaient leur voyage pour la principauté.

Le roi avait fixé son arrivée à Neuchâtel au 24 septembre ; il désirait y être rendu de bonne heure ; dans ce but, il s'était d'entrée décidé à coucher à Delémont ; plus tard il avait cru pouvoir pousser jusqu'à Moutiers-Grandval, et c'était là qu'il devait passer la nuit. On y avait fait, pour recevoir LL. MM., de très grands préparatifs ; M. Gagnebin, ministre à Grandval, avait, de concert avec M. le préfet Claye, aidé à préparer les chambres qui leur étaient destinées. Le roi y avait été attendu jusqu'à deux heures de la nuit, et seulement alors la foule, désespérant de le voir, s'était retirée. En y arrivant le lendemain, LL. MM. voulurent s'y arrêter un instant ; elles remercièrent des préparatifs qu'on avait faits pour les recevoir, et témoignèrent leur regret de n'avoir pu en profiter. Le roi eut la bonté de s'entretenir long-temps avec M. Gagnebin, qu'il avait appris être Neuchâtelois. La reine voulut voir sa famille et les laissa tous dans le ravissement de sa bonté et de son affabilité. —

La nuit du 23 au 24 s'était passée à Neuchâtel à mettre la dernière main aux décorations. A l'aube du jour chacun était à l'œuvre. Toutes les maisons se pavosaient de drapeaux aux couleurs du roi, de la reine, de l'état et de la bourgeoisie ; on les ornait de guirlandes de verdure et de fleurs ; dans toutes les rues apparaissaient les décorations les plus variées, souvent les plus originales ; ici les chiffres du roi et de la reine en fleurs naturelles, placés dans des berceaux de verdure, ou ornant les façades des maisons, là des guirlandes entrelacées de fleurs et de fruits, là encore des maisons dont toutes les fenêtres étaient ornées d'énormes bouquets de fleurs liés par des rubans aux couleurs de la reine. C'était l'unité dans la variété ; un même sentiment animait la population, chacun le manifestait selon son goût. Le nombre des drapeaux qui décoraient la ville s'élevait à plusieurs milliers ; quel-

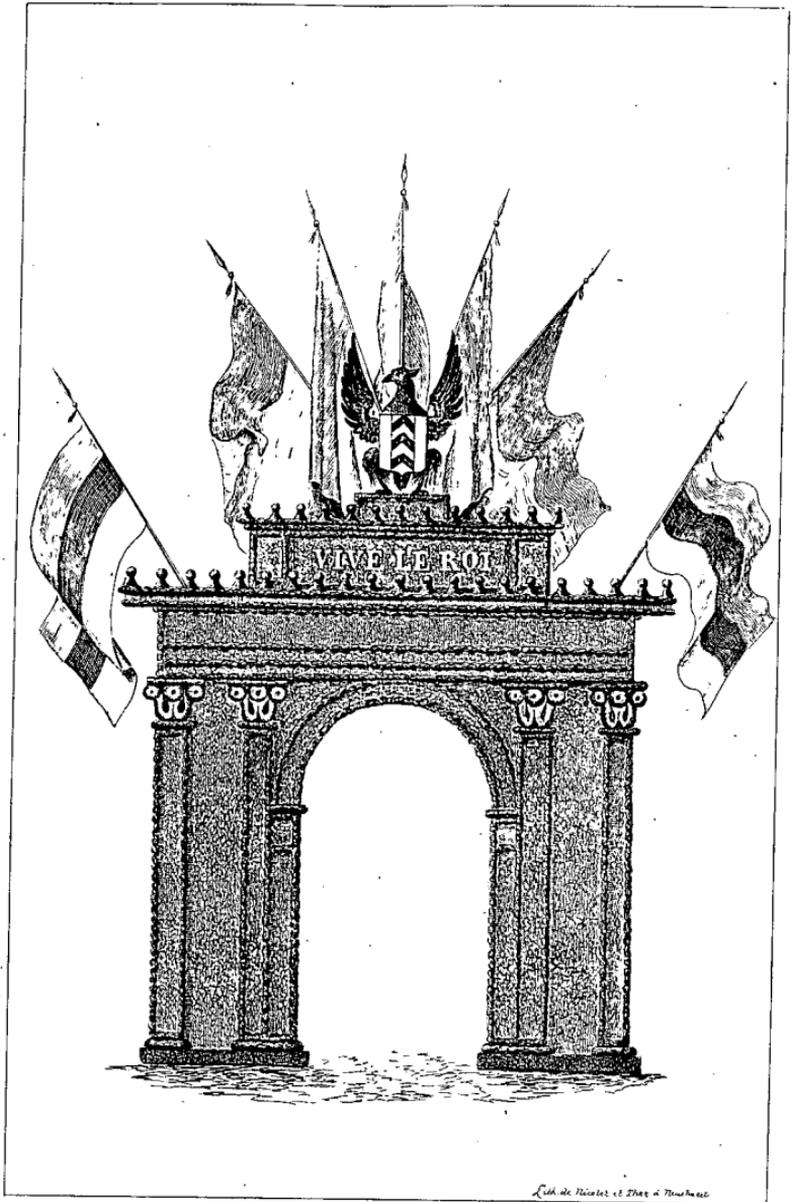
ques rues en étaient littéralement couvertes. « C'était , » comme l'a dit le roi avec tant d'amabilité, c'était une » illumination de jour. » Et ce n'étaient pas seulement les rues par où le cortège de LL. MM. devait passer, qui présentaient cet aspect de fête; les plus éloignées de son passage ne le cédaient en rien aux autres; on ne voulait ni briller, ni se surpasser les uns les autres; chacun voulait manifester les sentimens dont les cœurs étaient pleins; la classe pauvre n'était pas demeurée en arrière; la fidélité dont elle a fait preuve dans des temps mauvais, elle aimait à la manifester selon ses forces dans des temps de bonheur, de paix et de fête; la rue qu'elle habite de préférence était aussi pavoisée.

Le conseil-général de la ville de Neuchâtel avait pourvu à la décoration extérieure de la ville. Près du Cret s'élevait une porte d'honneur d'un style grave et sévère. Un aigle immense la surmontait, des drapeaux et des flammes aux couleurs nationales en décoraient le fronton; l'intérieur était tapissé de guirlandes de fleurs que les dames des rues voisines avaient tressées avec un soin remarquable; elles en avaient fait un chef-d'œuvre de délicatesse et de goût. C'était près de cette porte que le magistrat devait recevoir ses souverains. — On avait construit au pied de la rue des Terreaux, un autre portique d'un style léger et gracieux. Quatre colonnes ornées de guirlandes et de fleurs, surmontées d'élégans chapiteaux sur deux desquels on lisait : *Amour, Respect*, formaient l'entrée de la ville du côté des Montagnes. Des drapeaux aux couleurs des 4 bourgeoisies de Neuchâtel, Landeron, Boudry et Valangin décoraient ce portique; leurs couleurs flottaient confondues, symbole de l'union qui règne entre ces corps gardiens de nos franchises et représentans de la vieille loyauté neuchâteloise; l'avenue du château, au pied de la terrasse, avait été formée par un double rang de colonnes de verdure unies par des guirlandes de fleurs, et sur cha-



W. de Nolet & Fils à Neuchâtel

Portique
en face de l'hôtel-de-ville.



Porte d'honneur
à l'entrée de la ville.

cune desquelles flottaient des drapeaux aux couleurs de Prusse et de Bavière ; elle était terminée par un cintre élevé en verdure, orné de drapeaux. C'était là que se terminait le territoire de la ville ; là aussi devaient se terminer ses décorations ; le château allait devenir la demeure de LL. MM. ; le drapeau royal flottait sur sa plus haute tour. Nouvellement restauré dans le style de sa construction, il ne déparait pas l'air de fête qu'avait pris la ville entière.

Pendant toute la matinée, la ville s'était successivement remplie d'une foule de personnes accourues de toutes les parties du pays et des cantons voisins. A 11 heures, le concours était immense, on avait peine à circuler dans les rues. Les décorations de leurs maisons terminées, les habitans de la ville la parcouraient dans toute son étendue, ils allaient admirer celles que l'on devait à la libéralité et au goût du magistrat. La magnificence de l'aspect qu'offrait Neuchâtel en ce moment, est impossible à décrire. Le temps était radieux, une brise légère agitait les drapeaux, la joie était dans tous les cœurs, elle se peignait sur tous les visages. C'était une ville de frères, attendant le père de la grande famille.

Supposant que LL. MM. avaient passé la nuit à Moutiers, on les attendait à Neuchâtel pour deux heures. S. E. M. le gouverneur et M. le baron de Chambrier, président du conseil d'état, devaient aller les recevoir à la frontière du pays ; leur départ avait été fixé à neuf heures, mais un courrier arrivé de Bâle avait annoncé que l'essieu de la voiture du roi s'était brisé entre Lörrach et Bâle, que cet accident, qui au reste n'avait eu aucun autre inconvénient pour les augustes voyageurs, les avaient retenus quelques heures, qu'ils avaient pris le parti de coucher à Delémont, ce qui retarderait leur arrivée. Ces messieurs avaient, en conséquence, ajourné leur départ. Cependant, à huit heures

déjà, une garde d'honneur à cheval, spontanément formée, s'était rendue au devant de LL. MM. ; elle était composée de 50 à 40 personnes de la ville, de tout âge et de tout rang. Ces cavaliers étaient vêtus de noir ; sur leurs habits, de larges écharpes bleues et blanches ; les couleurs de la reine étaient décidément en faveur, on avait à cœur de lui montrer l'immense bonheur qu'on éprouvait à la pensée de la posséder dans nos murs. Et encore alors on ne l'avait pas vue, on ne connaissait que par oui-dire cet ange de grâce et de bonté !

Une demi-batterie de l'artillerie de l'état s'était rendue au Landéron, et des signaux avaient été organisés pour que le moment où LL. MM. mettraient le pied sur le territoire de la principauté, fût immédiatement connu dans le pays. Le son des cloches de toutes les paroisses devait annoncer aux habitans l'entrée de leurs souverains sur le sol neuchâtelois. Chacun était dans l'attente ; lorsqu'à quatre heures le signal impatientement attendu a enfin retenti. Aussitôt tout est en mouvement dans la ville ; chacun s'aborde en se serrant la main ; on se félicite mutuellement ; on sent que c'est pour toutes les familles, pour tous les citoyens, un événement heureux que signalent à l'envi ces salves répétées de l'artillerie et le son majestueux des cloches de nos temples. Cependant, une heure au moins devait encore se passer jusqu'à l'arrivée de LL. MM. en ville. Elles venaient de toucher le sol de la principauté, elles entraient au Landéron.

Un signal placé au Schlossberg, au dessus de la Neuveville, avait annoncé l'approche du cortège royal ; les artilleurs étaient à leurs pièces, et à l'instant où le roi, passant le pont de Vaux, eut franchi la ligne frontière, un coup de canon en avertit la ville du Landéron, dont les cloches commencèrent à sonner à pleines volées. Une salve de cent et un coups de canon tirée par

L'artillerie de l'état, se mêlant au bruit des cloches et aux canons de la bourgeoisie du Landeron ; ajoutait à la solennité du moment :

S. E. M. le gouverneur et M. le président du conseil d'état attendaient LL. MM. près de Frienisberg. Aussitôt que le roi aperçut le général de Pfuel, il lui dit : « Ah ! mon cher ami, que je suis charmé de vous voir, » que je suis content d'être ici !! » LL. MM. étaient arrivées dans le faubourg du Landeron ; elles témoignèrent le désir de s'arrêter quelques instans avant de faire leur entrée officielle. La maison de M^{me} Pettavel leur fut offerte. Partout elles eussent été accueillies avec bonheur, mais le hasard les avait servies à merveille.

L'aspect de la cour de la maison annonçait des préparatifs de vendange, elle était encombrée de gerles ; en moins de temps qu'il n'en faut pour l'écrire, et grâce au zèle de plusieurs personnes du Landeron et de Lignièrès, tout avait disparu, et le roi, en y entrant, aurait pu facilement croire que la maison était préparée d'avance pour le recevoir. Il ne se doutait pas alors, et peut-être l'ignore-t-il encore, qu'il était entré dans la demeure où vivait jadis l'un de ses plus fidèles et de ses plus loyaux serviteurs. LL. MM. y passèrent environ un quart-d'heure, quart-d'heure de bonheur et de doux souvenirs pour l'hôtesse qui les a reçues et pour ceux que le hasard y avait conduits, et qui tous en sont revenus enchantés de la bonté du roi et de l'affabilité touchante de la reine.

Au Landeron, les travaux de la vendange, commencés depuis quelques jours, avaient été spontanément interrompus dès le matin ; M. de Pfuel ayant demandé pourquoi l'on ne vendangeait pas, on lui répondit que c'était jour de fête pour tout le monde. A l'entrée du faubourg, on avait élevé deux sapins décorés de guirlandes et de fleurs ; de là jusqu'à l'entrée de la route de Cressier, le chemin était bordé d'une haie

de jeunes sapins et de hêtres, réunis par des festons de verdure; à toutes les maisons flottaient des drapeaux aux couleurs de Prusse, de Bavière et de la principauté; deux estrades avaient été construites à droite et à gauche de la route; sur l'une d'elles étaient une vingtaine de jeunes filles vêtues de blanc, placées du côté où la reine devait se trouver dans la voiture; au pied de l'autre étaient réunis M. le châtelain de Tribolet, le curé du Landeron, le vicaire de Cressier, les RR. PP. capucins, le conseil-général de la bourgeoisie et plusieurs notables. L'un des maître-bourgeois tenait déployée la bannière de la bourgeoisie, et la musique était prête à saluer l'arrivée de LL. MM. A la croisée des routes de Neuchâtel et de Cerlier, on avait élevé un arc-de-triomphe garni de mousse et de verdure. Au milieu était suspendue une couronne de verdure. Dans le centre, au dessus de l'arc, on lisait ces mots : *Vive le roi ! Vive la reine !* Au milieu : *Ils vivent et règnent pour le bonheur de leurs sujets.* Cette devise était surmontée de l'aigle de Prusse. Trois grands drapeaux aux couleurs du roi, de la reine et de Neuchâtel, surmontaient le tout. Toutes les fenêtres étaient remplies de dames en habits de fête. La foule s'était réunie près de la maison de M^{me} Pettavel, et avait déjà salué le roi d'acclamations mille fois répétées.

La voiture du roi s'était arrêtée près de l'arc-de-triomphe; M. le châtelain du Landeron s'est avancé pour prendre les ordres de S. M. et lui présenter les autorités; le roi a répondu à son discours quelques mots pleins de bienveillance; S. M. a ensuite dit que c'était la première fois qu'elle venait au Landeron, mais qu'elle se rappelait qu'il devait y avoir un hospice de capucins; que lors de son premier séjour dans la principauté, un de ces bons pères était venu la voir, qu'il portait une belle barbe blanche, que sans doute il était mort depuis long-temps. Charmés d'avoir été les objets

de ce souvenir, les RR. PP. capucins s'approchèrent de la voiture du roi pour lui présenter leurs hommages.

M. le curé du Landeron avait été chargé par la bourgeoisie de porter la parole en son nom. Il l'a fait de la manière suivante :

» SIRE,

» Il n'est pas moins flatteur qu'honorable pour mon ministère, de
» d'être chargé, en ce jour solennel, de présenter à VV. MM.
» l'hommage et les vœux de la bourgeoisie du Landeron et de son
» clergé, de cette portion de sujets fidèles qui vous chérissent
» et que vous daignez venir honorer de votre présence, et de votre
» visite royale. Dans les transports de notre joie, tous les cœurs
» viennent s'offrir à vous, pleins des sentimens d'amour, de res-
» pect et de fidélité qui les animent, et que nous vous devons à
» tant de titres. Si la splendeur des souverains rejaillit sur les
» sujets, quelle satisfaction et quel honneur pour nous, d'être
» les premiers à recevoir aujourd'hui notre roi et notre reine; au
» milieu des acclamations publiques ! un roi et une reine ornés
» des vertus et des grâces de la sagesse, pleins de douceur et de
» modération dans la grandeur, bienfaisans, et tout occupés du
» soin de procurer à leurs sujets le bonheur. Oh ! qu'il est beau
» de donner des lois, quand on est soi-même une règle vivante ;
» et qu'il est doux de les recevoir, quand elles sont dictées par la
» bonté et la sagesse ! Vos paroles, sire, seront donc pour nous
» des oracles ; notre vénération et notre confiance vous répon-
» dent de notre soumission ; heureux si nous pouvons nous flat-
» ter d'obtenir toujours votre approbation et votre estime, autant
» que nous sommes jaloux de les mériter. Puissent, sire, ces
» vifs sentimens d'amour et de reconnaissance ; nous mériter
» l'honneur de votre bienveillance et de votre protection, ainsi
» que celles de notre auguste reine. Puisse le ciel exaucer nos
» vœux pour vous et pour la reine, et prolonger au gré de nos
» desirs votre règne et vos années ; pour la gloire de Dieu et
» notre bonheur ! *Vive le roi ! vive la reine !* »

Après avoir remercié l'organe de la bourgeoisie, le roi s'entretint avec les personnes qui l'entouraient ; le bonheur qu'il éprouvait d'être arrivé dans un pays cher à son cœur, se lisait sur sa physionomie si expressive. Il parla de son voyage, du plaisir qu'il avait eu en longeant les rives du lac de Biemme, en voyant les Alpes qui offraient

de là un si magnifique coup d'œil. Pendant ce temps, les jeunes filles s'étaient approchées de la portière, du côté où était la reine; l'une d'elles, Augustine Quellet, présenta à S. M. une fleur, en lui disant : « C'est au » nom des jeunes filles du Landeron que je viens offrir » cette fleur à V. M. ; combien nous serons heureuses » si elle daigne l'accepter avec bienveillance. » Immédiatement après, Louise Gicot offrit à la reine un panier de raisins, en lui disant : « V. M. met le comble à » tous nos vœux en nous honorant de sa visite. Nous lui » en témoignons notre vive reconnaissance, et nous la » supplions d'agréer ce léger présent, comme étant » l'emblème de l'ineffable douceur qui fait son plus bel » apanage. » La reine reçut ces simples dons avec beaucoup de bonté, puis le roi ayant donné le signal du départ, les voitures repartirent aux cris mille fois répétés de *vive le roi ! vive la reine !*

Le cortège royal eut bientôt atteint le village de Cressier, dont la décoration, d'un autre genre que celle du Landeron, était d'une élégance et d'une légèreté du meilleur goût. Les arcs-de-triomphe placés à l'entrée et à la sortie du village, en occupaient presque tout l'espace; la commune entière y avait travaillé depuis long-temps avec ardeur; les acclamations des habitans à son passage, ont offert au roi l'hommage de leurs sentimens. Le village de Cornaux, qu'il a traversé ensuite, n'était pas demeuré en arrière; ses décorations se faisaient remarquer par les soins et le goût qui avaient présidé à leur confection; quoique LL. MM. ne dussent pas s'y arrêter, un arc-de-triomphe avait été élevé à l'entrée; les maisons étaient décorées et pavoisées, la population en habits de fête. La jeunesse de ce village avait travaillé à tous ces apprêts avec un zèle et une activité remarquables. Les directeurs de l'institut de Montmirail attendaient, près de la campagne de Suaillon, le passage de LL. MM. Les nombreuses jeu-

nés filles de ce pensionnat, vêtues de blanc et portant les unes des écharpes noires, les autres des écharpes bleues, formaient au bord de la route le plus ravissant coup d'œil. C'était en quelque sorte une cocarde vivante aux couleurs réunies du roi et de la reine. Elles ont accueilli LL. MM. par le chant d'un cantique ; ces voix si pures et si harmonieuses faisaient le plus délicieux effet, LL. MM. en étaient visiblement touchés ; tous les spectateurs de cette charmante scène avaient les yeux mouillés de larmes. Le roi a remercié les directeurs et leur a adressé avec intérêt plusieurs questions sur leur établissement.

De Suaillon à Saint-Blaise, le roi a parcouru la route nouvelle que le pays doit à la munificence de son auguste père, et il est arrivé au chef-lieu de la juridiction de Thielle.

De tous les villages qui forment la paroisse de Saint-Blaise, ce dernier est seul situé sur la route que devait suivre le cortège royal, mais Hauterive, la Coudre, Marin, Voens et Maley, qui en font partie, avaient voulu se réunir à lui, pour offrir à leurs souverains l'hommage de leur dévouement ; leurs offres avaient été accueillies avec plaisir, et la paroisse entière avait travaillé de concert aux décorations du village.

Trois arcs-de-triomphe avaient été élevés par la jeunesse ; l'un d'eux, placé au centre du village, se distinguait par l'élégance des ornemens de fleurs, naturelles, que les dames y avaient placés ; la couronne qui surmontait l'arc et les chiffres de LL. MM. en fleurs de choix, ont été surtout admirés comme des chefs-d'œuvre de talent et de goût. Les bâtimens publics étaient pavés, les maisons situées sur le passage du roi ornées de drapeaux et de guirlandes ; et plusieurs d'inscriptions qui témoignaient de la fidélité des habitans. Des mortiers placés par la paroisse dans un endroit élevé, devaient donner le signal de l'arrivée de LL. MM.

Toute la population s'était portée dans la partie du village située sur le passage de LL. MM., et quoique plus de la moitié des habitans de cette paroisse ne soient pas Neuchâtelois, il n'y avait personne qui ne fût en habits de fête. Les étrangers s'étaient associés à la famille pour célébrer l'arrivée de ses souverains dans le pays qui leur offre une si libérale hospitalité.

Les cours de justice et les consistoires de Thielle et de Lignières, les pasteurs de Saint-Blaise et de Lignières, ayant à leur tête M. le châtelain de Marval et M. le maire James de Meuron, étaient réunis près de l'arc-de-triomphe élevé au centre du village. Vis-à-vis on avait élevé une estrade destinée à la jeunesse, où les demoiselles de la paroisse, vêtues de blanc, avaient trouvé place. Les cris unanimes et mille fois répétés de *vive le roi ! vive la reine !* annoncèrent que la voiture de LL. MM. était en vue; elle s'arrêta auprès de l'arc-de-triomphe, où M. le châtelain de Thielle, en présentant au roi les autorités qui l'accompagnaient, lui exprima en peu de paroles, mais avec sentiment et émotion, les hommages de la population. « Je ne puis vous » dire combien ce jour est un beau jour pour nous, » a répondu S. M.

Pendant ce temps, la reine s'entretenait avec les jeunes filles placées de l'autre côté de la voiture, et tout en leur témoignant le plaisir qu'elle avait de les voir, elle exprimait la crainte que la légèreté de leur costume, par une température assez froide, ne nuisit à leur santé.

De nouvelles acclamations accompagnèrent LL. MM. à leur départ, et dès que le cortège royal eut défilé, la population en masse le suivit du côté de Neuchâtel, en faisant retentir les cris de *vive le roi ! vive la reine !* jusqu'à une très grande distance du village. Un bal donné dans la soirée du mardi 27, a réuni la jeunesse de la paroisse et a clos dignement une fête si bien commencée.

Les voitures du roi s'approchaient de la capitale, qui présentait dans cet instant l'aspect le plus animé. La large rue qui s'étend depuis la chapelle catholique jusqu'en ville, était littéralement couverte de monde; toutes les campagnes qui la bordent étaient occupées par de nombreux spectateurs en habits de fête, et ce n'était là encore que comme l'avant-garde de cette masse compacte de spectateurs qui avaient pris position sur la hauteur du Cret. Cette promenade élevée, où les têtes se touchaient et formaient comme une immense pyramide, offrait un magnifique spectacle. Quoiqu'il eût fallu attendre bien long-temps, chacun était demeuré à son poste; il y avait dans la foule un vif désir de voir arriver LL. MM.; mais l'impatience ne se trahissait par aucun cri; l'attitude de la population était admirable; il est presque inutile d'ajouter que l'autorité n'avait pas même eu la pensée que des mesures de police fussent nécessaires pour maintenir l'ordre, on n'y voyait pas un seul de ses agens.

On aurait pu imaginer que toute la population s'était donné rendez-vous au Cret et dans ses environs; et pourtant en parcourant les rues et les places de la ville, on retrouvait un concours de monde aussi considérable. A toutes les fenêtres des dames élégamment parées, les places publiques, l'escalier du château, les deux terrasses, garnies de spectateurs. On a évalué de 25,000 à 50,000 le nombre des habitans de la ville pendant cette journée; on n'a rien exagéré.

Au moment où la voiture de S. M. a été en vue, une immense acclamation est partie de cette foule, qui couvrait le rocher du Cret; les cris mille fois répétés de *vive le roi! vive la reine!* duraient encore lorsque S. M. a fait arrêter sa voiture près de la porte d'honneur, dans l'intérieur de laquelle l'attendait le conseil-général.

M. le maître-bourgeois Robert a adressé en son nom à S. M., le discours suivant:

« SIRE,

» En cet heureux jour s'accomplit la promesse que vous nous
» faisiez il y a 23 ans, lorsque nous quittant, vous nous donniez
» l'espoir de revenir parmi nous. Prince alors, aujourd'hui roi,
» nous vous saluons, sire, avec S. M. la reine, votre auguste
» épouse, par de nouveaux transports d'allégresse et d'amour.
» La ville de Neuchâtel, heureuse de ses institutions, de ses
» franchises et de ses libertés qui nous ont été religieusement
» conservées par nos souverains de Brandebourg, et que V. M.
» elle-même, à son avènement au trône, a daigné jurer de
» maintenir, la ville de Neuchâtel est fière de vous posséder
» dans ses murs; et nous, ses magistrats, à la tête de la popu-
» lation qui de toutes parts se presse sur vos pas, nous venons
» déposer à vos pieds l'hommage de notre foi, de notre fidélité
» et de notre dévouement, en adressant au roi des rois d'arden-
» tes prières pour la précieuse conservation de celui auquel,
» après lui, nous devons tout notre bonheur.»

Des acclamations unanimes, incessantes, ont accueilli les paroles du magistrat. Le roi était visiblement ému de l'accueil qui lui était fait, et fut un instant sans répondre; ses postillons faisaient déjà partir la voiture, lorsqu'il les arrêta vivement, et, s'adressant au maître-bourgeois, il lui répondit ce qui suit :

« Je ne puis vous dire assez, monsieur, combien je suis ré-
» joui de me trouver au milieu de vous, et combien je suis
» touché de toutes vos marques d'attachement et de tous vos
» transports. Un mot m'a frappé dans ce que vous venez de me
» dire, monsieur, et m'a rappelé une promesse que je vous
» avais faite la dernière fois que je suis venu dans ce pays. Je
» vous avais promis de revenir bientôt vous voir, et je n'ai pas
» tenu ma promesse, car voilà 23 ans que je vous l'ai faite, et
» je le répète, je regrette de n'avoir pas pu la tenir plus tôt.
» D'un autre côté, je regrette aussi que mon séjour doive être
» cette fois aussi court; mais ces jours là *seront comptés* dans
» ma vie, je vous en *donne* la garantie.»

Nous pouvons bien redire les paroles du roi, mais qui pourrait rendre l'accent de bonté, de cordialité, l'émotion et la grâce avec lesquelles elles ont été prononcées. A mesure que le roi parlait, on voyait dés

larmes briller dans les yeux de la reine, l'émotion de tous les spectateurs était au comble. Sur toute la route depuis le Cret au château, LL. MM. ont été reçues avec les mêmes transports ; les dames saluaient des fenêtres en agitant leurs mouchoirs ; les cris de *vive le roi !* se communiquaient de proche en proche jusqu'au moment où LL. MM. sont arrivées au château, dans l'intérieur duquel les acclamations de la ville les avaient dès long-temps devancées.

D'après les ordres du roi ; les fonctionnaires publics qui devaient être présentés à LL. MM. les attendaient dans l'intérieur du château. Tous s'étaient placés dans la cour sur une estrade élevée au dessous des fenêtres des salles du conseil. La garde d'honneur, composée de carabiniers et de soldats d'infanterie, volontaires des 4^{or} et 5^o arrondissemens militaires, commandés par le capitaine Louis Reiff, était en bataille dans la cour, où se trouvait aussi la musique de Neuchâtel.

Depuis le moment où LL. MM. avaient mis le pied sur le territoire de la ville, l'artillerie de l'état avait commencé à tirer ses salves ; le bruit du canon, le son des cloches, les vivats du peuple avaient précédé LL. MM. dans la cour du château. Au moment où elles arrivent, le drapeau salue, la musique se fait entendre, les tambours battent aux champs, mais au dessus de tous ces bruits s'élèvent encore les cris de *vive le roi ! vive la reine !* dont les fidèles serviteurs du roi font retentir l'antique château de nos princes.

Le roi portait l'uniforme du bataillon des tirailleurs de sa garde ; à peine descendu de voiture, il a immédiatement passé en revue la garde d'honneur ; puis, après avoir embrassé le prince Alexandre et s'être entretenu avec quelques-unes des personnes qui étaient présentes, il est entré dans ses appartemens où la reine l'avait précédé.

La suite de LL. MM. se composait de LL. EE. MM. le comte de Stollberg et le baron de Bulow, ministres, le premier de la maison du roi, le second des affaires étrangères ; du général-major de Neumann, aide-de-camp général ; de M. le comte Fréd. de Pourtalès, grand-maître des cérémonies ; de M. de Meyenrinck, maréchal de la cour ; de M. le comte de Brühl, aide-de-camp de service du roi ; de M. Muller, conseiller de justice du cabinet ; de M. Schönlein, conseiller intime, médecin du roi ; de S. E. M^{me} la comtesse de Reede, grande-maîtresse de la reine ; de M^{mes} de Rehdiger, de Marvitz, et comtesse de Dönhof, dames d'honneur ; de M. le comte de Dönhof, chambellan de la reine ; de M. Schöning, trésorier de la cassette du roi, et de M. Spangler, inspecteur des postes.

S. A. R. Mg^r le prince Alexandre de Prusse, cousin de S. M., qui séjourne en Suisse sous le nom de comte de Tecklembourg, accompagné de M. de Röder, officier aux gardes ; S. A. le prince de Salm-Kyrbourg et son fils ; M. le comte de Waldbourg-Truchsess, ministre de Prusse à Turin ; M. le comte d'Arnim, ministre de Prusse à Paris ; M. le baron de Werther, ministre de Prusse en Suisse, et M. de Radowitz, ministre de Prusse à Carlsruhe, s'étaient rendus à Neuchâtel, ensuite d'invitations de S. M.

Pendant que LL. MM. prenaient un instant de repos, les fonctionnaires publics qui devaient leur être présentés s'étaient réunis dans la grande salle du château, dans l'ordre suivant : M. le président du conseil d'état ; MM. de Sandoz-Rollin et de Pourtalès, anciens présidents du conseil d'état ; MM. les membres du conseil d'état en service extraordinaire et ordinaire, selon la date de leurs brevets, au nombre de 17 ; les vassaux, au nombre de 4 ; le président du tribunal souverain ; M. d'Ostervald, ancien commissaire-général ; MM. les

officiers de juridiction, au nombre de 14 ; les officiers supérieurs des milices, au nombre de 15 ; les officiers militaires de tout grade du 1^{er} arrondissement, le médecin et l'interprète du roi ; les officiers de finances et d'administration ; les députés de la compagnie des pasteurs, au nombre de 9 ; de la ville de Neuchâtel, au nombre de 9 ; de la bourgeoisie du Landeron, au nombre de 4 ; de celle de Boudry, au nombre de 4 ; de celle de Valangin, au nombre de 8 ; du clergé catholique, au nombre de 3 ; le recteur et le vice-recteur de l'académie, et quelques notables.

Toutes les personnes qui faisaient partie de cette assemblée ont été présentées individuellement à LL. MM., qui ont adressé à plusieurs d'entre elles des paroles gracieuses, et les ont toutes enchantées par leur amabilité.

De tous les corps de l'état, la compagnie des pasteurs était le seul auquel on n'avait pas pu assigner encore une occasion particulière d'offrir ses hommages à LL. MM. Invité à profiter de celle où sa députation leur serait présentée, M. le doyen Guillebert l'a fait dans ces termes :

« SIRE,

» Il y a plus de vingt années, après une visite de quatre jours, qui a laissé dans le pays des souvenirs ineffaçables, le prince royal ne nous quitta pas sans nous faire la réjouissante promesse de *revenir nous voir*. Le roi fait plus aujourd'hui que de la tenir, puisqu'il revient avec S. M. la reine. Ceux des Neuchâtelois qui en 1819, ne vous virent pas, sire, éprouvent en vous voyant cette fois, le sentiment d'enfans bien nés, qui ne connaissant leur père que par ses bienfaits, jouissent enfin du bonheur de se jeter dans ses bras.

» Vos Majestés viennent de parcourir de vastes provinces de leur monarchie. Elles ne trouveront pas ici les pompes et les magnificences qui les y ont accueillis ; mais, sire, votre cœur met les hommages du cœur bien au dessus de tout le reste ; et nulle part ailleurs ils ne peuvent être plus sincères. » Vous avez ici bien moins de sujets que dans ces vastes pro-

» vinces, mais ils appartiennent depuis bien plus de temps à
» votre maison : ils lui sont donc plus profondément attachés.
» Notre affection pour la famille royale de Prusse est hérédi-
» taire, comme notre bonheur, comme votre couronne. Nous
» réunissons sur la personne de V. M. les sentimens de recon-
» naissance qui s'augmentent de règne en règne depuis près
» d'un siècle et demi que, dans cette salle même, nos ancêtres
» se mirent sous la protection des vôtres.

» Sire, vous venez de poser la pierre fondamentale pour l'a-
» chèvement d'un temple appartenant à une autre communion
» chrétienne : vous faites plus pour l'édifice de l'église protes-
» tante; vous en êtes le constant protecteur, digne successeur,
» sous ce rapport comme sous tous les autres, de votre auguste
» et bien-aimé père. Nous avons sympathisé avec vous, sire,
» quand, répondant à l'adresse d'un des principaux collé-
» ges de la protestante Angleterre, vous avez déclaré que le
» *principe sur lequel ce collège est fondé, c'est-à-dire, l'union de la*
» *religion et de la science, était, d'après votre conviction intime, le*
» *seul véritable.* C'est celui de la compagnie des pasteurs au nom-
» de laquelle j'ai l'honneur de porter ici la parole, et que je
» n'ai pas besoin de recommander, non plus que nos églises, à
» la haute protection de V. M. Le passé nous est garant de
» l'avenir, et les ministres de la religion peuvent être pleins
» de confiance, quand la pensée religieuse préside à tous les
» actes du prince, et que le premier serviteur de l'état, si j'ose
» me servir de cette expression d'un de vos illustres ancêtres,
» est en même temps le premier serviteur de Dieu. Je me fais
» gloire d'être aujourd'hui l'organe d'un corps dont tous les
» membres, sans nulle exception, dans des momens difficiles
» ont été fidèles. C'est à la fois comme citoyens, amis des lu-
» mières, ministres de la religion, gardiens des mœurs, et zélés
» protestans, que nous déposons à vos pieds nos hommages de
» reconnaissance, de respect, de dévouement et de confiance. Si
» l'on s'attache par le bien qu'on reçoit, on s'attache aussi par
» celui que l'on fait; de là l'affection de nos princes pour nous.
» Après les quatre journées que vous aurez passées dans notre
» pays, sire, vous nous serez encore plus attaché; car ce séjour
» même de vos Majestés au milieu de nous est encore un de
» vos bienfaits. Si tous les sentimens profonds prennent un ca-
» ractère religieux, nos vœux, dans des jours aussi solennels,
» doivent devenir des prières. Veuille le roi des rois rendre
» aux princes le bien qu'ils font à leurs peuples !

La reine s'était rapprochée du roi pour entendre ce discours, auquel S. M. a répondu dans les termes les plus aimables pour la compagnie des pasteurs, dont il s'est plu à rappeler la conduite loyale et dévouée dans les événemens politiques de la principauté.

La présentation des fonctionnaires publics terminée, S. M. a reçu, dans la petite salle du conseil, en audience privée; la députation envoyée par le directoire pour la complimenter; elle était composée de MM. le bourgmestre de Muralt, de Zurich; Ruchet, président du conseil d'état du canton de Vaud, auxquels M. Rod. de Sturler, secrétaire du conseil exécutif de Berne, avait été adjoint comme secrétaire.

L'audience accordée à MM. les députés de la confédération, n'ayant eu d'autres témoins que les ministres de S. M., il nous est impossible d'en rapporter les détails, mais tout ce que nous en avons entendu raconter, prouve que si, comme ils l'ont dit, les députés de la confédération ont été enchantés de l'amabilité du roi, de son côté, S. M. a aussi été satisfaite de la manière en laquelle ces messieurs se sont acquittés de la commission qu'ils avaient reçue. La Suisse ne pouvait guère choisir un représentant qui lui fit plus d'honneur que M. de Muralt. Au reste, le témoignage de satisfaction du roi se trouve exprimé de la manière la plus gracieuse dans la lettre suivante, qu'il a adressée de Neuchâtel au directoire :

« M. le président,

» J'ai été bien réjoui de recevoir pendant mon séjour à Neuchâtel, par la lettre que vous m'avez adressée le 14 au nom du directoire fédéral, l'expression des sentimens que la Suisse éprouve pour moi. Ces sentimens sont en parfaite harmonie avec ceux que moi-même, à l'exemple des rois mes prédécesseurs, j'ai invariablement voués à la Suisse, et j'attache à ces sentimens une importance proportionnée à l'intimité des liens qui me lient, en ma qualité de prince de Neuchâtel, à la confédération suisse.

» Je vous demande, M. le président, de communiquer cette assurance à la confédération, en même temps que mes sincères remerciemens de l'attention qu'elle a eue de m'envoyer une députation spéciale, et d'y ajouter l'assurance que M. le bourgmestre Conrad de Muralt, et M. le président Louis Ruchet, chargés de cette mission, s'en sont acquittés à ma plus entière satisfaction, et que mes vœux pour le maintien et l'affermissement des rapports d'amitié entre mes états et la Suisse, sont au plus haut degré d'accord avec ceux que ses délégués m'ont exprimés.

» Je me fais un plaisir, M. le président, de saisir cette occasion de vous assurer de mon estime particulière.

» Neuchâtel, le 26 septembre 1842.

» FRÉDÉRIC-GUILLEUME.

» Contresigné, BULOW. »

La ville de Neuchâtel avait demandé à S. M. la permission de célébrer, à l'occasion de son arrivée, la fête des Armurins. Il eût été difficile d'avoir une plus heureuse idée. Elle offrait, en effet, aux bourgeois de Neuchâtel, une occasion solennelle de présenter leurs hommages à S. M., en lui souhaitant la bienvenue, de faire participer nos enfans à cet hommage, et d'offrir au roi une fête tout-à-fait particulière à notre pays. On l'avait entourée d'une splendeur inusitée. Le nombre des cuirassiers, ordinairement de 24, avait été augmenté jusqu'à 59; celui des jeunes armurins avait été porté, pour chaque cuirassier, de 2 à 5; les cuirassiers avaient adopté un costume uniforme, la culotte noire et les bas de soie blancs; la plupart des jeunes enfans avaient choisi pour le leur les couleurs de la reine; les novices n'avaient pas été oubliés, et leurs gigantesques bouquets ne déparaient pas le cortège. Pour conserver à la cérémonie son caractère original, on avait supprimé la musique et rétabli les fifres; on ne devait entendre que l'antique marche des Armurins.

Le roi avait agréé l'offre qui lui avait été faite, et décidé qu'il recevrait les Armurins tôt après la réception des autorités.

Entre sept et huit heures du soir, leur compagnie est entrée au château; elle était commandée par M. le banneret de Meuron. Les cuirassiers se sont formés en cercle, les éclaireurs derrière eux. Le roi s'est placé sur une estrade, la reine avec ses dames d'honneur à la fenêtre de la petite salle du conseil.

M. le banneret de Meuron s'est approché de S. M., et lui a adressé d'une voix ferme et bien accentuée, le discours suivant :

« SIRE,

» Depuis près de quatre siècles, chaque année, à la lueur
» des flambeaux, des bourgeois de Neuchâtel, revêtus d'armu-
» res, glorieux trophées, noble récompense de la valeur de
» leurs ancêtres, viennent avec leurs enfans, dans l'enceinte de
» votre château, pour rendre hommage à leur prince, lui ex-
» primer leur gratitude pour des droits, franchises et libertés
» à eux libéralement concédés et toujours maintenus, lui renou-
» veler l'assurance d'une fidélité et d'un dévouement, qui sont
» aussi anciens que la cérémonie même, dont l'origine se perd
» dans la nuit des temps.

» C'est l'antiquité de cette fête, unique dans son genre, les
» souvenirs qu'elle évoque, et le sentiment intime que le passé
» est garant de l'avenir, qui ont enhardi les bourgeois de Neu-
» châtel, à solliciter respectueusement de votre Majesté la fa-
» veur de pouvoir se présenter devant elle; et c'est avec em-
» pressement qu'ils profitent de la permission que vous avez
» daigné leur accorder, pour vous souhaiter, sire, ainsi qu'à sa
» Majesté la reine, la bienvenue dans votre bonne ville de
» Neuchâtel, que la présence de ses souverains bien-aimés
» remplit d'allégresse.

» Oui, sire, les Neuchâtelois, qui ont gardé un souvenir
» ineffaçable de la visite dont vous les avez honorés, il y a 23
» ans, sentent, mieux qu'ils ne peuvent l'exprimer, combien
» est grande la nouvelle preuve d'affection que vous daignez
» leur donner. Vous quittez à peine les capitales du monde, et
» vous venez, sire, dans notre petit pays, réjouir nos cœurs
» par votre présence. Vous mettez le comble à nos désirs, en
» arrivant avec sa Majesté la reine votre auguste épouse, qui
» n'a pas craint les fatigues d'un voyage précipité, pour nous
» permettre de lui présenter l'hommage de notre respect et de

» notre amour, et nous faire, par là, goûter un bonheur que nos
» pères avaient toujours désiré, mais qui ne leur était jamais
» échu en partage.

» Aussi est-ce avec enthousiasme, que les bourgeois de
» Neuchâtel saisissent cette occasion, pour avoir l'insigne hon-
» neur de témoigner à votre Majesté, par l'organe de leur
» banneret et avec une pleine effusion de cœur, la profonde
» reconnaissance dont ils sont pénétrés pour les bienfaits dont
» les princes de l'auguste maison de Brandebourg, n'ont cessé
» de les combler; de vous dire, sire, qu'ils sont heureux sous
» votre règne illustre, qu'ils voient dans le digne héritier des
» hautes vertus de sa Majesté Frédéric-Guillaume III, de glo-
» rieuse mémoire, le protecteur et le conservateur de leurs
» bonnes et anciennes institutions; d'assurer enfin votre Ma-
» jesté, sur laquelle, ainsi que sur tous les membres de la fa-
» mille royale, ils implorent la bénédiction divine, que fidèles
» au devoir et à la patrie, ils sont toujours prêts, comme leurs
» aïeux, à donner leurs âmes à Dieu, et leurs corps à l'ennemi.»

Le roi a répondu dans les termes les plus gracieux :
« C'est avec le plus grand plaisir, a-t-il dit, que je re-
» çois les hommages de la ville et bourgeoisie de Neu-
» châtel, je maintiendrai saintement ses franchises, liber-
» tés et coutumes; personne ne les a plus à cœur que
» moi; c'est un héritage que je tiens de mes ancêtres. Le
» spectacle de la fête des Armurins m'a fait un plaisir
» impossible à décrire. »

On a ensuite apporté deux coupes antiques, dont
l'une a été remise à S. M., l'autre au banneret, et ce-
lui-ci, après en avoir obtenu l'agrément du roi, a porté
en ces termes la santé de LL. MM. :

« Avec l'autorisation de S. M. le roi, j'ai l'honneur MM.,
» de vous porter une santé que les Neuchâtelois saluent en
» tous temps des plus vives acclamations, mais qui, dans ce
» jour d'allégresse, sera accueillie avec les transports qu'exci-
» tent en nous les gracieuses paroles que S. M. a daigné nous
» adresser, paroles qui resteront à toujours gravées dans nos
» cœurs, que nos enfans qui ont eu le bonheur de les entendre,
» rediront aux leurs, et qui passeront jusqu'à nos arrière-

» neveux, en mémoire des touchans témoignages de bienveil-
» lance que nous venons de recevoir de la bouche même de
» notre prince.

» Puissent les vœux que nous formons pour nos souverains
» bien-aimés, monter jusqu'au trône du dispensateur de tous
» dons excellens, et se répandre en profusion sur leurs person-
» nes sacrées ! Veuille le roi des rois bénir notre prince, qui
» accomplit si bien la promesse qu'il fit à l'égard de ses sujets,
» entre les mains de son auguste père, et lui accorder pour le
» bonheur de la famille neuchâteloise, un règne long et glo-
» rieux. Daigne le Tout-Puissant continuer à protéger S. M.
» la reine, qui a tant de droits à notre vénération et à notre
» amour, et lui donner d'embellir, pendant de longues années
» encore, les jours de son auguste époux.

» J'ai l'honneur, MM., et vous tous, mes chers compatriotes,
» de vous porter la santé de LL. MM. le roi et la reine. »

Les cris de *vive le roi ! vive la reine !* mille fois répé-
tés, ont salué ces paroles.

Alors le roi a pris la coupe, et l'élevant, il a dit :
« Je bois à la prospérité de la ville et bourgeoisie de
» Neuchâtel. »

Les cris de *vive le roi !* ont répondu au toast porté
par S. M.

Le roi est alors descendu de l'estrade et, s'approchant
du bannèret de Meuron, il lui dit en souriant et en lui
montrant la coupe qu'il tenait à la main : « J'ai fait ce
» que j'ai pu pour la finir, mais je n'ai pu en venir à
» bout. »

Le roi a voulu ensuite passer en revue les cuirassiers
qui ont défilé devant lui. Le grand nombre des armurins
renfermés dans le petit espace de la cour du château, ren-
dait difficile le déploiement de la compagnie avec les en-
fans qui lui servent d'éclaireurs, et l'on avait voulu en-
gager S. M. à se retirer avant leur départ, afin de lui
éviter ce petit moment de confusion, mais S. M. a
voulu voir la fête tout entière; cuirassiers et enfans
ont défilé sous ses yeux, et il a paru y prendre plaisir.

Il s'approchait des enfans à mesure qu'ils passaient près de lui , leur adressait la parole et témoignait à chaque instant par des mots aimables, la satisfaction que lui donnait ce spectacle national.

A 8 heures, un dîner d'une quarantaine de couverts a été servi par ordre du roi dans la grande salle du château. LL. MM. y ont assisté avec les personnes de leur suite. Le roi y avait fait inviter, outre S. A. R. Mg^r le prince Alexandre de Prusse et quelques étrangers de distinction, parmi lesquels figuraient MM. les députés de la confédération suisse, S. E. M. le gouverneur, le président et les membres du conseil d'état en service ordinaire, MM. de Sandoz-Rollin, et le comte Louis de Pourtalès, anciens présidens du conseil d'état, Gallot et Courvoisier, président et ancien président du tribunal souverain, le doyen de la compagnie des pasteurs, les maîtres-bourgeois en chef des quatre bourgeoisies, le doyen du clergé catholique, le recteur de l'académie et un petit nombre de notables.

A dix heures, S. M. a annoncé l'intention d'aller voir l'illumination de la ville, et a pris congé de ses hôtes. La reine, trop fatiguée, s'est retirée dans ses appartemens. Le roi est monté dans une calèche découverte, à deux chevaux, et est descendu par Bellevaux et la place. Dès qu'il a été reconnu, les plus bruyans transports ont éclaté sur son passage. Arrivé à la Croix-du-marché, sa calèche a été littéralement arrêtée par la foule; les chevaux ne pouvaient plus avancer, le peuple se cramponnait à la voiture et faisait éclater les plus vives acclamations. Ces cris, ces transports, ce bruyant enthousiasme contrastait avec l'attitude remarquable de la foule dans les rues que S. M. ne parcourait pas; 20 à 25,000 personnes, dont les deux tiers étrangères à la ville, y circulaient dans tous les sens, et nulle part le moindre bruit, le plus petit désordre. Partout où le roi n'était pas, le silence de la

bienséance, partout où il paraissait, les cris prolongés de *vive le roi! vive la reine!*

L'illumination était des plus brillantes; toutes les feuilles publiques qui se sont occupées de nos fêtes, se sont réunies pour reconnaître qu'elle était digne d'une grande capitale. Le désir des Neuchâtelois était qu'elle fût digne des augustes monarques dont elle était destinée à célébrer la présence au milieu d'eux. Ce qu'elle a eu de bien remarquable, c'est son unanimité. Pas une maison qui ne fût éclairée; les rues formaient des lignes de feu non interrompues; tous sans exception, le riche comme le pauvre, y avaient concouru de tout leur pouvoir. Le roi, à l'œil pénétrant duquel rien n'échappe, en a été frappé. « Je n'ai jamais vu, dit-il, de plus belle illumination, et je vois très bien que ce ne sont pas seulement les maisons des riches qui sont illuminées. Cette unanimité me touche au delà de ce que je puis exprimer. »

Le temps favorisait l'illumination comme il avait favorisé toute la fête de l'arrivée, le vent qui à quatre heures encore soufflait avec violence, s'était apaisé, la lune s'était voilée, l'obscurité du ciel faisait ressortir les magnifiques lignes de feu tracées dans toutes les rues. Grand nombre d'édifices particuliers, la porte d'honneur, l'arc-de-triomphe, se distinguaient par la richesse de leurs décors, ce n'était partout que transparens, chiffres, guirlandes de feu; les bâtimens publics, l'hôtel-de-ville, le gymnase, avaient été illuminés par d'immenses pots à feu qui en faisaient ressortir l'imposante architecture, sans en endommager la façade. L'effet produit par ce genre d'illumination tout-à-fait nouveau pour nous, avait quelque chose de fantastique. Le lac aussi avait son illumination; le bateau à vapeur étincelant de feux, se promenait lentement devant la ville; mais le brillant spectacle qu'il présentait était presque effacé par celui d'une grande barque chargée de

quelques centaines de fascines, et de goudron, et à laquelle on avait mis le feu. Impossible de décrire l'effet de ce vaste foyer d'incendie qui se réfléchissait dans le lac et lançait ses feux à l'horizon. Allumé à huit heures, il durait encore à minuit.

A onze heures, le roi est rentré dans ses appartemens. La foule a circulé long-temps encore dans les rues, et c'est surtout dans cette occasion que la population a mérité au plus haut degré les éloges que le magistrat de la ville a donnés plus tard à son attitude pleine de dignité. Quoique plusieurs milliers de personnes aient dû passer la nuit sans autre asile que quelques barraques en bois, ou les portes des maisons, nul désordre, nulle rixe, partout un esprit d'ordre et de décence qui était, aux yeux des nombreux étrangers accourus pour se mêler à nos fêtes, un sujet d'étonnement et d'admiration.

Ainsi s'est passée cette première journée, qui laissera dans le cœur de tous les Neuchâtelois, d'ineffaçables souvenirs.

DEUXIÈME JOURNÉE.

Jusqu'à neuf heures, l'horizon parfaitement découvert permit à LL. MM. de jouir en plein du magnifique tableau de la chaîne des Alpes; la reine surtout parlait avec ravissement de ce spectacle nouveau pour elle. Malheureusement cette transparence si pure de l'air était un présage trop certain que le temps ne tarderait pas à changer. LL. MM. devaient assister au service divin dans l'église collégiale, et de bonne heure les avenues du temple étaient assiégées par une foule de personnes avides de présenter au roi des rois leurs vœux et leurs prières en faveur de souverains bien-aimés qui allaient l'adorer avec elles. Un peu après neuf heures,

le roi en uniforme, mais couvert d'un manteau, est sorti à pied de chez lui pour se rendre au temple, accompagné des personnes de sa suite. La reine devait s'y rendre en voiture, le roi l'a attendue au pied de l'escalier qui conduit à la principale entrée du temple; la garde d'honneur formait la haie; une foule nombreuse stationnait sur la terrasse et a pu à son aise contempler les traits de son souverain qui, par la place élevée qu'il occupait, pouvait facilement être aperçu de chacun. La sainteté du lieu empêchait seule les acclamations d'éclater. Bientôt la reine est arrivée, le roi l'a aidée à descendre de voiture, elle a pris son bras et ils sont entrés ensemble dans le temple. L'église était pleine comme dans les jours de nos grandes solennités; un religieux silence régnait pourtant dans cette multitude quand LL. MM. sont entrées. Des sièges particuliers avaient été préparés pour elles et les personnes de leur suite, dans les stalles qu'occupent d'ordinaire les membres du conseil-général. Un chant d'actions de grâces, composé et dirigé par M. Kurz, a été exécuté avec succès par un chœur de messieurs et de dames, au moment de l'arrivée de LL. MM. En voici les paroles :

O jour béni, jour d'allégresse!

Enfin nous contemplons les traits

Du prince dont la main ne cesse

De verser sur nous des bienfaits.

O jour béni, jour d'allégresse!

O jour béni, jour d'allégresse!

Plus on chérit un bienfaiteur,

Plus lui témoigner sa tendresse

En une fête pour le cœur;

O jour béni, jour d'allégresse!

O jour béni, jour d'allégresse!

Nous voici, monarque et sujets,

Prosternés dans ton sanctuaire,

O Dieu, pour chanter tes bienfaits.

O jour béni, jour d'allégresse!

O jour béni, jour d'allégresse!
Exauce, ô Dieu! les vœux ardents
D'enfans en faveur de leur père,
Qui prie aussi pour ses enfans.
O jour béni, jour d'allégresse!

C'est M. le pasteur DuPasquier qui a prononcé le sermon. Il avait pris pour texte ces paroles de saint Jean VI, 35 à 38.

Jésus dit : Le pain de Dieu, c'est celui qui est descendu du ciel, et qui donne la vie au monde. Les Juifs lui dirent donc : Seigneur donne-nous toujours de ce pain là. Et Jésus leur dit : Je suis le pain de vie.

Il n'appartient pas au cadre de ce récit d'entrer dans des détails sur ce discours religieux, qui a fait sur ses auditeurs la plus vive impression. L'orateur chrétien y a essentiellement développé cette pensée, c'est que l'homme ne peut demander la force nécessaire pour le faire vivre de la véritable vie, ni à la nature, malgré sa beauté, ni à la puissance créatrice du génie, ou à la magie de l'imagination, qui peut bien lui faire oublier sa misère, mais qui ne l'en délivre pas, ni aux progrès de la civilisation, accompagnés souvent de tant de dangers, ni à la science qui, quelque élevée que soit sa sphère, ne peut répondre à tous les besoins de celui qui la possède, mais à la divine religion du Sauveur des hommes. LL. MM. ont écouté la prédication avec un vif intérêt; plus d'une fois la reine s'est tournée du côté de son auguste époux, comme pour lui communiquer les impressions évidemment favorables qu'elle en recevait. LL. MM. l'ont d'ailleurs personnellement témoigné à M. DuPasquier, lorsque, dans la même journée, il leur fut présenté au gymnase.

Mais si le cadre de notre ouvrage ne nous permet guère d'entrer dans plus de détails sur le sermon prononcé dans cette occasion mémorable, nous ne pouvons résister au plaisir de citer textuellement la magnifique

prière composée par M. le doyen Guillebert, et qui a été lue, le 23 septembre, dans toutes les églises de la principauté :

Nous te prions pour la personne sacrée du roi, notre souverain ; nous te prions plus particulièrement encore pour lui en ce jour où nos cœurs sont religieusement émus du bonheur de le voir participer à notre culte et mêler ses prières aux nôtres. Sa présence au milieu de nous est elle-même une de ses bontés envers nous. En retour de tous ses bienfaits, nous ne pouvons lui offrir que nos prières ; mais elles sont ardentes, mais elles sont continuelles. O Dieu ! acquitte envers le roi la dette de notre reconnaissance. O Dieu ! sauve le roi ! Qu'il vive ! et que sous son règne nos montagnes rapportent aux peuples les fruits de la paix ; que nos côtes soient chargés des fruits de la justice. Que jamais ton bon esprit ne l'abandonne. Qu'il gouverne toujours équitablement ses peuples, et rende toujours justice aux pauvres. Qu'il soit toujours comme le roi son père vénéré, dont le souvenir en ce jour (et dans ce lieu même) est si touchant pour nous tous ; qu'il soit toujours son vrai successeur, comme serviteur de Dieu, défenseur de ses autels et protecteur de la religion. Que le bonheur de ses sujets soit la douce récompense de ses travaux et de sa sollicitude paternelle. Il se confie en toi, ô Eternel, il ne sera jamais ébranlé. O Eternel ! le roi se réjouira de ta puissante protection. Roi des rois, couronne-le de gloire et d'honneur. Roi des cieux et de la terre ; que ton trône soit le soutien de son trône et notre immortel appui. Qu'en particulier ta bénédiction repose sur les journées qu'il passe au milieu de nous ; qu'elles soient bénies d'en haut et pour le prince et pour les sujets. O Dieu de sainteté ! que notre prière soit celle des justes, et qu'ainsi elle soit efficace. Amen.

Nous te prions pour S. M. la reine dont la présence double aujourd'hui le bonheur que nous éprouvons de voir le roi au milieu de nous. Ils ne sont qu'un par leurs sentimens : nous ne les séparons pas dans nos prières. Que leur touchante union, qui est un sujet de joie et d'édification pour les peuples, une bénédiction pour eux, soit aussi longue qu'heureuse. O Dieu ! conserve la reine ; conserve-la pour l'amour du roi ; conserve-la pour l'amour des peuples. Qu'elle trouve toujours son bonheur dans le bonheur qu'elle répand autour d'elle. Qu'elle soit entre tes mains et avec ton secours, ô Dieu de charité ! un instrument de grâces et de bienfaisance. Qu'elle soit toujours la

mère des orphelins, la protectrice des petits, le soutien des pauvres, la ressource des affligés. En lui donnant beaucoup de bien à faire, procure-lui les jouissances les plus douces à son cœur. Partout les bénédictions des peuples l'accompagnent. Exauce, ô Dieu de bonté ! les prières qui de tant de lieux s'é-lèvent à toi en sa faveur. Tu sais si les nôtres sont ardentés et sincères : Dieu protecteur de notre patrie ! exauce-les dans ton amour. Amen.

Nous te prions pour tous les princés et toutes les princesses de la famille royale qui nous est si chère. Qu'ils contribuent au bonheur du roi, le consolent dans ses peines et le soulagent dans ses travaux.

Le service religieux a été terminé par le chant de l'*Alléluia* du *Messie*, de Hændel, qui, malgré le peu de temps consacré à son étude, a été exécuté de manière à produire un grand effet. Avant de sortir du temple, LL. MM. ont examiné le monument restauré des comtes de Neuchâtel, qui a paru vivement exciter la curiosité du roi.

Rentré dans ses appartemens, le roi y a reçu S. E. M. le comte Mortier, ambassadeur de France en Suisse, chargé par S. M. le roi des Français de lui présenter ses félicitations, S. E. M. le baron de Krudener, ministre de Russie en Suisse, et plusieurs étrangers de distinction qui avaient demandé à lui être présentés.

Mlle. Louise de Bornstedt, de Munster, qui avait déjà eu l'honneur de présenter à LL. MM., en Westphalie, une pièce de vers, s'était rendue à Neuchâtel dans le même but, et à pu leur faire parvenir un hommage semblable, où des sentimens de fidélité, de vénération et d'amour, sont exprimés avec la vivacité propre à la poésie allemande. Le poète allemand a pu s'apercevoir qu'il n'était pas en terre étrangère.

Les chefs des manufactures de toiles peintes de Cortaillod, Boudry, les Isles et Granchamp, ont ensuite été admis à présenter au roi les témoignages de leur juste reconnaissance pour la haute protection qu'il accorde

à leur industrie, et à lui offrir un hommage du produit de leurs travaux, consistant en étoffes pour ameublemens, les unes représentant le château de Valangin et le saut du Doubs, les autres ornées de trois médaillons, dont l'un renferme le chiffre couronné du roi et de la reine, le second un trophée de commerce et d'industrie surmonté des armoiries et des drapeaux très élégamment reproduits du roi et de la principauté, et le troisième un rocher emblématique, surmonté de l'aigle de Prusse et portant la date de septembre 1842.

LL. MM. ont accueilli avec la plus grande faveur l'offrande qui leur a été faite ; elles se sont informées avec intérêt de l'état des fabriques ; ont loué la belle exécution des dessins ; la reine a surtout applaudi à l'idée d'avoir reproduit des sites qui leur rappelleraient, disait-elle, leurs bons Neuchâtelois.

Dé son côté, la reine avait reçu dans ses appartemens Mmes Delachaux, Bersot et Sillimann, épouses de MM. les pasteurs des Verrières, des Bayards et de la Côte-aux-Fées, chargées de lui offrir au nom des populations de ces trois localités un magnifique voile en blanches noires, produit de leur industrie, et touchant hommage de leur affection et de leur dévouement pour leurs souverains. Quelques détails sur l'origine de cette offrande ne seront pas hors de place. Au moment où les populations de la principauté avaient commencé à se mettre en mouvement et se préparaient à offrir un don, soit au roi, soit à la reine, des produits de notre industrie, il avait été proposé aux Verrières, de la part du Val-de-Travers, une réunion de ces deux populations, pour offrir en commun à S. M. la reine un ouvrage en dentelles. La proposition de l'hommage à faire à la reine fut acceptée à l'unanimité d'une réunion de notables de ces localités à laquelle elle avait été faite, mais lorsqu'on eut parlé de la somme nécessaire pour atteindre le but proposé,

un élan unanime déclara l'association avec le Val-de-Travers inutile, et il n'y eut plus qu'une seule volonté aux Verrières, aux Bayards et à la Côte-aux-Fées, pour prouver par tous les moyens la vive affection dont ces populations sont animées envers leurs souverains, et la joie qu'elles éprouvent de la visite qu'ils voulaient bien faire à ce pays. Chacun voulut prendre part à la souscription ouverte dans ce but, pauvres et riches, tous y furent admis, quelque minime que fût leur offrande. Les ouvrières les plus distinguées, malgré leur répugnance à travailler du noir, acceptèrent avec empressement cet ouvrage dès qu'il leur fut proposé, et elles se mirent au travail avec un zèle et une application qui prouvait assez que le mobile qui les faisait agir, n'était pas l'appât du gain, mais le bonheur de travailler à un ouvrage destiné à leur souveraine.

La reine a accueilli avec la plus touchante bonté les dames chargées de lui remettre cette offrande. Ayant jeté les yeux sur deux vues coloriées qui ornaient le carton, et dont l'une représentait la route de la Chaîne, elle a demandé : Irai-je dans ce pays-là ? L'une de ces dames répondit que sa présence ainsi que celle du roi, y était sans doute vivement désirée et y serait infiniment agréable, mais que la brièveté du séjour de LL. MM. dans le pays ne permettait guères de l'espérer. La reine témoigna son regret de ne pouvoir accéder au désir qui lui était exprimé. Regardant ensuite de près et avec détail le voile qui lui était offert, elle exprima hautement sa satisfaction de la beauté de l'ouvrage, loua plusieurs points qu'elle avait examinés avec soin, sollicita et écouta avec l'attention la plus bienveillante des détails sur la manière dont s'exécutent ces sortes d'ouvrages, sur l'industrie et la manière de vivre des habitans des localités où le voile avait été confectionné. Elle voulut savoir le nombre des ouvrières qui avaient été employées à ce travail. Ayant en-

tendu parler, dans le cours de cet entretien, de la vie chétive des ouvrières en dentelles, elle demanda avec le plus aimable et charitable empressement. « Eh ! que pourrais-je donc faire pour elles ! »

Ces dames étaient aussi chargées d'offrir à la reine, de la part de l'asile des Bayards, une pièce de dentelles que les jeunes filles qui y sont recueillies avaient fabriquées de leurs mains, et qu'elles lui adressaient comme un témoignage de la profonde reconnaissance dont elles sont animées pour la munificence vraiment royale avec laquelle le roi de glorieuse mémoire, était venu il y a quelques années au secours de leur établissement.

Heureuses et fières d'avoir été les organes d'une population fidèle, ces dames se retirèrent enchantées de la simplicité et de l'amabilité de la reine.

A midi environ, LL. MM. se sont fait conduire avec les personnes de leur suite au bâtiment du collège. MM. les quatre-ministres et les membres de la commission d'éducation les attendaient sur le péristyle. Malgré la pluie qui tombait à torrents, une foule considérable occupait les avenues de l'édifice. Dans la première des salles que LL. MM. ont traversées, elles ont trouvé réunis tous les professeurs et instituteurs du collège qui leur ont été individuellement présentés par M. Ch. DuPasquier, président de la commission d'éducation. S. M. en connaissait déjà plusieurs, et leur a adressé des paroles aimables.

Lorsque vint le tour de M. le pasteur DuPasquier, le roi s'arrêta devant lui et lui dit : « C'est vous qui avez prêché ce matin ; » puis appuyant la main sur son cœur et avec un regard plein de vivacité et d'émotion, il ajouta : « Oh que vous m'avez fait de bien, je ne puis assez le dire. » La reine qui était dans une autre partie de la salle revint avec vivacité auprès de M. DuPasquier, lui exprima le plaisir qu'elle avait eu à l'entendre, et

en particulier les prières qui étaient, disait-elle, si touchantes.

Cette présentation terminée, LL. MM. ont été conduites dans la grande salle circulaire, dont le roi a loué la disposition. La totalité des enfans qui fréquentent les établissemens du collège y étaient réunis, et au moment où LL. MM. se présentèrent, ils entonnèrent tous d'une voix : « Dieu sauve le roi ! » Cette apparition parut causer la plus agréable surprise au roi, qui se tournant du côté des membres de la commission d'éducation, leur dit : « Cette réunion est charmante, vous avez eu une bien jolie idée, je vous en remercie. » En effet, il eût été difficile de voir un spectacle plus touchant que celui de cette jeunesse dont les voix enfantines redisaient cette mélodie simple et sublime qui produit toujours une si puissante impression.

Le roi et la reine ont adressé familièrement la parole à plusieurs de ces enfans, et lorsque LL. MM. se sont retirées, les cris de *vive le roi ! vive la reine !* sont sortis comme d'une seule bouche de celles de cette nombreuse jeunesse et se sont prolongés long-temps encore pendant que LL. MM. parcouraient les autres salles. Dans l'une d'entr'elles se trouvaient les enfans des écoles gratuites. On les présenta au roi comme appartenant aux classes peu aisées de la population, auxquelles la ville fait donner une éducation entièrement gratuite; le roi en parut très satisfait et donna des éloges à l'administration. Dans l'autre étaient les jeunes filles des établissemens publics, à plusieurs desquelles la reine voulut bien adresser la parole avec cette bonté qui caractérise tous ses actes.

Les régens du pays avaient témoigné le désir d'être présentés à S. M., pour lui exprimer les sentimens de reconnaissance dont ils sont pénétrés pour la haute protection qu'il leur a accordée, et la munificence royale avec laquelle il a doté le fonds destiné à assurer un sort

à ceux d'entr'eux qui ont consacré leur vie à l'exercice de leur vocation. C'est dans les salles du gymnase que leur députation s'est présentée à lui dans ce but, et la manière en laquelle elle a été reçue par LL. MM. prouve la haute estime du roi pour une classe d'hommes dont les travaux souvent ingrats sont pour la société d'une si grande utilité.

LL. MM. ont ensuite été conduites dans les salles du musée d'histoire naturelle ; le roi avec M. Louis Coulon pour guide, la reine dirigée par M. le professeur Agassiz, ont visité avec détail les riches collections qu'il renferme, et écouté avec intérêt les explications des savans qui leur servaient de guides.

Le temps considérable que le roi a mis à parcourir les salles prouve suffisamment l'intérêt qu'il porte à toutes les branches de la science. On sait qu'il n'est aucun gouvernement qui fasse maintenant autant pour les sciences naturelles que la Prusse, où les savans sont honorés et soutenus par le roi lui-même. A plusieurs reprises, S. M. a demandé les noms français de différens objets qu'il désignait en allemand et qu'il paraissait très bien connaître. Il a aussi remarqué l'ordre particulier adopté dans l'arrangement des coquilles vivantes et fossiles, et s'est informé de la signification des distinctions admises dans les étiquettes. Cette méthode qui facilite extrêmement l'étude, était jusqu'ici propre à notre musée ; la remarque qu'en a fait le roi prouve qu'il examine avec attention et sait apprécier lui-même ce qu'il voit.

Après s'être exprimé vis-à-vis de MM. les directeurs du musée, dans les termes les plus gracieux, LL. MM. sont entrées dans la bibliothèque, dont M. le ministre Monvert leur a fait les honneurs.

Le roi a donné une attention particulière au plan en relief du village de Serrières, par le capitaine Ibbetson. Il a admiré la précision de ses détails, et a fait la re-

marque que Serrières était un endroit de grande industrie. M. Monvert lui a dit qu'il y avait long-temps que ce village était remarquable sous ce point de vue, que déjà en 1555, on y avait imprimé la bible d'Olivétan, que nous nommons *Bible de Serrières*. Le roi a désiré en voir un exemplaire qui lui a été apporté sur-le-champ et dont le caractère gothique l'a frappé. Cette trouvaille était en effet entièrement dans les goûts du roi, qui, assure-t-on, a lu, par amour pour l'Écriture, la traduction des livres saints en langue gothique par l'évêque Ulphilas.

Au moment où LL. MM. se disposaient à quitter la bibliothèque, M. Monvert les a priées de bien vouloir inscrire leurs noms sur le registre destiné à recueillir ceux des personnages illustres qui visitent cet établissement. Le roi y a très gracieusement consenti; la reine a suivi son exemple, et le registre ouvert ce jour même se trouve inauguré par les noms à la fois les plus augustes et les plus chers aux Neuchâtelois qui puissent jamais y figurer.

En sortant de la bibliothèque, LL. MM. sont entrées dans les salles de l'exposition des tableaux. M. Max. de Meuron, président de la société des arts, leur a présenté les membres du comité et plusieurs artistes qui se trouvaient présents. Le roi a examiné avec beaucoup d'intérêt la petite exposition de gravures. Elle pouvait en effet lui donner une idée de l'histoire de cette partie de l'art dans notre pays depuis Abram Girardet, dont S. M. a admiré cette belle gravure de la Transfiguration qui a valu à ce célèbre artiste le surnom de *Transfiguration*, jusqu'aux découvertes faites tant en gravures sur pierre, qu'en gravures en relief sur cuivre, par M. Ch. Girardet, actuellement à Paris; dans ce premier genre, S. M. a paru surprise du travail de la gravure d'après Lebrun. S. M. ayant reconnu M. Lory, a examiné avec plaisir ses ouvrages, et avec un intérêt

tout particulier le trait de la carte du pays de M. d'Ostwald, avec lequel elle s'est entretenue quelques instans. S. M. a reconnu de suite le sujet du relief de la Esmeralda, a remarqué également quelques dessins de M. Moritz, et s'est informée avec intérêt de ce que représentait l'un d'entre eux.

Entré dans la salle des tableaux, le roi a paru frappé d'étonnement à la vue du tableau de M. Calame, qui a eu le bonheur de voir lui-même l'impression que faisait son ouvrage sur LL. MM., et qui leur ayant été présenté dans ce moment-là, a entendu de leur bouche les paroles les plus obligeantes.

Le roi s'étant arrêté devant la vue de Crochiano ; de M. Maximilien de Meuron, une des personnes de sa suite fit observer à S. M. que l'auteur de cet ouvrage était précisément la personne qui l'accompagnait, sur quoi le roi, s'adressant à M. de Meuron, lui dit : « Ah ! » c'est vous M. Meuron, je croyais que vous ne peigniez » plus. Mon père possédait de vos ouvrages, mais celui » qui m'a toujours fait le plus de plaisir, est la Scheideck. » Le roi a demandé avec intérêt des détails sur M. Grosclaude et sur plusieurs autres des artistes qui avaient exposé. A la vue du tableau de M. Moritz fils ; S. M. s'est immédiatement rappelée le trait de la vie de Henri II qu'il représente. Les *Protestans* et la *Bénédiction paternelle*, ont beaucoup frappé LL. MM. Elles se sont informées avec détails de leurs auteurs (MM. Girardet), qui jettent un nouveau lustre sur une famille déjà distinguée dans les arts. Le tableau des trois commères a beaucoup égayé le roi.

La dernière salle a été parcourue plus rapidement par LL. MM., à cause du temps assez long qu'elles avaient consacré aux deux premières. Le roi a fait à M. de Meuron quelques observations bienveillantes sur son tableau du Soracte, sur les stations du glacier de M. Bourcard ; celles qu'il a faites sur les intérieurs de

M. Bonjour, ont prouvé qu'il était connaisseur en architecture.

En général, LL. MM. se sont entretenues avec la plus grande affabilité avec toutes les personnes qui les ont accompagnées dans l'exposition, et chacun a été frappé de l'intérêt bienveillant qu'elles prenaient à toutes choses, de leur grâce et de leur bonté.

Des salles de l'exposition des tableaux, LL. MM. se sont rendues, conduites par M. DuBois de Montpéreux, au musée ethnographique. Elles ont d'abord admiré la belle collection de figurines et de tableaux représentant les divinités anciennes et modernes de l'Inde, entre autres une tête d'une statue de Boudha, trouvée avec quarante autres statues de grandeur presque naturelle, dans un caveau à Sarnath, près de Benarès, où les Boudhistes chassés de l'Inde par les Bramines, les avaient sans doute déposées, espérant les y retrouver quand une victoire les ramènerait dans leur patrie. Cette expulsion des Boudhistes a eu lieu environ 700 ans avant notre ère. Le roi a demandé à M. DuBois ce que pouvait être un buste informe, peint de blanc, de rouge et de noir, et surmonté d'un chapeau très élevé, qui ressemble à une mitre d'évêque; il a souri en apprenant que c'était *Dokhinrai*, roi du midi, le Dieu des bûcherons qui demeurent dans les grandes forêts de l'Inde; ils le considèrent comme une protection efficace contre les tigres. LL. MM. jetèrent aussi en passant un coup d'œil sur la belle collection d'objets de parure des femmes de l'Inde, sur les ustensiles de ménage, sur les instrumens de torture employés pour se martyriser en l'honneur de Jâghernaut; tous ces objets de l'Inde sont dus à M. Alph. Lacroix, missionnaire. L'attention du roi ayant été fixée sur quelques armes, M. DuBois fit observer à S. M. que l'objet le plus précieux de ce genre qui fût au musée, était un hausse-côl de François I^{er} ou de Henri II, que feu M. Rougemont de

Löwenberg lui avait donné. LL. MM. avaient peine à croire à la réalité de cette nouvelle, M. DuBois leur fit voir ce superbe produit artistique, repoussé en fer et couvert de figures dorées ou argentées, qui représentent un combat au passage d'un pont, et la prise d'une ville. LL. MM. admirèrent cet ouvrage, et le roi, après en avoir étudié le travail, dit : « Si mon frère Charles » était ici, il en deviendrait fou. » — « Il est bien heureux qu'il n'y soit pas, » ajouta la reine en souriant. LL. MM. auraient voulu s'arrêter plus long-temps à cet objet, mais on les pressait de hâter leur visite. En voyant la collection de tout ce qui est connu de monnaies et de médailles neuchâteloises rangées par règnes, le roi demanda qu'on la lui ouvrît, il voulait la voir en détail. La reine s'empressa de chercher les monnaies de la duchesse de Nemours, dont elle désirait revoir le portrait. Elle ne fut pas enchantée de celui qu'on lui a fait sur les monnaies de 1694. Le roi regarda long-temps une grande médaille en bronze dont il ignorait l'existence. Elle était destinée à perpétuer le souvenir de l'acte qui a uni la principauté de Neuchâtel à la Prusse, en 1707. D'un côté, l'effigie de Frédéric I^{er}, et pour légende *Fridericus Rex Boruss. El Br. Pr. Auriac*, et pour revers, le roi assis sur un trône, la couronne royale sur la tête, recevant l'hommage de la couronne de la principauté, que lui présente une femme couronnée de tours, appuyée de la main gauche sur l'écusson aux armes de Neuchâtel. Au dessus on lit : *Restitutori Neocomi*, et dessous, MDCCVII. Le roi parut embarrassé du mot *Neocomi* (Neuchâtel) qu'il ne connaissait pas, M. DuBois lui expliqua qu'il avait été en usage autrefois, et qu'on s'en était servi au lieu de *Novum Castrum*, pour former le nom de *Neocomien*, qui représente la couche de terrain sur laquelle Neuchâtel est bâti. Cette médaille paraît être très rare, on

n'en connaît guère que cet exemplaire, dû à la générosité d'un des zélés bienfaiteurs de notre musée.

On fit remarquer ensuite à LL. MM. un buste en marbre blanc trouvé dans les ruines d'Avenches. Elles jetèrent un coup d'œil sur les collections du Brésil, du grand Océan, de la Nouvelle-Hollande, d'Otaïti, du Canada, que nous devons au zèle généreux de nos compatriotes, MM. Henri Borel, Léo DuPasquier, Fritz Favarger, La Trobe, de Luze, Borel-Lanier et Matthey. Elles s'arrêtèrent près de l'armoire qui renferme une riche collection de vases grecs en verre et en terre cuite, trouvés par M. le colonel P. de Bosset, dans les catacombes de Livato, à Cocolata, au château d'Aïto, résidence d'Ulysse à Ithaque, et dans d'autres localités des Iles Ioniennes, dont il a été le gouverneur. Le roi surtout ne put retenir une exclamation de surprise en voyant la belle suite de vases péruviens que nous devons à MM. Voumard et Fritz Favarger. « Comment, » disait-il, nulle part je n'ai rien vu de plus considérable en vases de ce genre, nous n'avons rien de pareil à Berlin, c'est superbe. Je sais seulement qu'à Bâle il en existe une collection qu'on dit remarquable. » En général votre petit musée possède des objets uniques. » Et l'on voyait que c'était avec peine qu'il s'arrachait à nos collections. « Que n'avons-nous le temps, » a-t-il répété plusieurs fois en poussant un soupir. Ces regrets si touchans dans la bouche du roi, combien n'étaient-ils pas plus vifs encore pour tous ses fidèles Neuchâtelois.

Du Gymnase, LL. MM. se sont rendues à la maison des orphelins, où elles ont été reçues à l'entrée du bâtiment par M. de Meuron, président de la direction, et ceux de ses membres que l'on avait pu convoquer à la hâte; cette visite n'ayant pas été prévue. LL. MM. furent introduites d'abord dans la salle de la direction, où on leur fit remarquer le portrait du fondateur de

l'institution, M. Lallemand, et les tableaux où sont inscrits les noms des donataires. LL. MM. passèrent ensuite dans la salle des leçons, où les élèves des deux sexes, avaient été réunis avec leurs régens. A côté du magnifique édifice où tant d'objets remarquables par leur éclat ou par leur rareté, venaient d'être offerts à leurs regards, le spectacle qu'elles avaient sous les yeux devait frapper par sa simplicité, mais ni la simplicité du local, ni le petit nombre des élèves, ne refroidirent l'intérêt que le roi portait à tout ce qu'on lui présentait. Il adressa à l'instituteur, M. Borel, ainsi qu'à M. le pasteur Diacon, qui s'occupe spécialement de cet établissement, plusieurs questions sur le nombre des élèves, les objets d'enseignement, l'âge auquel les élèves sont admis à l'institut, l'époque de leur sortie, leur destination après leur départ, etc., et comme il apprit qu'ils sortaient tôt après avoir ratifié le vœu de leur baptême, S. M. dit à la reine : « C'est comme » dans notre institut de Potsdam. » Le roi ayant remarqué un élève plus grand que les autres, lui dit : « Eh bien, tu sortiras bientôt, toi ? » L'enfant surpris d'une question inattendue a hésité, S. M. a eu la bonté de la répéter, et l'élève a répondu affirmativement. De son côté, la reine s'occupait des jeunes filles, et comme elles étaient de l'autre côté de la table, S. M., pour se rapprocher d'elles, se tenait penchée sur cette table comme l'aurait fait une de leurs égales, et les considérait avec une touchante bienveillance. Elle adressa aussi quelques paroles à l'une de ces jeunes filles, et plusieurs questions à l'institutrice, M^{lle} Miéville, sur la position de ses élèves.

Au départ de LL. MM., tous ces orphelins, heureux et fiers d'avoir vu leurs souverains et d'avoir été l'objet de leur attention, crièrent à l'envi : *vive le roi ! vive la reine !* les jeunes filles en particulier étaient tout émues. Un grand nombre de personnes s'étaient réunies

dans le corridor de la maison pour avoir le bonheur de voir de près les augustes souverains qui les ont saluées avec leur bonté ordinaire, et sont remontés en voiture pour se rendre à l'hôpital Pourtalès; l'hôpital de la ville, qu'ils avaient demandé à visiter, étant en partie encombré par suite des arrangemens nécessités par les fêtes offertes à LL. MM., ne pouvait guère les recevoir.

La visite qu'elles ont faites à l'hôpital Pourtalès, a offert les scènes les plus touchantes. Elles ont été reçues à la porte de l'édifice par les fils du fondateur de cet établissement charitable, MM. les comtes Louis et Frédéric de Pourtalès, par M^{me} la comtesse Louise de Pourtalès et par les respectables sœurs hospitalières, auxquelles se trouvait accidentellement réunie, M^{me} la supérieure de l'hôpital de Saint-Jacques, à Besançon.

Les ecclésiastiques des deux communions faisant les fonctions de chapelains de la maison, le médecin et tous les employés de l'hôpital que l'on avait pu réunir pour cette visite inattendue, leur furent présentés. LL. MM. parlèrent à chacun avec bonté. La reine a eu entre autres pour les dignes sœurs hospitalières, l'attention la plus bienveillante. Sur l'observation faite au roi que cette visite porterait bonheur à la maison, causerait bien de la joie et ferait du bien aux malades, S. M. répondit : « Il n'y a point de bien à faire ici, tout y est prévu et » tout y est fait. » — LL. MM. ont d'abord visité la salle de la direction, la pharmacie, la chapelle et l'office, dont elles ont remarqué l'excessive propreté. La reine, en entrant dans la chapelle, a regardé l'autel, puis, s'approchant de la table de la communion, elle eut l'air de se recueillir un instant. Restaient à voir les salles des malades; tout en proposant au roi de les visiter, on lui avait exprimé quelques doutes sur la convenance de cette visite, lorsque la reine intervenant, répondit vivement : « Je ne crains rien, je vous assure, j'y suis accoutumée, et je désire tout voir. » Il n'y avait

plus à hésiter, et LL. MM. furent donc conduites dans les différentes salles, où, à leur demande, le D^r de Castella leur donna des détails sur les cas de maladie les plus intéressans. La reine, accompagnée des sœurs hospitalières, s'approchait des lits, interrogeant les malades avec bonté, s'informant de leur état, leur adressant, avec cette douceur angélique qui la caractérise, des paroles d'encouragement et de consolation. Un jeune garçon qui avait subi une grave opération à la jambe; à été spécialement l'objet de l'attention de LL. MM., à plusieurs reprises elles sont revenues auprès de lui, le questionnant sur ses souffrances et lui témoignant la plus affectueuse sympathie. Une femme opérée de la cataracte depuis quinze jours, et dont le bandeau n'avait point encore été levé, leur a été présentée. Le roi ne voulait pas qu'on levât l'appareil, crainte d'accident, il ne le permit que lorsqu'on lui eut assuré qu'il n'en pouvait résulter aucun inconvénient. Pendant qu'on y procédait, le roi et la reine entouraient la malade avec la plus vive sollicitude. On ne peut se faire une idée de la joie de cette femme, qui, une fois le bandeau levé, voyait pour la première fois depuis si longtemps, et avait le bonheur d'avoir sous les yeux le roi et la reine. Celle-ci la questionnait avec bonté, écoutait avec complaisance ses expressions de bonheur; tandis que tous les malades réunis autour d'elle, contemplaient ce touchant spectacle.

Il y avait dans un lit non loin de là, une femme affectée d'une fièvre typhoïde. Le médecin de l'hôpital désirant éviter à la reine l'aspect d'un cas aussi grave, d'une malade dont l'état présentait les symptômes les plus alarmans, cherchait à l'éloigner de son lit, mais la reine l'ayant aperçue, s'en approcha vivement, demanda avec le plus grand intérêt depuis quand cette pauvre femme était malade, ce qu'on pensait de son état, des chances de guérison qu'elle pouvait avoir,

témoignant pour elle la plus vive sollicitude, et lorsque l'une des personnes présentes lui eut exprimé l'opinion que cette pauvre femme allait probablement être arrachée à sa famille; S. M. parut vivement affectée. Malheureusement ces prévisions ne se sont que trop réalisées. Après avoir éprouvé une amélioration qui permettait d'espérer une prompte guérison, elle a succombé subitement.

Il était près de trois heures lorsque LL. MM. rentrèrent au château, et malgré la pluie qui tombait à torrents, la foule se pressait toujours sur leur passage, et les saluait de ses acclamations. S. M. avait invité à dîner au château tous les personnages de distinction présents à Neuchâtel à l'occasion de son séjour dans cette ville, tous les fonctionnaires publics et députés des corps ayant fait partie de la présentation de la veille, qui se trouvaient à Neuchâtel ou à portée de recevoir l'invitation, les chefs de nos manufactures de toiles peintes, et un certain nombre de notables de Neuchâtel et de l'étranger; le nombre des invités était de 130 à 140. La table du roi et de la reine avait été dressée sur l'estrade de la grande salle du château; le prince Alexandre, les princes de Salm, les ministres du roi, les membres du corps diplomatique, les députés de la confédération, et S. E. M. le gouverneur, avaient été invités à y prendre place. Trois tables disposées dans le sens de la longueur de la salle, avaient reçu le reste des convives. La musique du 55^e régiment d'infanterie prussienne, que l'administration de la ville avait fait venir pour le bal qu'elle avait offert à LL. MM., jouait pendant le repas alternativement avec celle de Neuchâtel. S. M. qui, pendant la matinée, avait revêtu l'uniforme de général prussien, portait à dîner l'uniforme du bataillon des tirailleurs de la garde et la médaille neuchâteloise. Pendant le repas, le roi s'est levé, a pris son verre, et se servant du vieil appel neuchâ-

telois : « *Du vin partout,* » il a porté le toast suivant :
« Je bois à la santé et à la prospérité de tous les
» Neuchâtelois, Dieu leur conserve leur simplicité de
» mœurs, leurs vieilles et bonnes institutions et fran-
» chises, et par dessus tout le cœur d'or qui les dis-
» tingue. »

Ces paroles où se peignent si bien la bonté et la cordialité du roi, ont été accueillies par les cris répétés de *vive le roi ! vive la reine !* des larmes de joie et de bonheur coulaient de tous les yeux ; on ne pouvait se lasser d'admirer la grâce et l'affabilité de ce monarque, qui saisit avec tant d'empressement les occasions d'exprimer son affection pour ses peuples. Après le dîner, le café a été servi dans le salon de la reine, où ont été admises autant de personnes que le comportait la grandeur de l'appartement. LL. MM. se sont entretenues long-temps avec plusieurs des assistans ; le roi était d'une gaieté charmante, et paraissait disposé à prolonger l'entretien, mais S. M. la reine était fatiguée, elle avait en perspective le bal du soir, et à six heures, LL. MM. rentrèrent dans leurs appartemens.

Les préparatifs du bal que la ville de Neuchâtel avait prié LL. MM. d'accepter, venaient d'être terminés. Aux salles déjà si spacieuses de son hôtel-de-ville, le conseil-général avait fait ajouter, par une construction simple et solide, élevée à la hauteur de l'étage, une salle de bal de 90 pieds de longueur sur 40 de largeur. Cette salle, construite et décorée par les soins de MM. les architectes Dietrich et Colin, était garnie de tentures blanches et bleues élégamment disposées ; à ses deux extrémités, des gradins en amphithéâtre étaient préparés pour les dames, des milliers de bougies éclairaient cette salle, et y produisaient une clarté éblouissante. MM. les quatre-ministreaux, désirant faire jouir le plus grand nombre possible de leurs bourgeois, du bonheur de voir LL. MM., avaient invité à cette réunion près de 1,800 per-

sonnes, tant de la ville que de la campagne, ainsi que tous les étrangers qui se trouvaient en ville et qui leur étaient recommandés. Dans le but de rehausser l'éclat du bal par l'excellence de la musique, ils avaient demandé et obtenu de S. M., par l'entremise de S. E. M. le gouverneur, l'autorisation de faire venir à Neuchâtel la musique du 55^e régiment d'infanterie prussienne, alors en garnison à Mayence. Leur but avait été complètement atteint, le corps de musique, arrivé depuis quelques jours, avait donné au public des preuves non équivoques de son habileté, et se faisait surtout remarquer par l'admirable ensemble de l'exécution de ses morceaux.

A sept heures, les nombreux invités se pressaient déjà dans la salle du bal, qui semblait encore trop étroite pour les contenir tous. Afin d'éviter l'encombrement au moment de l'arrivée de LL. MM., fixée à huit heures, il avait été décidé que les portes seraient fermées depuis sept heures et demie jusqu'au moment où le roi et la reine auraient fait leur entrée dans la salle. De sages mesures de police avaient été prises pour prévenir le désordre dans la circulation des voitures. Le péristyle de l'hôtel-de-ville était tendu de toiles blanches et formait un élégant salon de réception. Des arbustes et des fleurs décoraient le grand escalier; les membres du comité, distingués par des écharpes blanches et bleues qu'ils portaient au bras, recevaient les dames à leur entrée, et les conduisaient dans la salle du bal.

LL. MM. sont arrivées à huit heures et demie environ. Le roi a été reçu au pied de l'hôtel-de-ville par MM. les quatre-ministres, la reine par les dames du comité du bal; des membres du comité accompagnaient les dames d'honneur de S. M. Huit jeunes gens de Neuchâtel ayant revêtu le costume des pages du roi, précédaient LL. MM. Au moment où elles sont entrées

dans la salle du bal, dont elles ont admiré l'élégante décoration et le splendide éclairage, la musique a joué une fanfare, puis immédiatement après l'hymne national, *Dieu sauve le roi*. Le nombre des personnes présentes était si considérable, que pour que LL. MM. pussent pénétrer aux fauteuils qui leur avaient été préparés, on avait dû former une haie de dames devant lesquelles elles ont passé et qui leur ont ensuite été présentées. Après la polonaise que S. M. le roi a daigné danser avec la femme de M. le maître-bourgeois Robert, tandis que M. le banneret de Meuron avait l'honneur de donner la main à la reine, la danse générale a commencé en présence de LL. MM. A dix heures elles se sont mises à table; un magnifique souper leur avait été servi dans la salle du conseil-général. LL. MM. occupaient deux sièges voisins, en face de l'entrée, et pouvaient ainsi porter leurs regards jusque dans la salle du bal. Une table de quarante couverts réunissait avec LL. MM., S. A. R. le prince Alexandre, les personnes de leur suite, les membres du corps diplomatique, les députés de la confédération et quelques dames de Neuchâtel. M^{me} Robert était placée à côté du roi, le prince Alexandre occupait la place voisine de la reine.

Des buffets disposés dans les salles supérieures offraient aux autres invités des rafraîchissemens et des mets de toute espèce. On avait été admis à circuler dans la salle où soupaient LL. MM., et le nombre de ceux qui profitèrent de l'admission fut si considérable, qu'il occupait plus de la moitié de la salle.

LL. MM. étaient servies par leurs pages; auxquels, à défaut d'expérience, le zèle ne manquait pas pour remplir parfaitement les fonctions qui leur étaient départies.

Les particuliers de la ville s'étaient empressés de mettre à la disposition du comité du souper les vins les plus distingués dans les crûs du pays. Près du roi, on

avait placé du vin de 1795, année de la naissance de S. M., et près de la bouteille se trouvaient les vers suivans :

Vin généreux, réservé par nos pères,
Ton noble espoir se couronne aujourd'hui ;
Coule à flots purs dans le crystal des verres,
Voici l'instant ; l'heureux soleil a lui !

Ainsi, mon roi, le cœur franc et fidèle
De vos sujets s'attendait à ce jour ;
Et quelquefois l'excès de notre zèle
Fait déborder et la joie et l'amour !

On avait placé près de la reine les vers suivans :

Lorsque le ciel, ô reine, vous fit naître
Jetant sur nous un regard de bonté,
Nous ne pouvions ni prévoir, ni connaître
Votre avenir, notre félicité.

Mais aujourd'hui, princesse révérée,
Chacun de nous grave au fond de son cœur
En traits de feu l'an de notre bonheur.

—Le vin sacré, qui nous croit cette année,
Ne sera bu qu'à votre majesté,
Mais pour que Dieu garde votre santé
Nous le priérons, ô reine vénérée.
Tous les matins nous verront à genoux,
Et nos enfans y seront avec nous !

Au milieu du repas, M. le maître-bourgeois en chef s'est levé, et a dit :

« Messieurs,

» La présence parmi nous de nos bien-aimés souve-
» rains, est un événement si réjouissant pour notre
» pays, pour la ville de Neuchâtel en particulier, que
» c'est avec enthousiasme que je vous propose et que
» vous accueillerez une santé que nous portons tous
» dans nos cœurs. Au roi ! A la reine ! *Vive le roi !*
» *Vive la reine !* »

Les acclamations qui ont salué ce toast avaient à peine cessé, que le roi s'est levé à son tour, et élevant son verre, il a dit : « Je bois à la santé et à la prospérité de la ville de Neuchâtel, et des dames qui font l'ornement de cette fête. Nous sommes, la reine et moi, vivement pénétrés de reconnaissance pour l'accueil que nous avons reçu dans ce pays, et surtout à Neuchâtel; le souvenir des journées que nous y passons, ne s'effacera jamais de nos cœurs. Je parle autant au nom de la reine qu'au mien. » Et en disant ces mots, le roi a saisi la main de la reine, dont l'émotion visible disait assez qu'elle daignait partager les sentimens de son royal époux. Il faut renoncer à peindre l'effet que ces paroles du roi ont produit sur tous ceux qui ont eu le bonheur de les entendre; l'accent de bonté et de cordialité avec lequel S. M. les a prononcées, l'assentiment que la reine leur a donné, ont excité les plus vifs transports de joie chez tous les spectateurs de cette scène touchante. Les cris de *vive le roi ! vive la reine !* s'échappaient de toutes les bouches; LL. MM., vivement émues de ces témoignages d'amour et de dévouement, remerciaient avec cette grâce aimable qui leur a gagné tous les cœurs.

Le roi était évidemment touché des témoignages d'affection si nombreux qu'il recevait. Notre franchise un peu vive ne lui déplaisait pas; il y voyait un gage de la sincérité de nos manifestations d'attachement. Si nous franchissions quelquefois les règles de l'étiquette, il comprenait facilement le sentiment qui nous entraînait, et c'était là tout ce qu'il lui fallait. Il le disait pendant le souper à M^{me} Robert : « Je ne puis assez dire combien je suis sensible à l'accueil qu'on nous fait. » « On connaissait le roi, dit la reine, prenant part à la conversation, mais non pas moi. » Quoi de plus aimable que cette observation !

Tôt après, LL. MM. ont quitté la salle du souper pour rentrer dans celle du bal.

Malgré son désir de faire participer le plus grand nombre de personnes possible à la fête qu'il offrait à LL. MM., le magistrat avait dû mettre des bornes à ses invitations; le local seul ne lui eût pas permis de les étendre davantage. Mais le nombre de ses invités était loin d'atteindre celui des habitans de la ville qui désiraient fêter la présence dans nos murs de nos bien-aimés souverains. Un grand nombre d'artisans honorables avaient en conséquence résolu d'organiser un bal de souscription, et ils avaient choisi pour le donner une salle rapprochée de l'hôtel-de-ville, celle des concerts, qu'ils avaient très artistement décorée. Dès que le roi eut été informé de l'existence de cette réunion, il témoigna le désir de s'y rendre, et il y alla à pied, malgré la pluie. A l'entrée du roi, un silence religieux s'est établi dans la salle, où quelques minutes auparavant des centaines de personnes se livraient au bruyant plaisir de la danse, les rangs des danseurs se sont ouverts, et lorsque le roi s'est avancé, l'orchestre a joué *Dieu sauve le roi!* Après avoir considéré quelques instans le spectacle qu'il avait sous les yeux, et s'être entretenu avec les personnes les plus rapprochées de lui, le roi témoigne le désir que la danse continue, et bientôt une valse rapide enlève les danseurs autour de S. M., qui prend plaisir à les voir, et leur parle avec la plus aimable condescendance. A peine la valse est-elle terminée, qu'incapable de résister plus long-temps au sentiment qui la domine, l'assemblée entière salue le roi de ses joyeux vivats. S. M. adresse la parole à plusieurs des assistans, et voyant que la danse a été de nouveau interrompue, il demande lui-même qu'elle recommence, il encourage les danseurs, et ce n'est que lorsque la seconde valse est terminée qu'il se retire aux cris mille fois répétés de *vive le roi! vive la reine!* et rentre dans l'hôtel-de-

ville, d'où il repart bientôt avec la reine. LL. MM. sont accompagnées à leur départ par MM. les quatre-ministres et les membres du comité. Au moment de monter en voiture, le roi se retourne encore, il saisit la main de M. le maître-bourgeois Robert, la frappe de la sienne avec une délicieuse cordialité, en lui disant : « Mon cher maître-bourgeois, je vous remercie » encore de la charmante fête que vous nous avez » donnée. »

Le magistrat avait pensé au plaisir de tous ; ce qui dépendait de lui il l'avait fait, mais il ne pouvait disposer des élémens ; il avait fait préparer dans la rue de la Balance un plancher, il y avait établi un orchestre, et toute la population qui ne prenait part, ni au bal de l'hôtel-de-ville, ni à celui de la salle des concerts, pouvait s'y livrer au plaisir de la danse. Malheureusement ces arrangemens avaient été calculés pour le beau temps, et la pluie tombait à torrens. Et pourtant tel était le sentiment général de plaisir qui dominait chacun, que malgré vents et marée, les danseurs sont restés au bal sans désespérer, jusqu'à quatre heures du matin. La pluie tombait, la danse allait toujours son train ; seulement les danseurs prenaient des parapluies. Le roi, en rentrant chez lui, entendit les sons d'une musique de danse, il croyait rêver, lorsqu'on lui dit que c'était un bal en plein air. « Mes entrailles en ont été émues, » disait-il le lendemain matin. Cette idée l'avait longtemps préoccupé, car de ses fenêtres les sons de l'orchestre populaire parvenaient encore à ses oreilles. Les bals de l'hôtel-de-ville et de la salle des concerts se sont prolongés jusqu'à quatre heures du matin.

Le magistrat n'avait pas pensé seulement aux plaisirs de la population. Il connaît aussi les misères du peuple ; il les connaît parce qu'il les soulage ; représentant d'un roi et d'une reine qui compâtissent à toutes les infortunes, il savait que pour leur plaire il fallait

ne pas oublier les malheureux. La veille, MM. les quatre-ministres avaient fait aux familles pauvres de larges distributions de pain, de viande et de vin. Le lendemain, tout ce qui restait des provisions du bal reçut la même destination.

LL. MM. étaient rentrées dans le château après onze heures ; elles n'avaient pas perdu leur journée, car elles avaient fait bien des heureux, et pourtant à une heure aussi avancée de la nuit, leur extrême bonté leur fit trouver l'occasion de faire encore une bonne action. Une pauvre ouvrière de la Côte-aux-Fées avait travaillé en secret une pièce de blondes qu'elle destinait à la reine ; elle y avait mis tous ses soins, elle avait joui d'avance du bonheur de l'offrir à sa souveraine, elle comptait les jours qui la séparaient du moment fortuné où elle pourrait apporter sa modeste offrande. Le dimanche de très grand matin elle était déjà au château. Elle ne put être reçue, elle attendit ; les heures s'écoulaient, elle attendait toujours ; hélas ! la reine ignorait sa présence. Elle vit LL. MM. partir pour le bal ; elle ne perdit pas patience. Sa confiance en leur bonté ne fut pas un instant ébranlée. A minuit elle était encore au château. Ceux qui servent nos princes sont bons comme eux, ils eurent pitié de cette femme ; sa constance les toucha, et, sur leur demande, à cette heure tardive de la nuit, après une journée aussi fatigante que l'avait été pour la reine celle qui venait de se passer, elle consentit à recevoir la pauvre ouvrière. Elle ne voulut pourtant accepter son cadeau, dont elle admira le travail, qu'à la condition qu'elle en recevrait le prix. Ce n'était pas le compte de celle-ci, elle voulait donner, non pas vendre, mais, la reine insistant, il fallut bien se rendre ; elle parla de deux gros écus, la reine lui remit quatre napoléons, et l'heureuse femme s'en retourna bénissant ses souverains et adressant à Dieu du fond de son cœur, les prières les plus ardentes pour des princes aussi bienveillans.

TROISIÈME JOURNÉE.

Le roi avait annoncé, la veille, son intention de se rendre au Val-de-Travers si le temps le lui permettait; la reine paraissait avoir renoncé à accompagner son auguste époux. A cinq heures du matin encore, la pluie tombait avec violence, et l'on craignait assez généralement que cette course, si vivement désirée par les populations fidèles du Val-de-Travers, n'eût pas lieu. A sept heures l'horizon s'éclaircit un peu; le roi prit immédiatement la résolution de partir; malgré sa fatigue, la reine aussi voulut s'associer à ce voyage. Le roi avait cédé avec sa bonté ordinaire aux vœux qui lui étaient manifestés de toutes parts; lui-même désirait d'ailleurs revoir une contrée qu'il avait parcourue avec tant d'intérêt 25 ans auparavant, et où il avait reçu de si nombreux témoignages de dévouement et d'affection. La reine savait que les plaisirs du roi ne sont complets que lorsqu'elle les partage, et elle avait le plus vif désir de connaître une vallée que ses sites rendent l'une des plus remarquables et des plus pittoresques de la Suisse.

LL. MM. se sont mises en route à neuf heures et demie; elles étaient seules dans un landau attelé de six chevaux; elles avaient voulu une voiture qui pût être découverte et qui leur permit de voir à leur aise la contrée qu'elles allaient parcourir. Celle qu'elles avaient choisie était précisément la même dont l'essieu s'était rompu près de Bâle, et qui était revenue la veille. Elles étaient précédées par S. E. M. le gouverneur. S. A. R. le prince Alexandre et une partie des officiers

et des dames de la suite de LL. MM., les suivaient immédiatement. Les membres du conseil d'état en service ordinaire, invités par le roi à l'accompagner dans cette course, fermaient le cortège dans deux voitures. Le roi était en simple redingote et en chapeau rond. Sa suite avait pris le même costume.

A l'entrée du village de Peseux, auprès d'un arc-de-triomphe en verdure élevé par la population de ce village, le roi a trouvé M. de Pury, maire de la Côte, à la tête de sa cour de justice, des pasteurs de sa juridiction, des officiers militaires, des notables et de toute la population en habits de fête. S. M. a fait arrêter sa voiture. M. le maire s'est approché, et en lui présentant les autorités, il lui a dit : que pleins d'amour pour le meilleur des rois, qui les comblait de bienfaits, ils attendaient respectueusement les ordres qu'il plairait à S. M. de leur donner. Le roi a répondu : « Messieurs, les premiers ordres que j'ai à vous donner, » c'est de vous couvrir, car le mauvais temps pourrait » vous causer des rhumes violens : » S. M. a ensuite causé familièrement avec les personnes qui venaient de lui être présentées, leur adressant des questions sur la juridiction, et le nom des villages dont elle se compose. Apprenant que le village de Colombier en faisait partie, le roi annonça l'intention d'y passer dans la soirée, si le temps le lui permettait. La reine exprima ses regrets de ce que la pluie vint diminuer le plaisir qu'elle éprouvait en visitant ce pays.

La population, groupée à l'entour des autorités, avait fait retentir les airs de joyeuses acclamations au moment de l'arrivée de LL. MM. Ses vivats se renouvelaient à chaque instant, et LL. MM. répondaient à ces joyeuses manifestations de la manière la plus gracieuse et avec tant de bonté, que l'émotion était générale.

Lorsqu'elles se sont remises en route, les cris de *vive le roi ! vive la reine !* les ont accompagnées ; la population avide de contempler les traits de ses gracieux souverains, suivait leur voiture, les saluant de ses acclamations ; le village entier était décoré de guirlandes et pavoisé de nombreux drapeaux, les fontaines étaient ornées de fleurs ; on se serait cru dans un faubourg de Neuchâtel. Un second arc-de-triomphe était placé à l'autre extrémité du village, pour le cas où LL. MM. seraient entrées à Peseux en venant du Val-de-Travers. Partout se manifestait le désir des habitans d'offrir à leurs souverains le témoignage non équivoqué de leur dévouement et de leur fidélité.

Corcelles n'était point demeuré en arrière de Peseux ; les mêmes sentimens avaient présidé à la décoration de ce village : partout des guirlandes de verdure et de fleurs, des drapeaux, des arcs-de-triomphe ; toutes les maisons sans distinction étaient ornées ; malgré la pluie la voiture de LL. MM. était découverte ; le roi était couvert de son manteau, la reine avait un petit parapluie à peine suffisant pour la protéger. Le roi lui montrait en souriant les décorations du village ; il remarquait sans doute et non pas sans émotion, que les maisons de la plus chétive apparence n'en étaient pas plus dépourvues que les autres. C'était la pite de la veuve, le roi ne pouvait qu'être sensible à son offrande. Une estrade avait été élevée pour recevoir les jeunes gens des écoles, les jeunes filles habillées de blanc, les jeunes garçons en habits de fête, accompagnés de leurs régens, ont salué LL. MM. des cris de *vive le roi ! vive la reine !* ceux des notables qui n'avaient pu se rendre à Peseux, quelques-uns même qui avaient rapidement franchi la distance qui sépare ces deux villages, et la population tout entière réunie près de là, mêlaient leurs cris à ceux de leurs enfans ; la joie, l'émotion, peintes sur toutes les figures, les acclamations non interrompues des habi-

tans qui suivaient la voiture de LL. MM., témoignaient assez des sentimens qui les animaient, et du bonheur que leur causait la visite de leurs souverains.

Aussi long-temps que les voitures du roi montèrent la côte qui, à la sortie de Corcelles, conduit au chemin de Rochefort, elles furent suivies par une partie de la population de Corcelles. Une femme avait réussi à cueillir un bouquet de fraises de l'arrière-saison; elle les offrit à la reine; elles semblaient avoir encore mûri pour elle; la reine lui donna un napoléon. Les cris de *vive le roi!* retentissaient encore lorsque les voitures prirent plus rapidement la route de Rochefort. Ce village aussi avait élevé à ses deux extrémités des arcs-de-triomphe, plusieurs des maisons situées sur le passage du roi, étaient pavoisées de drapeaux et ornées de guirlandes; les habitans, réunis à l'entrée du village, ont salué LL. MM. de leurs acclamations.

La traversée du bois de Rochefort s'était faite par un temps sombre et pluvieux, d'épais brouillards descendaient jusque sur la cime des arbres; on s'attendait que la vallée entière allait en être remplie, et que LL. MM. ne pourraient pas jouir du spectacle si grandiose qu'offre l'entrée du Val-de-Travers. Heureusement ces prévisions ne se sont pas réalisées; au moment où le cortège royal entrait dans le défilé de l'ancien château de Rochefort, le temps s'est éclairci, les brouillards se sont dissipés et ont permis à LL. MM. de voir l'entrée de la vallée dans toute sa pittoresque beauté, et de contempler d'un côté :

Du Creux-du-Vent la roche tortueuse,
et de l'autre,

Le précipice où bouillonnait la Reuse;
si elles n'ont pas traversé

De Roc-coupé le défilé critique,
c'est que, grâce à la munificence royale, [une magnifique route que l'on ne peut assez admirer, a nivelé ce

passage difficile ; et abrégé , en la rendant plus agréable , la jolie route de Rochefort à Brot ; Brot, ce petit village renommé par l'élégance et la légèreté de ses arcs-de-triomphe, n'était pas cette fois resté au dessous de sa réputation.

Quoique le village de Noiraigue ne fût pas situé sur la route que LL. MM. devaient parcourir, les loyaux sentimens de ses habitans et leur amour pour le roi, ne leur permettaient pas de rester tranquilles spectateurs de ce que faisaient leurs voisins. Ils étaient venus placer un arc-de-triomphe près des rochers de la Clusette ; des gradins pratiqués dans le talus de la route et dans les enfoncemens qu'elle présente, avaient reçu toute la population du village ; les notables étaient à Travers : Les acclamations dont elle a salué ses souverains ont été vives et unanimes comme ses sentimens. Du haut de la belle route de la Clusette, LL. MM., en plongeant leurs regards sur ce village, avaient déjà pu voir le clocher de sa petite chapelle et les toits de la plupart de ses maisons ornés de drapeaux à leurs couleurs.

Le hameau de Rosières, composé de trois ou quatre maisons, avait aussi son arc-de-triomphe ; toutes les maisons visibles étaient pavoisées. La seule habitation isolée que l'on trouve de Rosières à Travers, avait sur la route une jolie décoration ; les habitans du quartier de Vaux, qui en sont éloignés d'une portée de fusil, étaient aussi venus y placer la leur, de telle sorte que d'une frontière de la juridiction de Travers à l'autre, tous les endroits habités et jusqu'au plus petit hameau, avaient voulu célébrer le passage du roi par quelques démonstrations.

La communauté de Travers avait, par une délibération unanime, chargé une commission tirée de son sein, de faire décorer convenablement le village. Les maisons appartenant à la commune ont été pavoisées et ornées de guirlandes, des arcs-de-triomphe élevés

aux deux extrémités du village, toutes les fontaines ornées de fleurs; les dames, les jeunes filles, chacun avait contribué de son mieux à l'arrangement de ces ornemens.

Plusieurs particuliers avaient tendu à travers la rue principale du village de superbes guirlandes de verdure et de fleurs. Toutes les maisons, deux exceptées, étaient pavoisées et décorées de verdure. Rien, en un mot, dans les manifestations extérieures, ne distinguait Travers des villages les plus fidèles de la principauté. Mais ce n'était pas seulement par des manifestations muettes que ce village devait faire preuve de respect et de dévouement pour ses souverains. Une foule considérable s'était réunie près du château, sa terrasse, les murs voisins, la route, étaient couverts de monde; l'homme le plus âgé du village et de la juridiction s'y était traîné péniblement.

Cinquante jeunes filles, qui toutes gagnent leur vie par un travail journalier, s'étaient offertes de leur propre mouvement à faire des guirlandes; elles y avaient consacré tous les petits momens qu'elles pouvaient dérober au travail et même au sommeil; vêtues de leur mieux aux couleurs royales, elles étaient placées sur la terrasse du château; décoration vivante, elles tenaient en main une énorme guirlande de 120 pieds de long, et criaient de tout leur cœur : *vive le roi ! vive la reine !*

Au moment de leur arrivée, LL. MM. furent saluées par des vivats prolongés qui ne cessèrent que lorsque M. de Sandoz-Travers, maire de la juridiction, à la tête des autorités locales, du clergé, des officiers militaires et des notables, commença à exprimer en ces mots au roi l'hommage de la population :

SIRE,

Les instans de V. M. sont précieux; l'hommage de nos sentimens de fidélité et de gratitude sera court, mais il part du cœur.

V. M. daigne visiter nos montagnes; dans ces vallées autrefois couvertes de noirs sapins, elle verra partout de riches et florissans villages, cent quarante ans de paix et de bonheur ont produit ce résultat; cent quarante ans d'une protection inépuisable en bienfaits. Tout ce que nous possédons, tout ce que nous sommes, nous le devons à V. M. et à ses illustres prédécesseurs. Aussi nos biens et nos vies sont à vous, mon prince et mon seigneur.

Daignez, sire, agréer l'hommage de notre profonde gratitude et de notre inviolable fidélité, et puisque notre auguste reine n'a pas craint l'intempérie de nos montagnes pour donner à ses sujets une preuve de sa royale bienveillance; qu'il nous soit permis de déposer également à ses pieds l'hommage de notre vénération et de notre amour.

Le roi a remercié M. de Sandoz; il s'est fait présenter les autorités, les a toutes saluées avec un air de bonté particulière, puis il s'est entretenu assez longtemps avec le maire, lui a adressé plusieurs questions sur la localité, et a appris accidentellement de lui qu'il tenait en fief du roi, le château au pied duquel il se trouvait. Enfin, S. M. a donné le signal du départ, et si les acclamations avaient été vives à son arrivée, elles le furent bien davantage encore lorsque la population eut vu de ses yeux l'air affable du roi, la bonté et la bienveillance empreintes sur les traits de la reine.

De tous les villages du Val-de-Travers, Couvet était sans contredit celui qui offrait à l'œil le plus magnifique spectacle. En y entrant, on voyait qu'il n'y régnait qu'un cœur et qu'une âme; un sentiment général avait présidé à tout ce qui avait été fait pour la réception de LL. MM. A la première nouvelle de leur voyage, la communauté avait à l'unanimité pris les mesures nécessaires pour leur réception solennelle; on ignorait encore si elles passeraient au Val-de-Travers, mais on voulait être prêt à tout événement, on se sentait heureux à la pensée que l'on travaillait pour des souverains aussi vénérés. Un mois déjà avant l'époque fixée pour leur passage, toutes les dames du village, sans au-

cune distinction de rang ou de fortune, celles même qui appartenaient à des quartiers éloignés, se réunissaient tous les soirs pour préparer les décorations qui devaient orner le village. C'était pour chacune d'elles un empressement et un plaisir qu'elles n'auraient voulu céder à personne, et plus d'une fois on s'est étonné de leur persévérance et de leur dévouement. Les drapeaux qui pavoisaient les édifices et les maisons ont été faits par elles; festons, guirlandes, fleurs artificielles, tout a été leur ouvrage.

Couvet avait d'ailleurs résisté à toutes les sollicitations qui lui avaient été faites de la part d'autres parties du vallon, pour se joindre à elles dans le but de présenter des pétitions qu'il désapprouvait hautement. Toutes les tentatives avaient échoué contre la volonté de ses communiens; dans cette commune populeuse, il s'était trouvé *une* seule voix pour appuyer ces inconvenantes démarches. Communiens et habitans, tous avaient rivalisé de zèle pour donner au village cet aspect de joie, de bonheur et d'allégresse, en rapport avec les sentimens qui étaient dans tous les cœurs. Et leurs efforts ont été couronnés d'un plein succès, car rien de plus magnifique que l'aspect de Couvet, le 26 septembre, au moment où LL. MM. y ont fait leur entrée. La principale rue de ce magnifique village n'offrait à l'œil qu'une série non interrompue de drapeaux, de bannières, de fleurs, de guirlandes, de décorations de tout genre. Une porte d'honneur simple et élégante, figurant une barrière de ville, avait été construite en dehors de l'entrée du village. Elle était ornée d'inscriptions, on y voyait flotter ces couleurs chères au cœur de tout bon Neuchâtelois; et qui pendant cette semaine de bonheur ont si souvent réjoui nos yeux. Une estrade décorée avec élégance avait été construite au milieu du village pour recevoir les enfans, au nombre de deux cents, les garçons en habits de fête, les

jeunes filles en robes blanches, avec une ceinture aux couleurs de la reine, tous ayant à la main un petit drapeau de la même couleur, qu'ils agitaient pour témoigner leur plaisir.

Dans les environs du village, aux Prises, à Placemont, les arbres les plus élevés étaient surmontés de drapeaux, dont les couleurs éclatantes et variées contrastaient avec les teintes mélancoliques et sévères que l'automne et un ciel chargé de nuages prêtaient à la campagne.

Rien de solennel comme l'entrée de LL. MM. dans ce beau village. Complimentées auprès de la porte d'honneur par le lieutenant-colonel Berthoud au nom de la population, elles l'ont traversé au pas, accompagnées des acclamations unanimes, incessantes des habitans, acclamations qui ont encore redoublé quand les enfans y ayant joint les leurs; on a vu LL. MM. les saluer avec amour, et les bénir en quelque sorte. Tous les cœurs étaient émus, et bien petit le nombre des yeux qui demeuraient secs. La veille encore on était dans l'angoisse; on avait appris que LL. MM. ne viendraient au Val-de-Travers que si le temps le permettait, et la pluie était tombée toute la nuit, mais dès que l'on eut acquis la certitude de leur arrivée, la joie avait succédé à l'inquiétude, et le bonheur était d'autant plus grand que l'on avait un instant craint de le perdre.

Aussi, lorsque LL. MM., quittant Couvet, ont pris la route de Môtiers, la population tout entière s'est précipitée à leur suite, et sans tenir compte ni de la pluie qui tombait avec violence, ni des chemins qu'elle avait gâtés, hommes, femmes, enfans, les ont suivies jusqu'à Motiers, où ils sont arrivés presque au même moment qu'elles.

Môtiers avait été choisi comme chef-lieu de la juridiction pour l'endroit où les autorités des juridictions du Val-de-Travers et des Verrières seraient présentées

à LL. MM. Un arc-de-triomphe qu'on a pu distinguer encore par son élégance au milieu de tous ceux que le respect du peuple avait élevés sur les pas de LL. MM. , formait l'entrée du village ; la fontaine publique était ornée de fleurs, la plupart des maisons de la grande rue pavoisées. On voyait pourtant avec peine que quelques-unes d'entre elles, et parmi elles les habitations de personnes que leur devoir et leurs sermens devaient plus que d'autres rattacher au roi, non seulement n'avaient pas de décorations, mais que leurs propriétaires avaient jugé convenable de s'absenter ; la joie publique semblait être un supplice qu'ils n'avaient pu supporter. Historien impartial de la relation du séjour de nos bien-aimés souverains, nous ne voulons dire que la vérité, et nous la dirons toute entière. Mais si quelques individus avaient abandonné leur village dans cette occasion solennelle, des milliers de personnes accourues des parties fidèles de la vallée, des belles montagnes qui l'entourent, des Verrières, des Bayards, de la Côte-aux-Fées, remplissaient la rue de Môtiers, et en entendant les cris mille fois répétés de *vive le roi ! vive la reine !* qui l'y ont accueillie, S. M. a pu juger que la masse d'hommes qui derrière les rochers de la Clusette aiment leur roi et les vieilles libertés du pays, sont encore nombreux, et que le cri national de *vive le roi !* y fait encore battre les cœurs. L'entrée de LL. MM. dans le village de Môtiers offrait le coup-d'œil le plus imposant ; malgré la pluie, la large rue était couverte par les flots serrés de la population, que leurs équipages avaient peine à traverser, et qui remplissait l'air de ses acclamations. La garde d'honneur du Val-de-Travers et des Verrières, commandée par le capitaine Ch. Guye, était rangée en bataille, la musique du 4^e arrondissement à sa tête ; devant la maison Boy de la Tour, où LL. MM. sont descendues. M. Courvoisier, châtelain du Val-de-Travers, et M. Perroud,

maire des Verrières, s'y trouvaient à la tête de leur cour de justice, du clergé de leur juridiction, des officiers militaires et des notables, et en ont présenté les membres individuellement.

Le roi les a accueillis avec cette affabilité qui n'est pas de la condescendance mais qui vient du cœur. Sa figure est si expressive qu'il voudrait en vain dissimuler ses sentimens. « Que de noms, disait-il, en entendant la présentation, je ne puis me les rappeler tous, mais cela me touche beaucoup; » il ne put achever cette phrase, une nouvelle présentation était venué l'interrompre, mais le ton avec lequel elle était dite, prouvait assez que ce qui le touchait, c'était de voir tant de personnes réunies pour lui témoigner leur dévouement, et que le regret qu'il exprimait était celui de ne pouvoir les connaître plus particulièrement.

Un chœur de jeunes messieurs et de jeunes dames du Val-de-Travers, au nombre de cent, s'était réuni dans le jardin de la maison Boy-de-la-Tour, et faisait entendre des chants harmonieux, dont les paroles, composées pour cette circonstance solennelle, respiraient l'amour du roi et de la patrie. L'hymne national, *Dieu conserve le roi*, réclamait la première place dans ces chants patriotiques; au milieu des autres, nous citerons les paroles du suivant :

Aimez votre patrie
Heureux Neuchâtelois!
C'est la terre choisie
Par le maître des rois.
Sur ses hautes montagnes
Plane la liberté,
Dans ses belles campagnes
Règne l'égalité.

Aimez votre patrie
Heureux Neuchâtelois!
Offrez lui votre vie
Et respectez ses lois.

Aimez votre patrie
Heureux-Neuchâtelois !
Elle est l'enfant chérie
Du plus sage des rois.
De sa main paternelle,
D'innombrables bienfaits
Se répandent sur elle
Et comblent nos souhaits.
Aimez, etc.

L'expression simple d'un sentiment vrai est toujours de la poésie, et à ce titre ces vers chantés par des bouches fidèles, ont fait plus d'impression sur le cœur de nos souverains, que n'auraient pu le faire des odes pompeuses où souvent l'absence du sentiment se cache sous le luxe des expressions.

La musique du Val-de-Travers alternait avec les chants.

On servit à déjeuner à LL. MM. dans une des salles de la maison ; la place était restreinte ; peu de personnes purent être admises à l'honneur de s'y trouver avec elles ; mais elles charmèrent, par leur grâce, toutes celles qui eurent cette heureuse chance. La suite du roi et les membres du conseil d'état déjeûnaient dans une salle voisine. Autant que l'espace libre le permettait, on y laissait pénétrer les personnes qui désiraient voir LL. MM. de plus près ; elles se glissaient près de la porte du salon, et pouvaient satisfaire le sentiment qui les y conduisait. Ce n'était pas celui d'une vaine curiosité. Le roi, qui a la vue fort basse, ne les apercevait pas sans doute, mais la reine voyait pour lui. Une dame de Môtiers, âgée de près de 80 ans, appartenant à une de ces familles dans lesquelles l'amour du roi est héréditaire, Neuchâteloise de la vieille roche, avait le plus vif désir de voir LL. MM. Un de ses parens l'avait amenée à la porte de l'appartement où elles déjeûnaient. Elle avait le roi et la reine devant elle, mais elle ne pouvait en croire ses yeux ; la

simplicité de leur costume la mettait dans le doute ; elle ne pouvait s'imaginer que ses souverains, que dans son imagination elle entourait toujours d'une auréole de gloire, fussent là devant ses yeux, vêtus comme de simples particuliers, mais lorsqu'elle dut se rendre à l'évidence, elle éprouva la plus vive émotion, et les mains levées au ciel, elle s'écriait. *Dieu les bénisse ! vive le roi ! vive la reine !* elle le faisait même assez à haute voix pour que la personne qui l'avait amenée, craignant qu'elle n'occasionât quelque dérangement, crût devoir l'engager à se retirer, et déjà elle était prête à partir ; mais la reine l'avait aperçue, elle l'avait montrée au roi : *Fritz, sieh doch die alte Frau an* (Fritz, regarde donc cette vieille dame), lui avait-elle dit. Le roi demanda qui elle était ; il apprit que par ses sentimens elle pouvait être mise au nombre des plus fidèles sujettes de S. M., et que ce jour serait rangé par elle au nombre des plus beaux de sa vie. « Mais pourquoi ne » la fait-on pas asseoir, » dit le roi. Cependant M^{lle} Besancenet, qui ne se doutait pas qu'elle avait été l'objet de l'attention de LL. MM., s'éloignait déjà, lorsque la reine s'en apercevant, dit : « Mais pourquoi s'en va-t-elle, » je ne lui ai encore rien dit, » et au même instant, S. M. se leva de table pour la suivre ; le roi en fit autant. M^{lle} Besancenet avait été rappelée ; elle fut présentée à LL. MM., qui s'entretenrent quelques instans avec elle, l'interrogeant sur sa famille, sur sa santé. Son émotion était extrême ; elle ne cessait de bénir Dieu du bonheur qu'il lui accordait de voir ses souverains avant sa mort. La reine, qui avait peine à comprendre ses paroles, que l'émotion plus encore que l'âge rendait tremblantes, se penchait pour l'écouter et l'encourager. Pendant cette conversation, on avait servi le café, le roi engagea M^{lle} Besancenet à en prendre une tasse ; elle refusa d'abord, puis se ravisa, prit celle qu'on lui offrait et la but avec tant de précipita-

tion que le roi se vit obligé de l'arrêter, en lui disant : « Mais, madame, vous allez vous brûler, ce café est » très chaud. »

De pareils traits peignent mieux que tous les raisonnemens, et la bonté du roi et la nature de son affection pour ses sujets de Neuchâtel. Ce n'est pas sans orgueil mais ce n'est pas sans fondement non plus, que nous nous appelons quelquefois ses enfans de prédilection.

On avait déjà remarqué à quel point le roi conserve le souvenir des personnes qu'il a connues autrefois. Il en avait donné des preuves au Landeron, en mettant le pied sur la principauté; à Neuchâtel il s'était informé de plusieurs personnes qu'il avait remarquées dans son précédent voyage et qui étaient mortes dès lors, et avait payé à leur mémoire le tribut de ses regrets; à Môtiers aussi sa pensée se reporta sur ceux qu'il avait vus lors de sa première apparition dans ce pays. Quelle heureuse faculté pour un prince ! en être reconnu est déjà une faveur, et ce n'est pas la moins précieuse.

La reine paraissait enchantée du Val-de-Travers, elle le dit à la personne placée à côté d'elle, et sur l'observation qu'on lui fit qu'avec un temps aussi pluvieux, il devait paraître bien sombre aux personnes qui le voyaient pour la première fois : « J'aime les montagnes, répondit » la reine, elles me rappellent mon pays, celles-ci sont » superbes; j'ai eu de la peine à m'accoutumer à un pays » de plaines. » Parmi les personnes qui se pressaient près de la porte, il y avait plusieurs dames en noir, la reine fit l'observation qu'il y avait dans ce pays beaucoup de personnes en deuil; on lui répondit que cela venait sûrement de ce qu'ici on portait le deuil beaucoup plus long-temps qu'on ne le faisait ailleurs. « On fait » bien, répondit la reine, avec une expression de tristesse, il est pénible de le porter aussi peu. » Lorsqu'on offrit du vin mousseux à LL. MM., la per-

sonne placée près de la reine lui dit que c'était du vin de notre pays. « J'en suis bien aise, répondit la reine; » *mon mari* aime le vin de Neuchâtel; il lui convient. »

La vue de M^{lle} Besancenet avait rappelé à la reine qu'une dame âgée et très respectable de Neuchâtel, avait aussi témoigné le désir de la voir, elle le dit à l'une des dames qui se trouvaient là, et qui, par un de ces accidens qu'on appelle hasard, mais qui mériteraient un autre nom, se trouvait être sa nièce. La reine ajouta avec cette angélique bonté qui caractérise toutes ses paroles et tous ses actes : « Si nous n'étions pas si pressés, j'aurais été la voir moi-même. » La reine ne se doutait pas que le matin même, au moment où elle partait pour le Val-de-Travers, sa voiture avait été un moment arrêtée devant la maison de cette dame si bien-faisante, si respectable, qui était là dans la rue, avide de contempler les traits de sa souveraine, et qu'un instant de plus elle eût pu lui être présentée.

Pendant le repas, le roi s'était informé, de la personne auprès de laquelle il était placé, quel était le propriétaire de la maison où il avait été reçu, et ayant appris qu'il habitait Marseille, il fit la réflexion que les Neuchâtelois voyageaient beaucoup, mais qu'ils finissaient toujours par revenir dans leur patrie, pour y faire du bien et se rendre utiles. On lui répondit que cela était bien naturel, son gouvernement leur offrant tant de garanties de bonheur. « Vous êtes bien gouvernés, » dit le roi, parce que vous vous gouvernez vous-mêmes. »

Le roi est grand admirateur des beautés de la nature. Il parlait avec ravissement des beaux sites de notre pays : « Quel plaisir j'éprouve, disait-il, à voir le lac; ce matin je me suis tenu debout dans ma voiture, aussi long-temps que j'ai pu l'apercevoir; cette belle nappe d'eau a pour moi un attrait particulier. » M. de Pfuel fit alors l'observation que lorsque l'on avait eu le lac

long-temps sous les yeux, on s'y attachait tellement que quand on en était privé, c'était comme si l'on enlevait d'un salon une glace qu'on a l'habitude d'y voir, et qu'on y cherche toujours. « Dites mieux, général, » répartit le roi, c'est comme si l'on était privé, dans un salon, de la présence des dames. »

On ne finirait pas si l'on voulait citer tous les mots gracieux, spirituels, mais surtout empreints de bonté et de sensibilité, échappés au roi pendant cette mémorable journée; il y en a beaucoup qui sont gardés comme de bonnes fortunes, par ceux qui les ont entendus.

Le séjour qu'ont fait LL. MM. dans la maison Boyde-la-Tour, à Môtiers, a été court, mais il a été marqué par les plus charmans épisodes. Le costume du roi, mais plus encore son extrême bonté, la facilité de son abord, avaient banni toute étiquette. Bien des personnes en y entrant, auraient été, comme M^{lle} Besancenet, embarrassées de dire qui était le roi. LL. MM. causaient indistinctement avec toutes les personnes qui étaient à leur portée. Elles pénètrent inopinément dans une chambre; elles y trouvent deux personnes en deuil, qui, par ce motif sans doute, se tenaient à l'écart; le roi les interroge avec bonté sur la cause de leur deuil, et lorsque la reine apprend que c'est la mort d'un père, elle verse elle-même des larmes à la pensée de celui qu'elle a perdu.

Pendant toutes ces aimables conversations, les chants et la musique continuaient. La reine sortit du salon; elle vint sur le perron remercier les chanteurs, parut vivement touchée en apprenant qu'une partie d'entr'eux venaient des montagnes à quelques lieues de distance, et témoigna toute sa sollicitude de voir ces jeunes personnes tête découverte, recevoir une pluie abondante; de vives acclamations répondirent à ces bienveillantes paroles, et redoublèrent lorsque, quelques instans après, le roi s'avança tête nue dans le jardin, et adressa au direc-

teur du chant, M. Magnin, régent à Fleurier, les plus gracieuses paroles.

Mais petit à petit, le jardin, destiné exclusivement aux chanteurs et à la musique, s'était rempli d'une foule de personnes du peuple; l'accès auprès du roi était partout facilité; les chanteurs étaient donc en minorité dans le jardin, et le roi en revenant, crut avoir vu toute la population. Aussi ne put-il réprimer un mouvement de surprise; lorsque M. le châtelain du Val-de-Travers s'approchant de lui un instant après, le pria de vouloir bien passer dans une chambre dont les fenêtres donnaient sur la rue, et où la population pourrait le voir. « Mais je viens de le faire, » répondit-il avec vivacité. Il ne put se persuader qu'il n'en avait vu qu'une partie, que lorsque qu'ayant passé avec la reine dans la chambre voisine, il vit la foule immense qui stationnait dans la rue et qu'il entendit ses acclamations.

Encore un trait qui prouve que rien n'échappe à la reine, qu'elle ne laisse passer aucune occasion de donner des preuves de sa bonté. M. le pasteur des Verrières se trouvait à Môtiers; il avait trouvé l'occasion d'adresser au roi quelques paroles de remerciement pour les bienfaits dont sa paroisse a été l'objet de la part de S. M.; le roi lui avait demandé son nom. Au nom de Delachaux, la reine s'est vivement retournée. « Mais, » lui dit-elle, c'est votre épouse qui m'a été présentée hier, » et sur sa réponse affirmative, « veuillez, ajouta-t-elle, remercier encore beaucoup ces dames pour le beau présent qu'elles m'ont apporté. »

Le Val-de-Travers avait aussi à présenter à la reine une offrande des produits de son industrie, Une écharpe de blondes noires, une pièce de blondes blanches; une pièce de dentelles, devaient donner à la reine une idée de la perfection où ce genre de travail a été porté dans cette vallée; mais ce qui formait l'objet le plus précieux de cette offrande, c'était un mouchoir en dentelles d'un

travail remarquable, le premier qui ait été fait dans ce pays; la difficulté du travail principal, le fond du mouchoir, dont Adèle Herb, née Jeanrenaud, de Travers, a été chargée, était telle, que pour le faire elle dut mettre en œuvre 2,500 fuseaux; le travail non moins distingué des bordures et des coins, a été fait par Rosine Reymonda, de Rotel, Rosalie et Julie Borel, de Couvet. Mais on pourra juger au reste de tout l'intérêt que la population du Val-de-Travers, celle de Couvet en particulier, a mis à la confection de cet ouvrage, lorsqu'on saura que l'ouvrière qui en a fait la partie principale, a été logée pendant plusieurs mois dans une maison particulière à Couvet, que pour qu'elle ne fût pas exposée à perdre un temps précieux, les dames de ce village se rendaient journellement auprès d'elle, soit pour lui porter sa nourriture, soit pour l'encourager et la diriger.

Grâces à ces encouragemens, aux soins journaliers qui lui ont été consacrés, aux sages directions qu'elle a reçues, ce mouchoir est devenu un des plus beaux ouvrages que l'industrie du Val-de-Travers ait jamais produit.

L'offrande du Val-de-Travers devait être remise à la reine à Môtiers, mais l'incertitude où l'on avait été sur la course de LL. MM. dans ce vallon, avait déterminé les personnes chargées d'offrir les objets dont elle se composait, à les envoyer à Neuchâtel, où ils étaient encore. Ce fut dans la soirée du même jour que cet hommage de respect et d'amour fut déposé aux pieds de celle à laquelle les habitans du Val-de-Travers avaient un si grand bonheur à l'offrir.

A une heure environ, LL. MM. ont quitté Môtiers, laissant tous ceux qui les avaient vues, enchantés de leur aimable et touchante simplicité, et de la facilité de leur abord. Chez les souverains, ce sont ces qualités qui frappent le plus la population. Une femme de

Fleurier, qui s'était glissée dans la cour de la maison Boy-de-la-Tour, après LL. MM., et assistait à leur descente de voiture, s'était approchée du roi, et en lui frappant sur l'épaule, lui avait dit : « Dites donc, monsieur, est-ce vous qui êtes le roi ? » Sur quoi S. M. lui aurait répondu en riant, « oui. » « Eh bien, reprit cette femme, nous vous aimons bien, vous n'êtes pas un souverain orgueilleux. »

A son retour à Couvet, le roi a retrouvé les mêmes transports de joie, les mêmes témoignages d'amour qui l'avaient accueilli à son passage. « On nous accuse d'adulation et de flatterie, écrivait, quelques jours après, une des personnes les plus respectables de ce village, mais ce sont ceux qui ne savent pas ce que c'est que la reconnaissance. En la présence comme en l'absence de nos souverains, nous serons toujours les mêmes. Ce jour mémorable a été la plus belle récompense de notre dévouement et de notre fidélité; chacun se le répétait, chacun s'encourageait à faire mieux si l'occasion s'en présentait. »

Le soir, un bal a réuni toute la population; le village et tous les hameaux des environs se sont spontanément illuminés. Les feux allumés sur les hauteurs produisaient le plus bel effet.

Les manifestations de dévouement dont le village de Travers avait offert le spectacle le matin, se sont renouvelées au retour. Les notables, M. le maire à leur tête, réunis près de l'arc-de-triomphe, ont salué le roi de leurs acclamations. Les jeunes filles des écoles, vêtues de blanc, disposées sur la terrasse du château, chantaient la *Sagnarde*. A mesure que le cortège traversait le village, les habitans sortaient de leurs maisons, poussant les cris de *vive le roi ! vive la reine !* Le matin après le passage de LL. MM., les notables s'étaient réunis au nombre de plus de 40 à la maison-de-ville; pour boire

à la santé du roi. L'air de bonté, la simplicité du roi et de la reine, semblaient avoir gagné tous les cœurs. Des étrangers qui se trouvaient à cette époque au Val-de-Travers, ont été surpris et touchés du spectacle que cette vallée offrait en ce jour mémorable, et des témoignages de fidélité, et de dévouement dont les populations entouraient leur souverain; quelques-uns faisaient des comparaisons qui n'étaient pas à l'avantage de leur patrie; l'un d'eux, touché de l'affabilité du monarque, disait qu'il ne s'étonnait plus *de nous voir raffoler de notre roi.*

Au surplus, rien ne peut mieux peindre cette journée que l'impression qu'elle a faite sur le roi. On le plaignait d'avoir été exposé à un aussi mauvais temps: « Je ne m'en suis pas aperçu, » répondait-il, ou bien encore, « malgré la pluie, la journée a été charmante. » Et ce mot à la fois si touchant et si aimable, adressé au colonel français de Courtigis, qui se trouvait chez lui au moment de son retour, et qui lui témoignait la crainte qu'il fût fatigué. « J'ai la précieuse faculté, répondit S. M., de ne pas sentir la fatigue, lorsque je suis » heureux. »

Ah! qui voudrait, qui pourrait encore ne pas agir de manière à mériter un pareil témoignage?

En passant à Rochefort, S. M. a trouvé une députation de la communauté du Locle. Elle était chargée de lui représenter tout le chagrin qu'éprouvait la population des Montagnes, de la résolution qu'elle avait prise de ne pas aller aux Brenets et de ne faire que passer au Locle. La députation arrêta la voiture près de l'auberge du village; S. M. n'en fut point offensée, elle lui répondit avec bonté: « Je dois être à Berlin le 3 octobre; » qu'on me prouve que je pourrai y arriver, et je suis » prêt à rester. Parlez à Pfuel. » La députation, un peu encouragée par ces paroles, se mit en route pour Neuchâtel.

De Rochefort, LL. MM. sont descendues par la route de la Luche; elles ont traversé Bôle. Quoique l'avant-veille encore, on ne sût pas que LL. MM. devaient y passer, on avait décoré de guirlandes la rue qu'elles devaient traverser, et élevé un arc-de-triomphe sur la route qu'elles devaient parcourir. Les notables du village les y attendaient, et la population entière s'était réunie à eux pour les saluer de ses vivats.

LL. MM. sont arrivées à Boudry à quatre heures, les décharges de l'artillerie de la ville et les cloches ont annoncé le moment où elles franchissaient la limite du district à la descente d'Areuse; les jolies campagnes de ce village situées sur la route, étaient élégamment décorées; l'on voyait flotter des drapeaux sur toutes les manufactures des environs; celle des Isles était ornée avec beaucoup de goût.

L'entrée de la ville de Boudry était formée par un très bel arc-de-triomphe, sur l'un des côtés duquel on lisait :

Hommage de fidélité au roi.

et de l'autre,

Hommage de respect à la reine.

La belle allée de noyers en avant de la ville, servait d'avenue à cette porte improvisée. A droite, du côté de la ville, on avait élevé une estrade sur laquelle se trouvaient 140 jeunes filles de Boudry, Cortailod et Bevaix, et un grand nombre d'hommes qui devaient chanter un hymne patriotique à LL. MM.

De l'autre côté de l'arc-de-triomphe, sur une autre estrade, étaient les autorités, le conseil de bourgeoisie de Boudry, les cours de justice de Boudry et de Gorgier, les pasteurs de ces deux juridictions, les officiers militaires et un grand nombre de notables des localités

voisines ; MM. les châtelains Cousandier et d'Ivernois, à leur tête. Le conseil de bourgeoisie avait sa bannière, entourée de notables portant les quatre grandes épées qui caractérisent le cortège ordinaire de cette corporation.

Au moment où LL. MM. sont arrivées, toute la population les a saluées des plus énergiques vivats. M. le châtelain de Boudry a adressé quelques mots au roi, puis M. le bannéret Grellet s'est approché de la voiture de S. M. et l'a harangué au nom de la bourgeoisie.

L'arrivée de VV. MM. dans notre modeste localité nous remplit à la fois de joie et d'émotion ; s'il ne nous est pas donné de les recevoir d'une manière plus digne d'elles, nous leur offrons au moins et nous les supplions d'agréer l'expression des sentimens qui nous animent envers leurs augustes personnes ; ces sentimens sont ceux de l'amour et du respect qui sont acquis à tant de titres, non seulement à V. M., sire, mais aussi à S. M. notre bien-aimée reine, dont la présence au milieu de nous rehausse de beaucoup le prix d'une journée dont nous garderons long-temps un bien doux souvenir. Daignez également, sire, recevoir avec bienveillance les assurances de notre dévouement et de notre fidélité ; et si nous nous joignons de tout notre cœur à vos autres sujets neuchâtelois pour vous témoigner, sire, notre profonde reconnaissance pour tous les bienfaits que vous vous plaisez à répandre sur notre chère et heureuse patrie ; notre contrée, en particulier, a sujet de bénir, comme elle bénit en effet, la main puissante qui protège notre principale industrie. Notre ville voit de plus s'achever dans son enceinte un monument qui atteste encore la bonté de V. M. à notre égard et la sollicitude du gouvernement de cet état toujours empressé à seconder les vues bienfaisantes de son généreux souverain.

Lorsqu'un monarque visite ses sujets, ceux-ci lui adressent ordinairement des demandes de grâces et de faveurs ; nous aussi nous en ferons une dans ce moment, sire ; cette demande est une fervente requête au Roi des rois, pour qu'il veuille combler de ses plus précieuses faveurs les personnes sacrées de VV. MM. et tous les membres de la famille royale ; puisse-t-il bénir votre règne, sire ; règne de justice, règne de paix, règne de clémence, règne qui tend si éminemment à avancer celui du Dieu vivant et de son Evangile parmi tous les peuples.

Le roi a écouté M. Grellet avec bonté, il paraissait même ému; il a répondu brièvement mais avec son affabilité ordinaire. Dans le même moment, M^{lle} Grellet a adressé un compliment et présenté à la reine un bouquet auquel étaient attachés les vers suivans :

O reine aimable et si chérie !
Toi, le charme de tous nos cœurs,
Telle qu'une autre Esther choisie
Pour être simple en ses grandeurs,
Ainsi que l'ange qui pardonne
Et d'en haut suspend les arrêts,
Tu sembles n'être sur le trône
Que pour répandre des bienfaits.

Digne en tout d'être souveraine
Par tes vertus et par ton nom,
Tu sembles prouver qu'une reine
N'a pas toutes ses perles au front,
Et que celle par excellence,
La vraie perle de grand prix,
A mis sa plus noble science
Dans le cœur qui lui fut soumis.

Et lui, ton ami, notre maître,
Le vrai modèle d'un grand roi,
Ah qu'il nous est doux de connaître
Le trésor qu'il possède en toi,
Pour prix d'une si noble vie,
Il reçut du ciel une fleur,
Et nous aimons en son amie
Celle qui fait tout son bonheur.

Depuis un moment, la reine avait vu cette jeune personne tenant un bouquet et hésitant sur le moment où elle s'avancerait pour le remettre, et elle l'avait appelée à elle par les gestes les plus gracieux.

Le roi était d'abord demeuré dans sa voiture et semblait vouloir y rester, mais en jetant les yeux autour de lui et en voyant l'immense groupe de personnes qui se trouvaient réunies, il dit à M. Grellet : « Je vois qu'il y a ici beaucoup plus de monde que je ne le suppo-

» sais, je veux descendre; ayez la bonté de me présenter toutes ces personnes.»

Au moment où la population vit le roi prêt à descendre de voiture, électrisée par la pensée de jouir d'un bonheur auquel elle n'osait plus aspirer, elle fit retentir l'air d'acclamations redoublées.

M. Grellet présenta alors les autorités à S. M., qui s'entretint familièrement avec plusieurs d'entre elles, et reconnut MM. les pasteurs Vust et Grellet, qui déjà lui avaient été présentés à Neuchâtel. Lorsque vint le tour de M. Vaucher, pasteur à Saint-Aubin, ce respectable vieillard ajouta : « Celui qui en 1819, prit la liberté de présenter au prince-royal un lacet fait par J.-J. Rousseau, et dont le roi a eu la bonté de se souvenir. » Le roi s'était en effet informé la veille si M. Vaucher, *celui du lacet de Rousseau*, vivait encore. Le roi sourit et répondit de la manière la plus gracieuse.

Le chœur entonna l'hymne patriotique composé pour cette circonstance, pendant les présentations. Dès qu'elles furent terminées, le roi demanda à voir le pont, et s'y achemina de suite à pied, à travers les flots de la population qui se pressait autour de lui, et faisait retentir l'air d'incessantes acclamations. Arrivé sur le pont, le roi écarta avec vivacité les petits sapins dont il était orné pour en examiner la structure, et voulant le voir de plus près, il descendit au bord de la rivière. En attendant, la reine était demeurée dans sa voiture, près de l'arc-de-triomphe; le roi se disposait à aller la rejoindre, lorsque M. Grellet le pria de vouloir agréer, de la part de la bourgeoisie; quelques anciens vitraux : « Non, dit le roi, de pareils objets doivent rester où ils se trouvent. » M. Grellet invita alors S. M. à venir les voir à l'hôtel-de-ville. Le roi voulut bien accepter.

Il était facile de voir, pendant tout le séjour du roi, son désir constant de concilier autant que possible les

vœux des populations qui désiraient jouir de sa présence, et le temps restreint qu'il pouvait consacrer à sa visite. Cette idée le préoccupait déjà à Môtiers; il avait demandé à voir la carte du pays, il avait examiné la route qui du Val-de-Travers conduit à Boudry; et reconnu qu'obligé de passer par Colombier, il le serait aussi de revenir un peu longuement sur ses pas. Ce détour semblait contrarier une des personnes de sa suite, qui s'étonnait que l'on ne pût pas descendre directement de Bôle sur Boudry. Le roi crut qu'on voulait lui insinuer que vu l'heure avancée, la course de Boudry devenait bien difficile. « Cela ne fait rien, répondit le roi, cela ne fait rien, je veux absolument voir les chefs-lieux des » quatre bourgeoisies.

Cependant son intention avait été de ne pas entrer dans la ville, le temps le pressait, il avait déjà beaucoup fait ce jour-là; il lui restait beaucoup à faire encore. Mais le cœur du roi ne sait pas résister aux témoignages sincères d'amour et de dévouement; Boudry semblait l'avoir prévu; il avait décoré l'intérieur de la ville, comme s'il eût été assuré que le roi y viendrait; ses maisons étaient pavoisées, sa grande fontaine était ornée de fleurs; partout des drapeaux, des fleurs, des inscriptions; grand nombre d'habitans se flattant toujours de l'espoir que le roi viendrait à l'hôtel-de-ville, étaient demeurés dans leurs maisons et joignaient maintenant leurs acclamations à celles de la foule qui grossissait à chaque pas. Un bonheur inattendu touche toujours plus que celui qu'on a prévu. Tout en cheminant assez vivement, le roi saluait avec une affabilité qui électrisait jusqu'aux plus froids. Il causait avec M. Grellet; toutes ses paroles portaient le cachet de la bonté et de la bienveillance. L'hôtel-de-ville, vers lequel S. M. se dirigeait, avait été décoré aussi bien que le temps et la localité l'avaient permis. A l'entrée on lisait cette inscription: C'EST PARCE QUE DIEU A AIMÉ SON PEUPLE QU'IL

L'A ÉTABLI ROI SUR EUX. La salle de justice était ornée de draperies aux couleurs nationales, les portraits de LL. MM. entourés de guirlandes de lauriers, un écusson surmonté d'un aigle portait cette inscription : A L'ABRI DU TRÔNE FLEURISSENT LES LIBERTÉS D'UN PEUPLE HEUREUX.

La maison d'école, située en face de l'hôtel-de-ville, était joliment décorée; elle avait pour inscription ce passage de l'Écriture : CRAIGNEZ DIEU, HONOREZ LE ROI.

Au nouvel hôpital Bovet on voyait écrits ces mots : AU ROI ! A LA REINE ! ILS VIVRONT. NOUS LES BÉNIRONS CONTINUELLEMENT ET NOUS PRIERONS POUR EUX CHAQUE JOUR.

(Ps. LXXII, v. 15.)

Introduit dans la salle de justice, le roi demanda quelle était sa destination, témoigna sa satisfaction de la manière en laquelle elle était disposée, examina avec intérêt les vitraux qu'on lui présenta, et adressa encore la parole à plusieurs personnes; il était très bien disposé; il répéta que quoique cette journée eût été pluvieuse, elle avait été très agréable pour lui. En sortant, il s'arrêta un instant sur le perron de l'hôtel-de-ville, et demanda qu'on déployât devant lui la bannière de la bourgeoisie. Tous ces actes si gracieux augmentaient encore l'élan de la population, et ses acclamations redoublaient à chaque instant.

On a vu tous les préparatifs que dans le faible espoir de voir le roi se rendre à l'hôtel-de-ville, la ville de Boudry avait faits pour le recevoir. La communauté de Cortaillod avait aussi espéré un moment que LL. MM. pourraient peut-être passer sur son territoire, et déjà, dans cette prévision très incertaine, elle avait pris toutes les mesures pour faire décorer son village; la population se préparait à les recevoir dignement, la jeunesse était prête à élever un arc-de-triomphe; on avait réuni des fleurs pour orner les maisons, et lorsque, fixée enfin sur l'itinéraire du roi, la population eut la certitude que LL. MM. ne toucheraient pas le territoire de Cor-

taillod, toutes les fleurs furent envoyées à Boudry pour orner l'arc-de-triomphe qu'on y préparait; et la jeunesse du village vint y travailler de ses mains. Toute la population de ce village qui déjà s'était rendue en masse à Neuchâtel, le jour de l'arrivée du souverain, avait voulu revoir à Boudry ceux qu'elle avait déjà une fois salués de ses acclamations. Le village entier s'y était porté, laissant, comme signe des sentimens qui l'animaient, des drapeaux aux couleurs du roi et de la principauté, flottant sur le sommet de son clocher.

Mais ces détails que nous aimons à reproduire, parce qu'ils peignent les sentimens qui animaient notre population dans ces jours mémorables, nous ont bien éloignés de ceux qui les ont fait naître. Nous avons laissé le roi à l'hôtel-de-ville de Boudry, séparé de la reine qui l'attendait au pied de l'arc-de-triomphe. Elle causa long-temps avec les personnes qui l'entouraient, avec les dames qui avaient été chargées de la recevoir. M. le pasteur Vaucher, que l'âge avait empêché de suivre le roi, était resté près de l'estrade; il exprimait à la reine la crainte que sa course de la journée ne l'eût fatiguée. « On ne sent pas la fatigue, répondit-elle, quand on a du plaisir. » Voyant sur la poitrine du respectable pasteur une médaille d'or ⁽¹⁾; elle lui demanda si c'était un portrait du feu roi. M. Vaucher répondit affirmativement, en ajoutant qu'il la portait toujours le 5 août; et que désormais il la porterait aussi le 15 octobre, en double souvenir. Cette date ainsi rappelée, causa à la reine une émotion visible, elle en remercia M. Vaucher par le sourire le plus gracieux.

Cependant le roi ne revenait pas; la reine voulut savoir où il était, on lui répondit qu'il visitait le pont; elle désira y aller aussi, mais le roi était déjà reparti; il était à l'hôtel-de-ville; elle l'y suivit encore et y arriva aux cris mille fois répétés de *vive la reine!* par la popu-

(1) Décernée par la société d'émulation patriotique.

lation de Boudry, charmée de voir se réaliser pour elle la vérité du proverbe « qu'un bonheur ne vient jamais seul. »

Les dames qui, au pied de l'arc-de-triomphe, avaient reçu S. M. et avaient eu le bonheur de lui faire accepter quelques fruits, l'avaient accompagnée; le roi les remercia de cette attention, et voulut qu'elles lui fussent présentées; puis il remonta en voiture et repartit au milieu des flots serrés de la population qui s'était tout entière portée sur son passage, et dont les joyeux vivats exprimaient assez tout le bonheur. Cortailod, Bevaix, Saint-Aubin, Gorgier, tous les villages de la paroisse avaient versé leurs habitans à Boudry; ils y étaient dès le matin; et cependant, comme dans tout le resté du pays, nul désordre, partout le plus parfait accord. C'était une grande fête de famille. Les plus froids eux-mêmes étaient électrisés, et parlaient hautement du bonheur qu'ils éprouvaient à voir et à entendre des souverains aussi bons, aussi affables, aussi accessibles. La vue du roi parcourant à pied les rues de Boudry en simple redingote, seul, sans aucune suite (sa voiture avait devancé celles des personnes de sa suite de près d'une demi-heure), a fait sur toute la population la plus vive impression. Ce spectacle en eût fait partout, il devait en produire davantage encore chez des populations agricoles. Elles sont plus sensibles que d'autres à des manières simples, qui semblent se rapprocher d'elles. Aussi aujourd'hui à Boudry, lorsqu'un individu montre de la hauteur ou ne salue pas, on ne dit autre chose, sinon : *il est plus fier que le roi.*

Le roi avait toujours pris le plus grand intérêt aux fouilles faites à Colombier par M. DuBois de Montperreux, et aux vestiges d'édifices romains qui y avaient été découverts. Le plan de ces fouilles et les dessins des principaux objets qui y avaient été trouvés, lui avaient été envoyés à Berlin, déjà en 1840. M. Dubois

avait été informé que S. M. avait le dessein de visiter les ruines en revenant du Val-de-Travers.

Les différens objets qui y ont été trouvés sont déposés dans le château de Colombier. C'est la chambre même des anciens seigneurs, qui a été transformée en musée. On en fit l'observation à LL. MM., qui examinèrent avec intérêt les traces de la vie intérieure de ces seigneurs du xv^e siècle, si différente de celle des princes de nos jours.

A défaut de statues, de bas-reliefs, d'objets précieux que les fouilles de Colombier n'ont pas encore produits, M. DuBois avait réuni systématiquement, d'un côté, les différens matériaux servant à la construction d'une maison du temps des Romains; taille de pierre jaunée différente de la nôtre, taille de tuff scié pour voûtes, briques rondes pour colonnes, tuiles à rebords pour toits, créneaux pour aqueducs, briques pour piliers et voûtes d'hypocaustes, tuiles pour tuyaux de chaleur, mastics de tout genre, contre l'eau, contre le feu, contre l'air; stuc appliqué contre les colonnes en briques, pavés, mortiers, mosaïque, moulures en marbre, marbre poli pour incruster les parois et les planchers, peintures à fresque, celles-ci rangées selon les appartemens auxquelles elles avaient appartenu, en rouge, en bleu, en jaune; soubassemens et encadremens avec arabesques, fleurs naturelles ou fantastiques, etc.; d'un autre côté, des débris de différens ustensiles romains, poterie de toute espèce, depuis la plus grossière jusqu'à celle qui peut être considérée comme l'équivalent de notre porcelaine, poterie des grandes amphores, pour vases de cuisine à mettre sur le feu, vaisselle de table noire avec ornemens, terre sigillée rouge dite étrusque, avec reliefs de scènes de la mythologie, chasses, etc.; objets en verre, fragmens de lachrymatoires, clous, couteaux, tranchans pour sacrifices, clefs, anse de coffre, gonds, fourgons pour remuer le brasier, agraffes en

cuiyre, sonnette, anneaux, ornemens divers, médailles; enfin, quelques objets de l'époque des seigneurs de Colombier.

Tous ces objets étaient dûement étiquetés; ceux qui ne sont qu'en fragmens, accompagnés d'un dessin; le plan des fouilles indiquait la localité où ils avaient été trouvés; LL. MM. ont paru prendre un grand intérêt à examiner ces collections; elles ont été surprises de voir autant d'échantillons de peintures à fresque; et ce fut entre autres avec un singulier plaisir que le roi retrouva parmi ces fragmens le *rouge antique*, l'une des couleurs qu'il avait le plus admirées dans les ruines de Pompeï. Les formes étrusques de certains vases attirèrent leur attention; ainsi que les dessins dont ils étaient ornés. LL. MM. furent aussi spécialement intéressées à la vue des deux pièces en fer dans lesquelles pivotaient les deux battans de la grande porte de la principale villa découverte dans les fouilles, et que l'on a trouvées scellées dans le seuil.

En voyant quelques lachrymatoires rapportés par M. DuBois des ruines de Panticapée, lieu de la mort de Mithridate, et qui étaient placés là comme pièces de comparaison, le roi se rappella que ce savant lui avait été présenté à Berlin par M. de Humboldt; et qu'il possédait dans son porte-feuille les dessins de plusieurs églises antiques caucasiennes, que M. DuBois lui avait remis à son retour du Caucase.

A mesure que le roi examinait les objets qu'on lui présentait, sa mémoire lui rappelait les dessins qu'il en avait reçus à Berlin, et il voulut voir le médaillon énigmatique en étain doré *Martia. Tit. Imp. Uxor*, trouvé sur une éminence voisine du château, et qui a jusqu'à présent mis en défaut la science des antiquaires.

Après avoir vu les débris sortis des fouilles; LL. MM. ont voulu voir les ruines elles-mêmes. La reine

s'y est rendue en voiture, le roi a préféré s'y acheminer à pied. En sortant par la porte qui donne sur les allées, le roi n'a pu retenir une exclamation de bonheur : « Que c'est beau ! que j'ai de plaisir à les revoir, » que vous êtes heureux d'avoir un pareil pays ! » Il allait passer près des ruines des thermes ; M. DuBois voulut les lui faire voir, mais le roi était tout au présent et à la nature ; il était dans un tel ravissement que portant ses regards sur une échappée du lac et sur Auvergnier, Cormondrèche et Peseux ; dont il demanda les noms, il oubliait complètement qu'il était venu voir des ruines. Il y revint pourtant dès que la reine fut arrivée avec sa voiture ; et tous deux ils les visitèrent avec le plus grand intérêt. Deux colonnes entières et une demi-colonne d'un portique, replacées sur leur base, causèrent quelque étonnement à LL. MM. ; qui ne pouvaient concevoir comment ces beaux restes se trouvaient presque écrasés sous les ruines d'une tour. Le roi voulut voir de près la nature du marbre tiré de carrières ouvertes près de l'endroit où la Lance est maintenant située. L'heure assez avancée ne permettait pas une longue démonstration ; M. DuBois la fit aussi complète que possible en aussi peu de temps. Tous les détails qu'il leur donna, offrirent à LL. MM. assez d'intérêt pour qu'après avoir examiné le *castrum* en détail, et malgré l'herbe mouillée et la pluie ; le roi voulut encore aller voir la *villa*, l'édifice le plus remarquable dont les ruines aient été découvertes. Mais même au milieu de ces ruines intéressantes pour lui, c'était toujours la nature que le roi admirait le plus ; et tandis que le savant antiquaire lui exposait ses conjectures sur la destination encore inconnue de l'un des bâtimens, le roi faisait remarquer avec admiration à la reine le magnifique noyer dont les immenses racines se sont implantées et ramifiées de mille manières dans les ruines de l'édifice lui-même. Un fait qui paraît avoir

particulièrement frappé LL. MM.; c'est de voir toute la longue galerie bâtie par Henri II de Longueville, fondée sur des murs romains de huit à neuf pieds de hauteur.

Mais LL. MM. n'étaient pas seules sur les ruines de Colombier, elles n'avaient pas été seules non plus dans le musée du château. Dès qu'elle avait connu son arrivée, la population s'était réunie pour les saluer. A l'entrée du village du côté de Bôle, elles avaient trouvé un arc-de-triomphe, la rue qu'elles avaient traversée était pavoisée d'une profusion de drapeaux, ornée d'une multitude de guirlandes et de fleurs; plusieurs personnes notables avaient obtenu l'entrée du château; toute la population s'était portée sur l'emplacement des ruines, et dès que LL. MM. eurent terminé leur examen, les acclamations et les *vivats* retentirent à leurs oreilles.

Des ruines, le chemin direct conduit à Auvernier par les allées même de Colombier, mais cette route ne faisait pas le compte des habitans de Colombier; qui voulaient que LL. MM. passassent sous l'arc-de-triomphe réellement distingué par ses formes à la fois nobles et élégantes, qu'ils avaient élevé à l'entrée de leur village du côté de Neuchâtel. Mirent-ils les valets du roi dans leurs intérêts, le roi lui-même voulut-il bien consentir à faire un petit détour, on l'ignore; ce qu'il y a de certain, c'est que tout-à-coup les voitures rebroussèrent chemin, et que les habitans du village de Colombier eurent la satisfaction de voir leurs souverains passer sous l'arc-de-triomphe qu'ils avaient élevé, et où ils se trouvaient tous réunis pour faire entendre leurs derniers *vivats*.

Auvernier aussi avait construit sur la route une très jolie porte en verdure décorée de guirlandes; ses maisons étaient pavoisées, sa fontaine ornée de fleurs, sa population placéé sur le passage du roi, poussait de joyeuses acclamations.

Serrières enfin était venu jeter sur le beau pont qui porte son nom, la dernière décoration que S. M. dut traverser avant de rentrer dans la capitale.

MM. les quatre-ministres avaient vivement désiré que le roi vit la trouée du Seyon, cet ouvrage, dont la conception comme l'exécution, fait un si grand honneur à l'administration de la ville; le roi le désirait aussi, mais il n'avait pu le promettre, ses momens étaient comptés; il ne savait s'il pourrait en dérober un aux excursions déjà arrêtées. Pendant qu'il visitait les ruines de Colombier, il avait calculé qu'il lui resterait encore quelques instans à son retour à Neuchâtel; une estafette, partie à l'instant de Colombier, était venue prévenir M. Favre, directeur des travaux de cette construction, de la résolution de S. M. Quelque incertaine que fût la visite du roi, tout avait été prévu pour le recevoir. Un plancher qui embrassait la totalité de la galerie, permettait de la traverser facilement. On l'avait d'ailleurs débarrassée de tout ce qui aurait pu l'encombrer; pour le cas d'une visite faite le soir, une illumination était préparée. Aussi, lorsqu'une demi-heure après l'estafette, S. M. arriva à la galerie, celle-ci se trouvait parfaitement éclairée.

Le roi avait fait une longue course, il était fatigué, il montait avec assez de peine l'escalier roide qui conduit au pont suspendu sur la partie de la tranchée à ciel ouvert, mais dès qu'il aperçut cette voûte élevée et profonde, dans le fond de laquelle se dessinaient des arbres et des vignes, il dit avec vivacité : « Ah ! mais, » c'est magnifique. »

Arrivé sur le pont, le roi a examiné avec intérêt la tranchée à ciel ouvert et les chutes, et a fait entendre plusieurs paroles de satisfaction sur l'importance et l'exécution de l'ouvrage. Le directeur des travaux lui ayant été présenté par M. le général de Pfuel, S. M. daigna l'accueillir avec la plus grande bonté. En entendant décliner

ner son nom, elle l'avait pris pour un Français. M. Favre répondit qu'il était Neuchâtelois, S. M. fut réjouie de voir des travaux de cette importance dirigés par un de ses sujets de la principauté; elle lui demanda plusieurs renseignemens et lui adressa quelques questions fort justes sur la constitution géologique des couches de rocher qu'il avait fallu traverser. Vers le milieu de la galerie souterraine, le roi aperçut la partie en revêtement, et s'écria : « Ah! voilà le tunnel; c'est » très bien; » Il demanda ensuite par quels moyens on comptait faire entrer la rivière dans le tunnel, et sur l'observation du directeur des travaux que la rivière étant très rapprochée, cette introduction n'offrirait aucune difficulté. « Ah! comment, s'écria le roi, la rivière est si rapprochée, il faut que je la voie. » Et là dessus il s'élança à la course avec la rapidité d'un jeune homme, et arriva en un clin d'œil sur le pont rustique établi sur la rivière pour le passage des matériaux. Quoique des pluies successives fussent tombées depuis plusieurs jours, la rivière était demeurée chétive; le roi dit alors : « Le Seyon est bien petit à présent, je » sais pourtant que c'est un torrent menaçant dans les » grandes crues d'eau. » Il examina ensuite les travaux de tête de la galerie du côté du nord; et après quelques paroles obligeantes, il traversa de nouveau la galerie pour retourner à sa voiture.

La reine était rentrée au château; quoiqu'il fût déjà tard et que la nuit commençât à tomber, le roi qui a la mémoire du cœur, et n'oublie jamais les lieux où il a éprouvé quelque plaisir, voulut encore aller voir le donjon. La fête qu'on lui avait offerte dans cette jolie promenade en 1819, n'était pas sortie de ses souvenirs; car l'une des personnes qui l'accompagnaient lui ayant demandé s'il se la rappelait, « Comment, » lui répondit-il, avec l'accent du plus aimable reproche, « comment pouvez-vous m'adresser une pareille question? » On avait

conduit au donjon un jeune chamois pris près des glaciers du Schreckhorn, et dont le professeur Agassiz a prié S. M. d'agréer l'hommage. Le roi a ordonné que ce petit habitant des Alpes lui fût plus tard conduit à Berlin.

La visite du roi au donjon avait été absolument imprévue, cependant le bruit s'en était répandu avec la rapidité de l'éclair, et quoique S. M. y fût demeurée très peu de temps, déjà un grand nombre de personnes avides de la voir, s'étaient réunies sur la terrasse du château, et l'ont à son retour saluée de leurs *vivats*.

Rentrée dans ses appartemens, S. M. a pu voir des fenêtres du château un magnifique feu d'artifice que MM. les quatre-ministres ont fait tirer en l'honneur de LL. MM., sur la jetée en avant de la promenade du faubourg. L'artificier, M. Schweizer, de Zurich, avait déployé dans la composition de cet amusement toutes les ressources de son art. A peine s'est-on aperçu que le mauvais temps en avait un peu dérangé l'économie. Des moulins, de brillantes fontaines de feu, d'innombrables fusées, des étoiles de différentes couleurs, des raquettes à parachutes, dont les étoiles suspendues pendant plusieurs minutes dans les airs pourraient quelquefois être prises pour les astres dont elles portent le nom, si pendant leur pèlerinage elles n'avaient pas plusieurs fois changé de couleur et si, comme toutes les choses mortelles, elles n'avaient pas fini par disparaître aux regards des spectateurs. La décoration finale représentait le château de Charlottenbourg, sur l'architrave duquel on lisait les mots : FRÉDÉRIC-WILHELM, éclairés par plus de 3,000 lumières, et entourés de soleils et de brillans artifices. Une girandole de cent fusées, 24 marrons et des salves d'artillerie ont formé le bouquet du feu d'artifice, dont les différentes phases ont été vivement applaudies par la foule immense réu-

nie sur les quais et qui a salué la scène finale des cris unanimes de *vive le roi ! vive la reine !*

C'était pour une partie de la population la fin des fêtes royales, LL. MM. devaient quitter Neuchâtel le lendemain. Elles avaient bien voulu accepter pour le même jour une soirée et un souper, que MM. les comtes Louis et Frédéric de Pourtalès leur avaient offerts. M. le comte Frédéric de Pourtalès avait fait construire à cet effet, au nord de son splendide hôtel, une salle à manger pouvant contenir plus de 300 personnes. Au centre, sur une estrade un peu élevée, était placée la table destinée au roi ; six tables parallèles séparées par des colonnades élégamment décorées devaient recevoir les nombreux convives. Ces salles immenses pouvaient à peine contenir toutes les personnes auxquelles MM. de Pourtalès avaient adressé des invitations ; toutes les notabilités de la ville et de la campagne avaient été engagées à y assister.

La façade de la maison avait été décorée avec un goût parfait. Un élégant portique ouvert en augmentait encore le vaste espace. C'était là que les aimables hôtes de cette fête royale attendaient LL. MM.

Pour permettre à la foule de jouir du spectacle qui se passait dans l'intérieur, M. de Pourtalès n'avait pas hésité à sacrifier les arbustes élevés plantés sur le devant de sa propriété ; aussi une nombreuse population s'était-elle réunie devant l'hôtel, avide de pouvoir contempler pour la dernière fois les traits des souverains qui ne devaient pas tarder à les quitter.

LL. MM. sont arrivées à 8 heures, le roi était en habit de ville. A peine la reine était-elle entrée qu'elle a été conduite dans un salon où se trouvaient les dames qui devaient lui offrir les dons des habitans du Val-de-Travers. La reine les a examinés en détail et avec intérêt ; elle a témoigné le désir de connaître l'ouvrière qui avait fait ce beau travail, on lui a répondu qu'il y

en avait plusieurs, et que l'honneur de travailler pour elle avait été brigué par toutes les ouvrières. Le roi s'étant approché en ce moment, la reine lui a fait voir l'offrande qui venait de lui être faite, «C'est un travail merveilleux, a-t-il dit, en regardant le mouchoir de poche; au reste tout est merveille dans ce pays.»

Dans la salle du théâtre, des amateurs de société jouaient le vaudeville de Scribe, *le secrétaire et le cuisinier*. Des salles voisines, on entendait le roi se livrer de bon cœur aux accès de sa gaieté.

La salle du souper offrait un coup-d'œil ravissant. Trois cents convives étaient assis ensemble aux différentes tables qu'elle renfermait. A la table de LL. MM. couverte d'un service splendide étaient assis le prince Alexandre, la suite de LL. MM., les députés de la confédération et les étrangers de distinction qui se trouvaient à Neuchâtel; parmi eux, S. E. M. le comte Mortier, ambassadeur de France en Suisse. LL. MM. avaient exigé que leurs nobles hôtes, les comtesses Louis et Frédéric de Pourtalès, prissent place à leur côté. Il n'avait rien moins fallu qu'un ordre, car à l'exemple de tous les membres de leur famille, elles voulaient de préférence veiller aux plaisirs de leurs convives. De la table où elles étaient placées, LL. MM. embrassaient d'un coup d'œil toute la fête; aux tables, immédiatement au dessous d'elles, 200 dames dans les costumes les plus élégans ajoutaient à l'effet magique de la salle.

Au milieu du repas, M. le comte Louis de Pourtalès s'est levé et avec une émotion de bonheur qui s'est rapidement communiquée à toute l'assemblée, il a porté la santé du roi et de la reine réunis, au milieu des plus vives acclamations. *Je bois*, a répondu le roi, *je bois à la santé de la famille aimable et hospitalière de Pourtalès; j'y bois de tout mon cœur*. Et le toast porté par S. M. a trouvé de l'écho dans tous les cœurs.

Pendant les soupers qui se sont succédés, car à peine la moitié des convives a-t-elle pu se trouver réunie à table, la musique du 55^e régiment placée dans une galerie masquée faisait entendre de délicieuses mélodies.

C'est dans cette fête, dont la magnificence royale n'a été surpassée que par la grâce et l'amabilité des nobles hôtes qui l'avaient offerte à LL. MM, que le roi a fait distribuer par S. E. M. le gouverneur, quelques-unes des distinctions qu'il a accordées dans ce pays. Les chefs des deux grandes bourgeoisies de Neuchâtel et Valangin, MM. Robert et Gretillat ont été décorés de l'ordre de l'aigle rouge, MM. Agassiz, professeur d'histoire naturelle, H. de Joannis, professeur de mathématiques, et DuBois de Montpéreux, ont reçu la grande médaille d'or fondée par S. M. pour l'avancement des sciences, MM. d'Osterwald, ancien commissaire-général, et les peintres Maximilien de Meuron et Calame, la même médaille pour l'avancement des arts. Cette médaille de 21 lignes de diamètre, et de 2 1/2 lignes d'épaisseur, offre à l'avant, dans un médaillon au centre la tête du roi regardant à gauche, avec la légende : FRIEDR. WILHELM IV, KOENIG V. PREUSSEN. Sur la large bande qui entoure le médaillon sont placées en rayonnant tout autour, au dessus de la tête, *la Religion*, l'évangile dans une main; la croix dans l'autre; à gauche en face, *la Justice* avec le glaive et les balances; au dessous de la tête, *la Charité* qui donne à boire à un serpent; à droite, *la Science* lisant dans un livre, assise sur un trône formé de deux statues de Cybèle.

Au revers, Apollon conduisant le char du soleil attelé de quatre chevaux, éclairant le monde en le parcourant, et qui s'appuie sur le zodiaque, dont sept signes sont représentés sur la médaille.

La médaille pour l'avancement des arts est de la même dimension, mais elle porte des emblèmes différents. A l'avant, le médaillon renferme aussi la tête du

roi avec la même légende ; sur la large bande, se trouvent au dessus de la tête, *la Peinture* assise sur un socle, dessinant d'une main, sa palette dans l'autre ; à gauche en face, *l'Architecture* occupée à tailler une colonne ; au dessous de la tête, *la Musique* représentée par un ange, qui tient de la main droite un livre, de l'autre une lyre ; à droite, *la Sculpture* assise travaillant à un buste.

Toutes ces distinctions si justement méritées ont reçu l'entière approbation de l'opinion publique ; dans les choses les plus délicates, on retrouve toujours la haute intelligence du roi.

QUATRIÈME JOURNÉE.

D'après le plan primitif du séjour de LL. MM. dans ce pays, elles devaient visiter les Montagnes le mardi, aller jusqu'au saut du Doubs, revenir coucher au Locle, partir le mercredi pour la Chaux-de-Fonds, y passer une partie de la matinée, et aller de là coucher à Bâle. Mais tout ce plan était basé sur la possibilité de faire en bateau à vapeur le trajet de Bâle à Mayence en un jour. Le président de la société des bateaux à vapeur de Cologne avait été chargé de faire à ce sujet un rapport au roi, il n'avait pas osé prendre l'engagement positif de faire ce trajet dans le temps déterminé. Cette nouvelle avait dû modifier les plans du roi. Il devait être à Berlin le 3 octobre, le trajet par terre exigeait un temps plus considérable, il fallait donc partir plus tôt. La veille, le roi avait annoncé positivement qu'il n'irait pas aux Brenets, qu'il ne ferait que traverser le Locle et la Chaux-de-Fonds, et irait encore coucher le mardi à Delémont. Ce n'était pas sans regret que LL. MM. avaient pris cette résolution ; on avait fait bien des calculs, modifié bien des plans, mais cet inflexible trois octobre était toujours là avec ses exigen-

ces. Le roi l'a dit, on assure même avec humeur, combien il éprouvait de déplaisir que son beau-frère le roi de Bavière eût tellement insisté pour accélérer le mariage du prince héréditaire son fils avec la princesse Marie de Prusse, dont les cérémonies fixées à Berlin le 5 octobre rappelaient impérieusement le roi dans sa capitale. Mais cet épisode si pénible n'a servi qu'à mettre dans un plus grand jour encore la bonté inépuisable du roi qui, pour répondre aux vœux de ses sujets, n'a pas craint de s'imposer même les sacrifices les plus douloureux.

La nouvelle que le roi abrégérait son voyage avait causé dans toutes les Montagnes une consternation générale. Pour comprendre l'étendue du chagrin de leurs habitants, il faut connaître la vivacité de l'affection qu'ils portent à leur souverain; ce caractère prompt, ardent, qui les distingue, est aussi celui de leur amour pour leur roi; c'est à eux, plus peut-être qu'à toute autre partie du pays, que peut s'appliquer au plus haut degré ce trait distinctif des Neuchâtelois, la réunion d'un vif amour de la liberté et d'une fidélité inébranlable envers leurs princes.

Avec ce caractère, on comprend quel effet dut produire sur ces têtes mousseuses, la nouvelle que le roi abrégérait son séjour dans la montagne, et surtout qu'il ne ferait pas aux habitants du Locle l'honneur de se confier une nuit à leur garde.

A la députation officielle envoyée au roi pour essayer encore d'obtenir quelque modification dans ses plans, et que nous avons laissée cheminant de Rochefort à Neuchâtel où elle devait voir S. E. M. le gouverneur, s'étaient jointes plusieurs personnes du Locle; venant à Neuchâtel, dans l'espoir d'intéresser leurs amis à leur cause; c'était celle du pays tout entier. Ni les uns ni les autres n'avaient rien obtenu; le plan du voyage du roi ne pouvait être modifié. La députation s'en était

retournée le désespoir dans le cœur. Sur sa route, elle rencontra des estafettes à cheval, qui dans l'espoir d'avoir de bonnes nouvelles à apporter aux populations impatientes, et voulant les communiquer plus promptement, étaient venues à sa rencontre. Partout, aux Ponts, à la Joux, à la Chaux-du-Milieu, aux Replattes, à la Jaluse, on l'arrêtait pour connaître le succès de ses démarches. Hélas ! elle était obligée de confirmer la fatale nouvelle qui la veille avait si vivement affligé les montagnes.

Il paraît pourtant que depuis le moment où la députation était partie de Neuchâtel, le roi, avec sa bonté ordinaire, avait encore cherché le moyen de tout concilier : son arrivée à Berlin pour le 3 octobre, et son désir de se rendre aux vœux ardents que les fidèles populations des montagnes lui manifestaient de l'avoir un jour entier parmi elles, et que déjà dans la soirée du 26, il s'était résolu, pour atteindre ce double but, à un bien grand sacrifice. LL. MM. devaient être rendues le 28 au soir à Fribourg en Brisgau ; partant de la Chaux-de-Fonds le 28, à 8 ou 9 heures du matin, il fallait, pour arriver à temps, faire en moins de 15 heures, un trajet de plus de 30 lieues, dans des routes difficiles et sur lesquelles la poste aux chevaux n'est pas régulièrement organisée. Le roi ne voulait pas exposer la reine aux fatigues d'un voyage aussi précipité ; il fut en conséquence arrêté entre eux que la reine quitterait seule le territoire de la principauté le 27, qu'elle irait ce jour-là coucher à Delémont, et que le roi la rejoindrait à Fribourg dans la journée du lendemain. Cette résolution ne fut connue que de peu de personnes le 26 ; des circonstances imprévues pouvant encore la modifier, le roi ne trouva pas convenable de donner aux populations des montagnes un espoir que peut-être il ne serait pas en son pouvoir de réaliser.

Ainsi, pour répondre aux vœux de ses fidèles sujets, non seulement le roi ne craignait pas de s'exposer lui-même aux fatigues inséparables d'un voyage aussi prompt, mais il consentait à un sacrifice bien autrement pénible, celui de se séparer de la reine.

Au moment où le roi quitta Neuchâtel, la plupart de ceux qui l'accompagnaient ignoraient encore sa résolution, et la pensée de l'impression pénible qu'éprouvaient dans ce moment même les habitans de la montagne, ne laissait pas que de les attrister eux-mêmes. Son départ eut lieu de grand matin: Avant sept heures, les voitures étaient déjà préparées, mais avant de se mettre en route, le roi avait voulu faire connaître à la reine la promenade du donjon et la vue qu'on y découvre. Tous deux s'y étaient rendus à pied; malgré l'apparence menaçante du ciel, quelques sommités des Alpes étaient encore visibles; les regards de LL. MM., si dignes appréciateurs des beautés de la nature, s'arrêtèrent avec plaisir sur ce magnifique spectacle.

Elles allaient quitter la ville de Neuchâtel, accompagnées des vœux et des bénédictions de sa population qui, trois jours auparavant, les avait accueillies avec un enthousiasme qu'on pourra bien éгалer ailleurs mais qu'on ne pourra jamais surpasser. L'heure du départ n'avait pas été connue d'avance; un grand nombre de personnes pourtant se tenaient sur les places publiques, quelques-unes près de leurs maisons; leur attitude triste, les larmes qui brillaient dans leurs yeux, disaient assez les sentimens de regrets qu'elles éprouvaient, en voyant s'éloigner pour si long-temps des souverains qu'elles aimaient avant de les connaître; et pour lesquels ce court séjour avait doublé leur vénération et leur amour.

Les membres du conseil d'état, auxquels s'étaient joints les lieutenans-colonels de Pourtalès et de Meuron, qui faisaient le service d'officiers d'ordonnance auprès de S. M., avaient seuls suivi le roi.

A peine LL. MM. avaient-elles mis le pied sur le territoire de la bourgeoisie de Valangin, que son artillerie, placée sur les hauteurs, et les cloches du temple, ont annoncé ce moment solennel : Les canons donnés par le roi Frédéric-Guillaume III à la bourgeoisie, faisaient seuls le service d'honneur.

Le bourg de Valangin avait été décoré avec une grande élégance ; tous les villages du Val-de-Ruz que le cortège royal ne devait pas traverser, y avaient contribué. De toutes parts, les dames avaient, à l'envi les unes des autres, apporté des fleurs et des festons de verdure. Saules et Fontainemelon avaient envoyé entre autres, de magnifiques guirlandes de laurier et de fleurs naturelles, Cernier, une couronne accompagnée d'un grand nombre de fleurs ; Fontaines s'était distingué par son empressement. Chacun avait rivalisé de zèle : La population du Val-de-Ruz, qui déjà s'était transportée en masse à Neuchâtel pour assister à l'entrée solennelle du souverain dans la capitale de la principauté, se retrouvait presque entière réunie dans le chef-lieu du comté et de la bourgeoisie de Valangin. Quelques personnes pourtant, ignorant que la visite du roi serait si matinale, s'étaient trouvées en retard. « Le roi viendra-t-il bientôt ? » demandaient-elles en arrivant ; on peut se figurer leur désappointement lorsqu'elles apprenaient qu'il avait déjà quitté Valangin. Dans le nombre, il en était une qui venait faire offrande à LL. MM. de cerises qui avaient mûri dans le mois de septembre ; l'arbre qui les avait produites ayant fleuri une seconde fois au mois d'août. Un vieillard de 84 ans ne parlait depuis plusieurs jours que du bonheur de voir le roi. Ne pouvant, à cause de la faiblesse d'un si grand âge, faire le trajet de la Jonchère où il habitait, jusqu'à Valangin, il voulait au moins se rendre au village le plus voisin, à Malvilliers. Il s'y était préparé la veille avec une sorte de solennité ; malheureusement il ne put avoir cette satis-

faction si vivement désirée; le dernier souffle de vie qu'il voulait consacrer à son roi, s'éteignait la nuit même qui a précédé cette belle journée.

Une foule considérable attendait LL. MM. à Valangin. Près de l'arc-de-triomphe élevé au pied du château, elles ont trouvé le maire de Valangin, M. de Montmollin, qui leur a exprimé en peu de paroles le bonheur qu'il avait de les recevoir, et leur a présenté sa cour de justice, à la tête de laquelle il se trouvait. Le roi aime la brièveté dans les compliments, il le témoigna à M. de Montmollin et lui exprima ses regrets d'avoir si peu de temps à rester à Valangin. Les cris de *vive le roi ! vive la reine !* retentissaient dans le bourg ; ses murs y sont habitués. La voiture du roi était attelée de six chevaux ; pour aborder près de la maison-de-ville, il fallut engager les quatre premiers sous la porte du bourg ; la voiture se trouva ainsi dépasser l'escalier, le cocher aurait eu quelque peine à l'y replacer en reculant, on ne lui en laissa d'ailleurs pas le temps, les roues de la voiture furent à l'instant saisies par les personnes les plus rapprochées, et la voiture ramenée devant l'escalier.

La garde-d'honneur, composée de 150 soldats volontaires du deuxième arrondissement, commandée par le capitaine-aide-major Comtesse, formait la haie depuis l'arc-de-triomphe à l'hôtel-de-ville ; elle avait à sa tête une musique militaire formée à Dombresson.

LL. MM. sont descendues de voiture au pied de l'escalier de l'hôtel-de-ville, où elles ont été reçues par le conseil de bourgeoisie, qui les a engagées à honorer de leur présence la maison des bourgeois.

Avant de monter, le roi a examiné la bannière de la bourgeoisie, il l'a dépliée de sa main et en a considéré les inscriptions. Cette bannière, la reine, alors princesse royale, l'avait envoyée à la bourgeoisie de Valangin, comme un témoignage de haute satisfaction de la con-

duite loyale et courageuse de cette corporation durant les événemens de 1831. En montant l'escalier de l'hôtel-de-ville, elle l'avait sans doute remarquée, mais elle ne s'était pas immédiatement rappelée l'intérêt particulier qu'elle devait lui porter. Arrivée dans la salle où se trouvaient les autorités, elle entendit parler d'une bannière qu'elle avait offerte, et demanda avec vivacité : « Est-ce ici que je l'ai donnée ? » Sur la réponse affirmative qu'elle reçut, elle témoigna le désir de la voir ; le maître-bourgeois Gretillat répondit qu'elle avait déjà eu l'honneur de s'incliner devant elle à son arrivée dans le bourg, et qu'elle était au pied de l'escalier. Il offrit de la faire apporter dans la salle, la reine ne voulut pas qu'on dérangeât rien pour elle, et dit qu'elle la verrait en descendant. En effet, lorsqu'elle quitta l'hôtel-de-ville pour se rendre au temple, elle parut prendre plaisir à examiner cette bannière, objet de la vénération des bourgeois de Valangin, et elle la fit déployer devant elle, tandis que le roi lui disait amicalement : « Elise, voilà ton ouvrage. »

Arrivées dans la salle d'audience de l'hôtel-de-ville, LL. MM. y ont été bientôt entourées du conseil de bourgeoisie et du clergé du Val-de-Ruz qui s'y étaient réunis, et M. le maître-bourgeois Gretillat a adressé au roi le discours suivant :

SIRE,

Appelé à l'honneur d'être auprès de V. M. l'organe des sentimens de la bourgeoisie de Valangin, je viens à la tête de ses représentans, vous présenter l'hommage de notre amour, de notre fidélité et du plus entier dévouement.

Oui, sire, dans ce moment de joie et de bonheur, qui met le comble à nos desirs, nous éprouvons une émotion bien douce, et nous jouissons d'un spectacle bien imposant et bien précieux à nos cœurs, lorsque nous voyons un roi puissant s'imposer les plus grands sacrifices pour venir visiter un pays tel que le nôtre. Ah ! que ces sacrifices, que les privations dont V. M. a pu être l'objet, soient pour elle la source des plus douces jouissances,

et lui procurent une juste récompense de son noble dévouement pour ses peuples.

Mais, sire, si dans ces lieux sauvages et pittoresques, V. M. ne jouit pas de toutes les démonstrations dont elle a été témoin dans les vastes provinces qu'elle a parcourues, dans les cités qu'elle a visitées, en un mot, des grandes fêtes dont elle a été l'objet, même à Neuchâtel, cependant elle trouvera chez les peuples Valanginois des sujets fidèles et dévoués, elle y verra des manifestations parties de cœurs qui savent ce que c'est qu'aimer, et qui, indépendamment du devoir qui leur est imposé, savent apprécier les bienfaits d'un roi qui met toute son ambition à faire le bonheur des peuples qui sont sous sa bienfaisante domination.

Daignez, sire, agréer l'hommage de notre plus vive gratitude, l'assurance de cette fidélité que les bourgeois de Valangin ont juré de garder pour la transmettre intacte à leur postérité. Que V. M. soit, jusqu'aux temps les plus reculés, l'objet des faveurs et des bénédictions du Très-haut, afin qu'étant heureuse en sa personne sacrée, en son illustre famille, sur le trône même où elle est assise, nous continuions à jouir des bienfaits de sa munificence royale.

Que les vœux que nous venons de former, soient également en faveur de la reine, à qui la bourgeoisie de Valangin est redevable de la précieuse bannière dont les mots qui la décorent seront à jamais sa devise. Que cette illustre épouse soit longtemps la joie et la compagne de V. M., afin que partageant avec elle les peines de la royauté, elle embellisse par mille qualités bien rares qui la distinguent, l'automne d'une si belle vie.

C'est dans ces sentimens que nous nous disons, sire, de V. M., les obéissans et dévoués sujets.

Le roi était ému; la vue de ces hommes qui, dans des temps malheureux, avaient, dans cette salle même, donné à sa royale maison des preuves si touchantes de dévouement, la simplicité énergique de leurs paroles, tout devait faire une profonde impression sur son noble cœur. Aussi est-ce avec une émotion visible qu'il a répondu : « Je ne puis vous exprimer combien je suis » touché des sentimens que vous m'exprimez. Je suis » bien heureux d'être au milieu de vous. Vous parlez » des sacrifices que j'ai faits pour venir vous voir; ah!

» ce n'est pas un sacrifice; j'éprouve tant de joie, je
» puis vous assurer que nulle part ailleurs on n'est reçu
» comme ici. Ce sont pour nous des journées dont le
» souvenir sera toujours gravé dans notre cœur, et c'est
» bien là aussi le sentiment de la reine. »

Et en disant ces derniers mots, le roi a saisi la main de la reine, qui, par un gracieux sourire, leur a donné sa pleine adhésion.

De crainte d'encombrer la salle, on avait cru prudent de n'inviter à y entrer que les membres du conseil de la bourgeoisie; les membres de la cour de justice, les officiers militaires, les notables, se sentaient avec regret privés d'une si belle occasion de voir de près leurs bien-aimés souverains; voyant qu'à rigueur on pouvait pénétrer dans la salle sans causer de gêne à personne, ils y entrèrent successivement, et bientôt elle se trouva pleine. Le roi causait avec abandon; on lui offrit quelques rafraîchissements, il n'accepta qu'un verre de vin, ce fut pour porter la santé de la bourgeoisie; il but de bon cœur à sa prospérité; il trouva le vin très bon, et le prit pour du Cortailod. On était en famille; c'était du vin du pays.

Il y avait dans la salle, des magistrats qui étaient bien heureux du présent, mais qui voyaient l'avenir avec appréhension; le commencement de la journée leur semblait bien beau, mais les heures qui allaient suivre leur suscitaient bien des inquiétudes; c'étaient les maîtres-bourgeois des montagnes. Avec cette franchise montagnarde, loyale comme les cœurs dont elle part; et qu'encourageaient d'ailleurs l'amabilité, l'affabilité, on serait tenté de dire l'abandon du roi, MM. Félix Jeanneret et Fréd. Matthey, lui avaient exposé tout le chagrin qu'on éprouvait des modifications que le plan de son voyage avait subies, ils lui peignaient la consternation avec laquelle les populations des montagnes avaient accueilli cette nouvelle; le bonheur qu'elles s'étaient

promis de sa présence, et le sollicitaient avec instance d'en revenir à son premier itinéraire. Le roi témoigna d'abord son chagrin de l'obligation où il était de se trouver à Berlin à un jour fixe aussi rapproché, ses regrets de ne pas revoir le Doubs, où il avait éprouvé tant de jouissances en 1819; il le regrettait surtout pour la reine, et s'adressant à elle, il lui dit combien il désirerait qu'elle pût voir ces beaux bassins du Doubs; que tout y était enchanteur; il semblait qu'il cherchait encore à l'engager à y aller. Leur plan était-il déjà définitivement arrêté, on l'ignore; mais un instant après, le roi parlant à la reine, lui dit quelques mots en allemand; deux personnes de leur suite s'approchèrent du roi, et la reine, s'adressant à M. Jeaneret qui réitérait ses sollicitations auprès d'elle, eut la bonté de lui apprendre que le roi irait aux Brenets, et serait jusqu'au lendemain au Locle; réjouissante nouvelle, que le roi lui confirma tôt après.

Le plaisir qu'elle causa à Valangin n'était qu'un bien faible avant-coureur de celui qu'elle devait causer au Locle et aux Brenets. Des estafettes à cheval avaient aussitôt été envoyées au Locle, aux Brenets et à la Chaux-de-Fonds. Le courrier envoyé au Locle trouva la commission de la fête réunie; tous ses membres étaient tristes et découragés, mais dès que l'express leur eut annoncé la nouvelle dont il était porteur, tous se levèrent spontanément, ouvrirent les fenêtres de la salle et firent retentir les rues des cris de *vive le roi!* C'était annoncer à la population le motif de l'arrivée du courrier; dans ce moment, il ne pouvait y avoir pour elle qu'une seule pensée réjouissante, celle que le roi s'arrêterait au Locle. La nouvelle que la reine se séparerait du roi, et passerait seule à la Chaux-de-Fonds, ne produisit pas sans doute dans cette localité une impression bien agréable; on y jouissait d'avance du plaisir de les y voir réunis, mais il fallait se soumettre, et l'on verra

plus tard que la Chaux-de-Fonds n'eut pas à se plaindre de son lot.

Avant de partir, le roi et la reine voulurent voir le temple de Valangin restauré sous les auspices de feu leur auguste père. Ils s'y rendirent tous deux, le visitèrent en détail, examinèrent les statues qui s'y trouvent, et exprimèrent leur satisfaction de l'état de ce monument, puis ils prirent congé de cette population fidèle qui les salua long-temps de ses acclamations.

Mais la fête n'eût pas été complète pour Valangin, si ceux que la présence de LL. MM. y avaient réunis, avaient dû se séparer à l'instant. On avait besoin de savourer le bonheur dont on venait de jouir, de se rappeler les moindres mots, les moindres gestes de nos souverains vénérés, de parler de leur bonté, de leur affabilité, de la réception pleine d'affection qu'ils avaient faite à la bourgeoisie en la personne de son conseil. Un dîner commun réunit les conseillers de bourgeoisie, les pasteurs du Val-de-Ruz, les membres de la cour de justice, les officiers militaires. On peut se représenter l'enthousiasme qui régna dans cette réunion et l'élan avec lequel y furent portées les santés de ceux dont le souvenir était présent à tous les cœurs.

La fête ne fut pas terminée ce jour là; les enfans eux-mêmes devaient se réjouir de l'arrivée du roi. Le dimanche suivant, tous ceux du bourg et des environs, au nombre de près de cent, furent réunis à un joyeux goûter où la gaité et les *vicats* ne firent pas défaut.

Au bruit des salves de l'artillerie de la bourgeoisie, qui se sont prolongées jusques au moment où son cortège eut atteint le haut des Loges, le roi continuait sa course à travers le Val-de-Ruz.

Boudevilliers, Malvilliers, les Hauts-Geneveys, Boïnod, que LL. MM. traversèrent pour se rendre à la Sagne, étaient, comme tous les villages du pays, élégamment décorés. A peine un arc-de-triomphe

était-il traversé que déjà on en apercevait un autre; tous de formes variées, mais tous gracieux et élégans. Partout les populations se pressaient sur le passage du roi; toutes elles étaient en habits de fête; elles entouraient sa voiture, et grâce à la pente du terrain qui ne lui permettait pas de cheminer rapidement; elles pouvaient répondre aux questions que le roi et la reine leur adressaient avec la plus touchante affabilité.

Malheureusement la pluie tombait à torrens; le Val-de-Ruz; un instant auparavant encore si riant, semblait n'être plus qu'une immense fondrière remplie de nuages menaçans; la garde d'honneur de Neuchâtel qui accompagnait LL. MM. à cheval, était inondée par la pluie. S. M. voulait absolument la congédier, mais le bonheur de se trouver auprès d'elle était une compensation plus que suffisante aux inconvéniens de la saison.

Malgré la pluie, la voiture du roi marchait très-vite; sa suite avait peine à le suivre à la montée des Loges; arrivée dans la vallée de la Sagne elle s'en trouva entièrement séparée.

On connaît la disposition du village de ce nom, qui forme comme une seule rue de plus d'une lieue d'étendue. Cinq arcs-de-triomphe avaient été disposés le long du village; la jeunesse avait mis tous ses soins à les élever, tous y avaient travaillé avec ardeur; toutes les maisons étaient ornées de drapeaux et de guirlandes; presque toutes avaient suspendu, soit en dehors, soit en dedans de leurs fenêtres, d'une manière visible, les portraits du roi; quelques-unes celui de son père, ou celui de S. E. M. le gouverneur; malgré la pluie qui continuait à tomber avec force, la population tout entière, hommes, femmes, enfans, s'était portée près de la maison d'éducation où LL. MM. devaient s'arrêter.

Une garde d'honneur, composée de jeunes gens de la Sagne, et la musique militaire de ce village, étaient en bataille près de cette maison; où la cour de justice, le pasteur, les autorités communales, ayant à leur tête M. le maire Matile, attendaient LL. MM.

A onze heures environ, les mortiers annoncèrent que la voiture du roi était en vue; un quart-d'heure après elle était là, seule; toutes les autres étaient demeurées en arrière. Des acclamations dont rien ne peut reproduire l'énergique unanimité, accueillirent LL. MM. dans cette agreste vallée, dont tous les habitans trivalisent entre eux d'amour, de dévouement et de vénération pour leur souverain, et que ses ennemis mêmes ont honorée en lui donnant le nom de Vendée neuchâtoise. En les voyant le saluer de leurs acclamations, le roi se rappelait sans doute ces temps difficiles où tous les hommes de ce village, sans exception, depuis le vieillard jusqu'à l'enfant, étaient partis pour défendre sa juste cause, laissant leurs maisons, sans cesse menacées d'incendie, à la garde de leurs femmes et de leurs filles. C'était avec attendrissement qu'il voyait pour la première fois cette population fidèle.

Cependant, M. le maire s'est approché de la portière de la voiture, il a dit à LL. MM. en peu de mots, il n'en fallait pas beaucoup pour cela, les sentimens de fidélité inviolable, de vénération, de dévouement, dont la population de la Sagne est animée pour ses souverains. Les autorités, la population entourent la voiture, tête découverte malgré la pluie, les larmes qui brillent dans leurs yeux confirment les paroles de leur chef. Mais le roi ne veut pas se borner à voir de loin ses fidèles Sagnards. « Y aurait-il une chambre où nous pourrions nous arrêter un instant, dit-il, je voudrais bien faire connaissance avec ces messieurs. » Le maire ouvre la portière, LL. MM. descendent. « Mais, couvrez-vous donc, messieurs, couvrez-vous donc, s'écrie le

» roi en les voyant demeurer tête nue ; le temps est
» affreux. »

La maison d'éducation avait été préparée pour recevoir LL. MM. Au moment où le roi y entre, un vieillard surpris de se trouver si près de lui, lui offre la main ; le roi la prend avec cordialité.

Après quelques minutes données à leur toilette, LL. MM. se rendent dans la salle où les autorités doivent leur être présentées ; les allées de la maison sont encombrées de monde, le roi traverse les groupes, il invite avec bonté les gens à entrer. M. le maire lui nomme les personnes présentes.

« MM., leur dit S. M., j'ai beaucoup de plaisir à
» vous voir. Je connais vos sentimens. Quelques heures
» avant sa mort, le roi mon père a parlé des Sagnards
» en termes si affectueux, qu'ils ne sortiront jamais de
» ma mémoire, ni de celle d'aucun des membres de la
» famille de Brandebourg. Oui, MM., tant qu'il y aura
» une famille de Brandebourg, vous pouvez compter sur
» son affection. »

Qui pourrait rendre l'effet de ces touchantes, de ces sublimes paroles. Le souvenir de ce père vénéré, évoqué en présence de ceux qui l'avaient si fidèlement servi, avait attendri le roi ; il n'avait pu d'abord achever sa pensée, les larmes roulaient sur ses joues, elles se mêlaient à celles de ces hommes simples et loyaux qui l'écoutaient ! Ah ! ces larmes royales versées devant eux, pour eux, payaient au centuple leur dévouement et leur fidélité.

« Je me recommande, disait cet excellent prince,
» je me recommande à votre souvenir, » et il prenait ces mains fidèles qui s'avançaient pour serrer la sienné.

La salle dans laquelle le roi avait été reçu, était seulement ornée de son portrait et de celui de la reine. S. M. fut étonnée que celui de son auguste père ne s'y trouvât pas ; et sur-le-champ il promit de le leur envoyer.

Avant de partir, la reine qui s'était à plusieurs reprises entretenue avec M^{me} Fabry, épouse du pasteur, la fit appeler auprès d'elle. « Je vous ai fait appeler, » madame, lui dit-elle, pour vous faire mes adieux et vous remercier. J'ai trouvé, ajouta S. M., les maisons de la Sagne bien plus jolies que je ne m'y attendais. « Elles sont simples, répondit M^{me} Fabry, mais dans toutes ces simples demeures, on vous chérit et l'on prie pour vous. » La reine ne répondit pas, mais elle lui tendit la main de la manière la plus affectueuse, et daigna serrer la sienne.

L'effet produit par le séjour du roi à la Sagne, a eu quelque chose de solennel et de religieux; quelques personnes de la suite de LL. MM., arrivées une demi-heure après elles, trouvèrent réunis dans une salle une trentaine de notables; un silence grave régnait parmi eux, des larmes étaient dans tous les yeux, leurs visages conservaient les traces de celles qu'ils avaient versées.

Déjà l'on entendait au loin les décharges qui annonçaient l'arrivée de LL. MM. au milieu de la population des Ponts, émule de celle de la Sagne, par l'unanimité des sentimens d'attachement et de fidélité de ses habitans.

Les Ponts ne le cédaient à aucun des villages du pays pour le goût et la profusion des décorations; on aurait peine à comprendre comment une population aussi peu nombreuse a pu, en aussi peu de temps, exécuter toutes les choses qui ont fait de ce village l'un des plus élégamment décorés du pays, si l'on ne savait pas ce que peuvent l'affection de sujets fidèles, et l'union des bons citoyens. A la première nouvelle de l'arrivée de LL. MM. dans ce pays, soixante et dix dames s'étaient réunies presque journellement dans la maison de commune, pour fabriquer des fleurs, et elles y avaient acquis une telle habileté, qu'on avait peine à distinguer

le produit de leurs travaux des fleurs naturelles. Chacun s'était mis avec zèle à l'ouvrage, il suffisait d'un mot du directeur des travaux, pour que hommes, femmes, enfans, s'empressassent à exécuter ses ordres, les uns parcouraient les forêts pour y chercher de la mousse et de la verdure, les autres élevaient des arcs-de-triomphe, d'autres les décoraient de guirlandes et de fleurs.

Des arcs-de-triomphe avaient été élevés à l'entrée du village du côté de la Sagne, près de la maison de commune et à la sortie du village du côté du Locle.

Le premier portait pour inscription :

Ils ont été fidèles à Frédéric-Guillaume III,

Ils le sont à Frédéric-Guillaume IV.

Le second a été cité par tous ceux qui l'ont vu, comme un modèle de bon goût et comme pouvant être rangé en première ligne parmi tous ceux qui ont été construits dans les différens villages du pays. Cinq drapeaux, aux couleurs du roi, de la reine et de l'état, flottaient sur son faite; des guirlandes de fleurs entouraient les colonnes sur lesquelles il était porté.

Toutes les maisons étaient payoisées, beaucoup décorées de festons, et de guirlandes, plusieurs portaient des inscriptions, expression naïve, heureuse, toujours vraie des sentimens des habitans :

Ici on est fidèle au roi et on chérit la reine.

Dieu veille sur les jours de LL. MM.

Vive le roi et son gouvernement.

*Monarque chéri, gracieuse souveraine, soyez bénis au nom
du roi des rois.*

Un immense drapeau aux couleurs du roi flottait sur la tour de l'église. Les maisons écartées de la route avaient choisi les arbres les plus rapprochés pour y déployer leurs bannières.

Il était près de midi lorsque LL. MM. arrivèrent dans le village si bien préparé pour les recevoir. Comme pour mettre à l'épreuve le dévouement de ses habitans, la pluie tombait avec violence, mais personne ne s'en apercevait. Depuis onze heures, les autorités locales, précédées de la musique et d'une garde d'honneur composée de soldats de carabiniers et d'infanterie, et ayant à leur tête leur maire, M. de Pierre, attendaient LL. MM. près de la porte d'honneur du côté de la Sagne. Une foule immense couvrait les rues du village; elle s'étendait depuis l'arc-de-triomphe jusqu'au dessus de la maison de commune; tous étaient en habits de fête. Au moment où le canon et les cloches ont annoncé l'arrivée de LL. MM., toutes les têtes se sont spontanément découvertes, tous les parapluies se sont fermés, et une de ces acclamations dont il est impossible de rendre l'effet, et qu'il faut avoir entendue pour la comprendre, ont salué leur arrivée. Le roi; voyant toutes ces têtes découvertes, malgré la pluie qui continuait à tomber, ne pouvait pas en prendre son parti: « Couvrez-vous, messieurs, s'écriait-il, couvrez-vous donc, vous gagnerez la fièvre. » Ses prières, ses ordres n'étaient pas écoutés.

Dans le discours qu'il lui a adressé, M. de Pierre lui a dit entre autres: « Cette population n'oublie pas que
» si le peuple neuchâtelois a pu conserver sa nationalité,
» nonobstant les diverses crises qu'il a traversées depuis
» près d'un demi-siècle, il le doit à la sollicitude de
» votre père de glorieuse et vénérable mémoire. Elle
» n'oublie pas que ce prince vénéré avait formé et réa-
» lisé le projet de faire des habitans de ce petit pays le
» peuple le plus heureux du monde. V. M., digne hé-
» ritière des vertus d'un tel père; poursuit incessamment
» ce noble but; aussi la dette de notre reconnaissance
» est-elle énorme, elle s'accroit de jour en jour. »

S. M. a répondu : « Telles étaient les intentions de » mon père, telles sont aussi les miennes. Il est au sur- » plus très facile de vous rendre heureux, la moralité » est en honneur chez vous, vous aimez vos anciennes » institutions, vous êtes très libres, et surtout vous avez » la vraie liberté. »

Le roi parlait avec bonté aux personnes les plus rapprochées de lui ; il leur exprimait le regret de ne pouvoir rester plus long-temps ; il avait l'air heureux, gai même ; la reine était on ne peut plus gracieuse et affable.

Le roi n'avait conservé aucun souvenir des Ponts ; on lui fit observer qu'en 1819 il avait traversé ce village en venant du Locle, d'où il avait un aspect tout différent ; on aurait pu ajouter que sa prospérité croissante l'a en quelque sorte métamorphosé depuis quinze ans.

A mesure que LL. MM. se sont mises en route, les acclamations ont redoublé. Une estrade avait été élevée près de l'ancienne cure pour y placer les jeunes gens des écoles, plusieurs d'entre eux avaient en main de petits drapeaux qu'ils agitaient au passage de LL. MM. Ce spectacle a paru plaire à la reine, qui leur a jeté plusieurs baisers.

La population entière a suivi les voitures, puis, gagnant les sentiers, elles les a devancées, et s'est retrouvée tout entière échelonée depuis les Ponts jusqu'à la ferme des Joux, formant sur leur passage une haie de sujets fidèles, qui faisaient retentir les échos du Jura des cris non interrompus de *vive le roi ! vive la reine !*

Pendant son trajet des Ponts aux Joux, S. M. s'est entretenue avec plusieurs des personnes qui entouraient sa voiture. A la ferme des Joux, les chevaux ont pris le trot, et bientôt LL. MM. ont disparu aux yeux de cette fidèle population, dont elles ont long-temps encore entendu les acclamations.

Le fermier des domaines des Joux, appartenant à la ville de Neuchâtel, avait, pour le moment du passage de LL. MM., rangé son beau troupeau de vaches au bord de la route; toutes elles portaient au col leurs grandes sonnettes; les garçons de ferme avaient leurs habits de fête, et lorsque la voiture de LL. MM. a passé, le troupeau s'est mis en marche à côté d'elle, et l'a suivie jusqu'au moment où elle a pris le trot. Ce spectacle a paru faire plaisir à LL. MM., qui ont souri plusieurs fois en le regardant.

Après leur départ, un dîner a réuni les autorités et un grand nombre de notables des Ponts. Jamais on n'avait été si heureux, si gai, jamais on n'avait porté avec un pareil enthousiasme les santés qui toutes les années nous deviennent plus chères.

Le soir, les vallées entières de la Sagne et des Ponts étaient illuminées. Rien n'était comparable, disent des personnes qui les ont traversées pendant la nuit, rien n'était comparable à l'aspect de cette brillante illumination, qui s'étendait sur près de trois lieues, et jusqu'aux maisons les plus écartées.

Il y avait à peine quelques minutes que LL. MM. avaient quitté le dernier arc-de-triomphe des Ponts, que déjà elles en traversaient un nouveau, celui que les habitans de la Chaux-du-Milieu avaient élevé au Quartier. Toute la jeunesse de ce village s'était réunie pour le construire, pour l'orner; on comptait que les autorités locales et la population y attendraient LL. MM., et pourraient leur présenter l'expression de l'ardent amour et de l'inviolable fidélité qui les animent pour ses souverains. Malheureusement les autorités de la juridiction de la Brévine, celles de la Chaux-du-Milieu qui en fait partie, avaient été convoquées au Locle; la population se trouvant sans chef, se divisa; les uns allèrent au Locle, d'autres aux Ponts; une partie seulement resta près de l'arc-de-triomphe. Dans des événemens qui se passent

si rapidement, il est rare qu'il n'y ait pas quelque malentendu. Certes rien n'eût été plus désirable que de procurer aux fidèles populations de la Brévine, de la Chaux-du-Milieu, du Cerneux-Péquignot, une occasion spéciale d'offrir au roi l'hommage de leurs vœux, et à S. M. celle de voir ces hommes qui ont fait preuve d'un si beau dévouement pour sa cause. Mais le temps était si court, qu'il a été impossible de tout prévoir, et qu'on a dû surtout éviter ce qui pouvait allonger le voyage du roi.

Dès l'instant où le roi a mis le pied sur le territoire du Locle, les salves de l'artillerie de l'état et les mortiers des sociétés particulières, ont annoncé cette heureuse nouvelle à la population. Le Locle s'était distingué entre toutes les communes de la principauté par l'empressement qu'il avait mis à faire des préparatifs pour la réception du roi. Il y avait plus d'une année qu'une réunion de dames s'était formée pour faire des fleurs, préparer des décorations, coudre des drapeaux; toute la population prenait part à ces arrangements, grands et petits y mettaient un zèle égal, l'arrivée du roi était devenue l'affaire de chacun. Des comités de messieurs et de dames, composés sans égard à des divergences d'opinion que chacun semblait avoir oubliées; s'occupaient avec activité de l'organisation de l'ensemble. La commune avait l'œil à tout; une commission permanente instituée par elle, veillait à ce que rien ne fût négligé de ce qui pouvait donner de la solennité à cette époque mémorable pour le Locle. Lorsque l'idée que LL. MM. y coucheraient eût pris quelque consistance, l'activité redoubla, elle se mit en quelque sorte au niveau de la joie qu'on éprouvait. M. Houriet, lieutenant-civil, offrit immédiatement la vaste maison qu'il possède sur la place de l'église, pour y loger LL. MM. Tous les locataires qui l'occupaient abandonnèrent avec plaisir leurs appartemens, la maison fut mise en

état de recevoir les illustres hôtes auxquels elle était destinée.

D'après tout ce que nous venons de dire, on peut se faire une idée de l'aspect que présentait le Locle le jour de l'arrivée de LL. MM. Déjà elles avaient trouvé sur leur route de nombreux arcs-de-triomphe. Aux Replattes, à la Jaluze, aux Envers à l'entrée du village, on en avait élevé qui rivalisaient entre eux d'élégance. La commune du Locle n'en comptait pas moins de dix, nous en retrouverons plus tard sur les autres routes qui y aboutissent. Tous portaient des inscriptions ; sur celui des Envers, on lisait d'un côté :

*Nos sages libertés, notre heureuse industrie,
Fleurissent sous un roi justement respecté.*

De l'autre :

*Que Dieu veille sur vous, père de la patrie,
Qu'il protège la reine, ange de charité.*

De superbes bannières aux couleurs du roi, de la reine, de l'état, flottaient à toutes les fenêtres ; des festons et des guirlandes décoraient les façades. La population couvrait la route depuis les Envers jusqu'à la maison-de-ville ; dans ce dernier endroit, elle était tellement compacte, qu'elle pouvait à peine être contenue par la garde d'honneur, commandée par le capitaine Louis Robert, et rangée en bataille devant l'hôtel-de-ville, ayant à sa tête l'excellente musique du 5^e arrondissement. Les autorités étaient réunies dans l'une des salles de l'hôtel-de-ville ; une délégation attendait sur le perron l'arrivée de LL. MM. Une immense estrade avait été construite sur la nouvelle place ; elle contenait tous les enfans des écoles au nombre de près de mille, sous la direction de M. Jacot-Piaget. La population qui n'avait pu trouver place près de la maison-de-ville, s'était reportée de ce côté, pensant bien que LL. MM. ne

manqueraient pas de visiter l'estrade où la jeunesse était réunie.

Le ciel, inexorable pendant toute la matinée, semblait avoir entendu les vœux de la population du Locle; et ne pas vouloir troubler ses plaisirs. Le temps s'était éclairci, un brillant soleil éclairait la scène imposante qui allait se passer.

La garde d'honneur à cheval précédait LL. MM., mais elle les annonçait moins que les vivats de la foule qui, se communiquant de proche en proche, marquaient de loin la marche du cortège royal.

La voiture de LL. MM. a été dirigée d'abord du côté de l'estrade où étaient placés les enfans. Elles s'y sont arrêtées, saluées par les acclamations de cette jeunesse, qui faisait retentir l'air des cris réitérés de *vive le roi! vive la reine!* M. Jacot-Piaget s'est approché et a dit au roi :

SIRE,

Jeunes et vieux, nous saluons par des transports d'allégresse la présence de VV. MM. dans nos heureuses montagnes; pour tous c'est un sujet de joie et de bonheur. Les enfans de nos écoles sont en habits de fête pour recevoir dignement le protecteur éclairé des sciences et la mère des enfans malheureux. Ils savent aussi que l'instruction publique occupe avec sollicitude votre royale maison, et que dans vos états elle est en exemple aux autres nations.

Puis après avoir recommandé au roi les établissemens d'éducation du Locle, il a terminé en disant :

Puisse le ciel bénir et protéger votre règne, et veuille le Dieu tout puissant conserver précieusement les jours de VV. MM. *Vive le roi! vive la reine!*

Ce cri a été mille fois répété, et par les enfans et par la foule immense qui remplissait la place.

LL. MM. considéraient avec bienveillance cette nombreuse jeunesse; le roi dit : « Je suis ému de voir tous » ces intéressans enfans, cela me fait un plaisir extrême.

» Je vous remercie des paroles que vous venez de m'a-
» dresser, je ne les oublierai pas.»

La voiture s'achemina alors du côté de l'hôtel-de-ville, où LL. MM. arrivèrent en fendant les flots serrés d'une population ivre de joie de les voir et qui ne cessait de les contempler que pour remplir l'air de ses acclamations. Les fenêtres de toutes les maisons étaient garnies de dames, élégamment vêtues, qui joignaient leurs vivats à ceux de la foule, et saluaient en agitant leurs mouchoirs. LL. MM. répondaient avec une grâce parfaite aux démonstrations dont elles étaient les objets de toutes parts. Le roi, salué par un franc-maçon, rendit en souriant le salut maçonnique.

LL. MM. descendirent de voiture auprès de l'hôtel-de-ville; mais ayant appris que la maison qu'on leur avait préparée était assez rapprochée, elles désirèrent s'y retirer un instant. Les voitures étant déjà reparties, elles se mirent en route à pied, entourées, pressées par les flots de la population reconnaissante de les voir au milieu d'elle, seules, sans aucune escorte, sans autres gardes que l'amour, le respect, la vénération de leurs sujets. La foule était si compacte, que les personnes qui précédaient LL. MM. avaient peine à leur frayer un chemin. On ne pouvait songer à revenir de la même manière, et quelque court que fût le trajet, ce fut en voiture que LL. MM. retournèrent quelques instans après à l'hôtel-de-ville.

Les cours de justice du Locle et de la Brévine, le clergé des deux juridictions, toutes les autorités communales du Locle, les officiers militaires, et plusieurs notables ayant à leur tête MM. les maires Nicolet et Matthey-Doret, se trouvaient réunis dans l'une des salles. M. le pasteur Andrié, chargé de porter la parole en leur nom comme en celui des populations du Locle, de la Brévine, de la Chaux-du-Milieu et du Cerneux-Péquignot, l'a fait en ces termes :

SIRE,

La prospérité d'un état fait l'éloge du souverain. Notre pays offre une preuve éclatante de cette vérité. Nos montagnes semblaient destinées à servir d'asile à des pâtres en petit nombre, mais, sous l'œil propice de la divine Providence, le génie des arts industriels a établi parmi nous son empire, et les hautes vallées de notre Jura se sont couvertes de populeux villages où se trouvent, non des richesses, mais une aisance assez générale. Nos princes ont compris qu'une sage liberté et de grandes franchises pouvaient seules rendre notre patrie florissante. Dans les premières années du siècle passé, le Locle commença à cultiver les diverses branches d'une industrie qui a pris dès lors une vaste extension, et de cette même époque date, sire, la domination de votre maison royale sur une petite contrée helvétique dont elle s'est plu à maintenir, à accroître les libertés. Mais la prospérité temporelle a ses périls et ses écueils, comme ses crises et ses revers; la piété chrétienne prévient les uns et tempère l'amertume des autres; c'est là *cette justice qui élève une nation*; c'est là ce que professa avec une vraie et profonde humilité, sire, votre père de glorieuse à la fois et pieuse mémoire. Il voulut que l'éducation publique de la jeunesse reposât sur les principes de l'Évangile, et par sa royale générosité, il multiplia en divers lieux et surtout dans notre paroisse, des sources d'instruction. Là ne se borna pas sa munificence; on ne l'implora jamais en vain, soit pour quelque objet d'utilité publique, soit pour réparer des désastres ou alléger quelque infortune. Le Locle en a fait l'expérience, et dans les jours heureux et dans les jours malheureux, surtout à l'époque de notre grand incendie. Vous marchez, sire, sur les traces de votre illustre père; avec le trône il vous a transmis sa piété et ses vertus. Protecteur éclairé des sciences qui développent les facultés et la force de l'âme humaine, des beaux-arts qui dorent la surface de la vie, promoteur de toutes sages libertés, ami de la paix, vous devenez de plus en plus, sire, l'admiration de l'Europe et l'amour de vos peuples. Aussi la joie éclate-t-elle partout sur votre passage, car *l'allégresse du peuple fait l'éloge du roi*.

Ce qui ajoute à notre bonheur, c'est la présence de la reine, ornée des dons et des vertus propres à semer de fleurs la carrière de son royal époux, et à être une source de bénédictions pour ses états; surtout pour le malheureux et l'indigent; qui trouvent en elle une mère. Elisabeth-Louise est pour Frédéric-Guillaume IV, ce que fut pour Frédéric-Guillaume III, Louise-Amélie, si justement et si long-temps pleurée.

Notre vallon est en fête, sire, parce qu'il est honoré de la visite auguste d'un monarque et d'une reine que nous révèrons et que nous aimons. Toutes ces démonstrations extérieures sont l'expression d'un sentiment vrai, car le montagnard neuchâtois est sincère. Si dans l'inauguration solennelle d'un monument remarquable, vous avez dit avec éloquence en vieux langage : *Alaaf Köln!* permettez, sire, qu'imitant le touchant et pieux langage de nos ancêtres dans leurs fêtes patriotiques, nous, au nom de cette paroisse que nous représentons, ainsi qu'au nom de celles de la Brévine, de la Chaux-du-Milieu et du Cerneux-Péquignot, nous répétions ce vœu qui les comprend tous : Dieu bénisse le roi ! Dieu bénisse la reine !

Pendant que M. Andrié parlait, on voyait les larmes couler des yeux de presque tous ceux qui assistaient à cette réunion. Leur émotion confirmait les paroles du pasteur qu'ils avaient choisi pour leur organe. Tout ce qui s'était passé depuis le matin, sa réception à Valangin, les scènes touchantes de la Sagne, les témoignages de dévouement des habitans des Ponts, les preuves d'affection que lui donnait l'immense population du Locle, avaient ému le roi ; il ne put rien dire à M. Andrié ; l'expression de sa physionomie, était une réponse assez éloquente.

M. le maire Nicolet lui présenta successivement les autorités, et lorsque cette présentation fut terminée, le roi s'approchant de M. Andrié, lui dit : « Ce que vous » m'avez dit, m'a tellement ému que je n'ai pu vous » répondre. » La reine adressa aussi au pasteur plusieurs questions sur le Locle et ses habitans.

On avait placé dans une salle voisine, une exposition des produits de l'industrie du Locle, comprenant un assez grand nombre d'objets, depuis ceux qui exigent le plus de soin et de talent, jusqu'à ceux que l'infériorité de leur fabrication permet de céder à un prix très modique. On y voyait entre autres : de M. Louis Richard, une pendule régulateur avec échappement libre à ressort et à force constante, de son invention,

remarquable par la beauté et le fini du travail; de M. D. Grandjean, vieillard de 72 ans, une montre à automate qu'il venait de terminer, destinée pour l'Amérique du Sud, et sur laquelle se trouve un magicien qui répond avec justesse à six questions différentes; de M. F.-L. Favre-Bulle, des chronomètres à tourbillon, deux télescopes, et une petite balance remarquable par la délicatesse du travail; et dont la précision est telle que la dix millième partie d'un grain la fait sensiblement trébucher; de la maison Voumard, des montres destinées pour la Chine, et d'autres qui peuvent être vendues 7, 8 et 9 fr., celles-ci présentées comme échantillon de ce qu'on peut faire dans notre pays pour un prix aussi réduit; de M. Ab.-F. Dubois, une montre d'argent à secondes indépendantes à deux tours d'heures; de M. A. Cramer, une montre à savonnette, répétition, se remontant et se réglant par le pendant, sans qu'il soit nécessaire pour cela, ni de faire usage d'une clef, ni d'ouvrir sa montre; de M. S. Mairet, deux horloges marines, 2 chronomètres dont l'un dit à tourbillon, ayant un thermomètre métallique à double échelle (Réaumur et Fahrenheit), destiné essentiellement aux observations est remarquable sous le rapport du mécanisme et de la précision, et dont l'autre, plus spécialement destiné à l'usage portatif, n'est pas plus épais qu'une montre de moyenne hauteur et renferme néanmoins au complet le même mécanisme qu'un chronomètre ordinaire. 8 montres de genres différens et dont quelques-unes de la grandeur d'un demi-batz seulement, une montre répétition à minutes, démontée pour en faire connaître tous les minutieux détails et quelques pièces dans les genres soignés, plus ou moins avancées depuis l'ébauche à la montre repassée en blanc, pour faire voir les principales divisions du travail.

On avait de plus exposé un chronomètre que feu M. F. Houriet, le premier horloger de notre pays qui se soit occupé d'horlogerie de précision, avait exécuté à l'âge de 70 ans, et une montre d'argent faite par Daniel-Jean Richard, l'introducteur de l'horlogerie dans nos montagnes en 1696 ; elle appartient à M. Lhardy DuBois.

A l'entrée de LL. MM. dans la salle de l'exposition, le premier objet qui tomba sous les yeux du roi fut la vieille montre faite par Daniel-Jean Richard, il la reconnut à l'instant pour l'avoir déjà vue à l'époque de sa première visite au pays. Son attention fut ensuite dirigée sur la pendule régulateur de M. L. Richard, qui peut être considérée comme un chef-d'œuvre, tant pour la combinaison du mécanisme que pour le fini du travail. M. Sylvain Mairet, qui en avait été spécialement chargé, a fait successivement passer sous les yeux du roi les divers objets exposés. La montre à magicien a fait sourire LL. MM., qui lui ont adressé chacun une question.

Depuis le moment où l'on avait su que LL. MM. viendraient au Locle, les habitans de cette localité avaient conçu le projet de leur faire hommage de quelques produits de leur industrie. Les populations de la Brévine et de la Chaux-du-Milieu, informées de ce projet, avaient sollicité l'honneur de s'y associer. Le Loclé les y avait admises avec plaisir. C'est dans cette occasion que ces cadeaux furent offerts en leur nom à LL. MM. L'offrande pour le roi consistait en un chronomètre fabriqué par M. Louis Richard, avec échappement libre à ressort et à force constante, de l'invention de l'artiste, et un thermomètre métallique de M. Jürgensen, indiquant à la fois les maxima et les minima de température, ce qui le distingue des autres instrumens de cette espèce, et d'une exécution parfaite. Sur sa boîte était une vue du Locle, prise de la croisée

de la maison Houriet où S. M. logeait ; sur le chronomètre on avait gravé ces mots :

A toute heure vouloir et pratiquer le bien,
C'est le noble plaisir de notre souverain.

Le Locle à S. M. Frédéric-Guillaume IV.

Le 27 septembre 1842.

L'artiste auquel on doit l'invention de l'échappement du chronomètre offert au roi, M. L. Richard, a pour trisaïeul D.-J. Richard, l'introducteur de l'horlogerie dans nos montagnes. Le roi avait ainsi sous les yeux à la fois l'une des premières montres fabriquées dans notre pays, et par conséquent la plus imparfaite, et un chronomètre dans la fabrication duquel l'ouvrier a atteint le plus haut degré de perfection auquel on soit parvenu, et ces deux montres avaient été faites par deux ouvriers appartenant à la même famille. Il avait fallu un siècle et demi, et cinq générations pour faire ce progrès, tant il est vrai que les véritables progrès ne s'improvisent en rien. Le roi se fit ouvrir le chronomètre, l'examina avec attention, parla de la délicatesse et de la précision que devait exiger le travail de semblables ouvrages, et pour la juste appréciation desquels il faudrait, dit-il, être artiste soi-même. Le roi dit, quant au thermomètre, qu'il en avait déjà un dans ce genre, mais qui n'ayant jamais été réglé, indiquait tant pour le chaud que pour le froid plusieurs degrés de trop ou de trop peu. Le thermomètre qu'il a reçu au Locle n'offrira certainement pas cet inconvénient.

Dans le même moment, un comité de dames remettait à S. M. la reine les cadeaux qui lui étaient destinés. C'était une montre de cinq lignes de diamètre, pouvant être adaptée à un bijou, construite par M. F.-L. Favre-Bulle, âgé de 75 ans, la plus petite qui ait encore été faite dans aucune fabrique, ce qui ne l'empêche

nullement de cheminer comme il faut ; un voile blanc en dentelles, et une pièce de dentelles. Cette dernière a été offerte à S. M. au nom de Mad. Jeanneret, des Eplattures, femme âgée de quatre-vingt sept ans ; elle les a faites elle-même cette année, et les a adressées à la reine, ainsi qu'elle le lui a écrit, «comme le respectueux hommage d'une femme dont les vœux s'élèvent si souvent à l'Eternel en faveur de sa souveraine.» La reine fut touchée de ces dons, elle le fut particulièrement des dentelles. « Hélas ! disait-elle, cette bonne vieille dame s'est bien fait mal aux yeux pour moi ! Jouit-elle encore d'une bonne santé ? » On put lui répondre affirmativement.

S. M. parut surtout enchantée de sa petite montre qui est en effet un vrai bijou. Elle la fit immédiatement voir au roi, puis à plusieurs autres personnes, mais elle ne voulait pas s'en désaisir. On lui présenta M. Favre-Bulle, auquel elle adressa à plusieurs reprises les paroles les plus gracieuses. «Eh monsieur, lui disait-elle, c'est donc vous qui, à votre âge, avez fait cet ouvrage unique dans son genre?» Et comme M. Favre voulait lui expliquer la manière de soigner la montre, «Oh, dit-elle, j'ai chez moi un Neuchâtelois qui tient ces choses bien en ordre.»

M. Favre-Bulle avait eu, en 1814, l'honneur d'offrir un télescope au roi défunt, qui lui avait donné une bague enrichie de diamans. Il n'avait eu garde de l'oublier dans ce moment. Il la fit voir au roi, en lui disant que ce précieux souvenir ne le quitterait qu'à sa mort ; le roi examina la bague, et témoigna à M. Favre le plaisir qu'il éprouvait à connaître cette circonstance.

La directrice de l'Institut des Billodes, Mad. Zimmerlin, fut présentée à la reine qui parla avec intérêt de cet établissement que le temps ne lui permettait pas de visiter ; elle accepta quelques objets présentés au

nom des enfans qui s'y trouvent, et le portrait de sa fondatrice, M^{lle} Calame.

Après avoir examiné l'exposition avec attention, LL. MM. voulurent bien accepter un déjeuner que la commune du Locle leur avait offert. La salle n'était malheureusement pas assez spacieuse pour contenir beaucoup de monde. La suite du roi, les membres du conseil d'état et quelques notables du Locle et de la Brévine avaient seuls pu y être admis. MM. le maire Nicolet, le pasteur Andrié et le lieutenant Houriet étaient placés en face de LL. MM. qui s'entretenaient essentiellement avec eux. Il est à regretter qu'un plus grand nombre de personnes du Locle n'ait pas pu assister à ce repas et être témoins de la manière affable et pleine de grâce en laquelle la conversation eut lieu de la part de S. M., et de l'intérêt qu'elle prenait à tout ce qui concernait cette localité. Il demanda entre autres des renseignemens sur le temple, sur l'institution récente des diares, sur les fonctions spéciales auxquelles ces ecclésiastiques sont appelés; il s'informa de la marche de la manufacture d'horlogerie, du gain journalier des ouvriers, du nombre d'heures qu'ils consacraient au travail; etc.

On voyait aisément que ces questions n'avaient point leur source dans une oiseuse curiosité, mais dans ce désir constant du roi de s'instruire de toutes choses.

Pendant le déjeuner, un chœur placé dans une salle voisine exécutait des chants, dont les paroles avaient toutes été composées par des personnes du Locle; nous ne pouvons les rapporter tous, nous choisissons le suivant :

Neuchâtelois, enfans de la montagne,
Au Dieu du ciel élevons tous nos cœurs;
Pour notre roi, pour sa noble compagne
Demandons-lui ses plus riches faveurs.
Que ce souhait de notre âme attendrie

Soit répété des échos d'alentour :
Bénis le roi , sur la reine chérie
Verse en ce jour
Les dons de ton amour.

O roi des rois , donne au roi ta justice ;
Que son grand nom soit partout respecté ;
Que sous ses lois , la paix toujours fleurisse.
Du juste aimé , du méchant redouté,
Qu'il soit l'espoir du pauvre qu'on oublie ,
Le défenseur , l'appui de ses sujets .
Bénis le roi , sur la reine chérie
Verse à jamais
Les flots de tes bienfaits.

Ah ! si jamais , comme un sombre nuage ,
L'adversité menaçait leur bonheur ,
Qu'au ciel serein dût succéder l'orage ,
Aux ris le deuil ; alors avec l'ardeur
Du cœur souffrant et de l'âme qui prie ,
Nous redirons aux échos d'alentour :
Bénis le roi , sur la reine chérie
Verse en ce jour
Les dons de ton amour.

Unissons-nous , amis , d'un cœur sincère ;
Autour du roi , frères , serrons nos rangs ;
Pour ses enfans il est un tendre père ,
Dans notre sein qu'il n'ait que des enfans.
Ne soyons qu'un ; jurons-le pour la vie ,
Et disons tous aux échos d'alentour :
Bénis le roi , bénis la reine et garde la patrie ,
Par tes bienfaits couronne ce beau jour.

Au milieu du déjeuner , M. Nicolet , après en avoir obtenu la permission , a porté la santé de LL. MM.

Les franchises et les libertés que l'auguste maison de Brandebourg a accordées ou toujours maintenues à notre patrie , a-t-il dit , ont attiré dans ces montagnes , dont la nature semblait n'avoir voulu faire qu'un désert , une population aussi nombreuse que celle des plaines les plus fertiles , et cette population y vit heureuse parce que son industrie et son commerce y sont libres de toute entrave , et par les avantages que S. M. leur procure.

De telles institutions doivent porter ceux qui en jouissent à la reconnaissance envers le grand monarque qui les protège et qui, par sa puissante influence sur les destinées européennes, assure leur stabilité et leur avenir. Au roi !

Le roi répondit : « Je bois à la prospérité de l'industrie du Locle, sans pareille au monde ! Dieu bénisse le Locle ! »

Peu après, LL. MM. se levèrent. Elles avaient un pénible sacrifice à consommer. La reine allait partir seule. Elle était déjà debout lorsqu'elle se souvint subitement que le roi avait fait à Neuchâtel une promesse qu'il n'avait pas remplie. Lors du service divin qui avait eu lieu dans cette ville, une dame avait prêté au roi son livre de psaumes, elle avait témoigné le désir qu'il daignât y mettre son nom ; le roi l'avait promis, puis il l'avait oublié. La reine voulut qu'on envoyât immédiatement un exprès à Neuchâtel, afin que le livre pût arriver avant le départ du roi. On n'avait pas besoin de ce nouveau trait de bonté pour connaître la sienne. Il eût ajouté, si cela eût été possible, aux regrets que causait son départ. — La reine prit ensuite congé des personnes qui l'entouraient avec une bonté touchante, et daigna exprimer encore le chagrin qu'elle éprouvait de quitter si promptement ce pays. L'expression de sa noble figure en disait plus encore que ses paroles. Le roi l'accompagna jusqu'à la maison Houriet où elle avait quelques préparatifs de départ à faire, et lorsque elle fut au moment de se mettre en voiture, il la serra tendrement dans ses bras ; la foule réunie autour de la porte était témoin de cette scène attendrissante, trop émue elle-même, elle ne l'interrompait pas de ses acclamations, mais quand la reine fut en voiture, les cris de *vive la reine !* auxquels se mêlaient des vœux et des prières : *Dieu la bénisse, bon voyage !* s'élevèrent de toutes parts.

La suite du roi accompagna la reine, il ne garda auprès de lui que son aide-de-camp de service, M. le comte de Brühl. Aussi était-il presque seul lorsqu'il revint de la maison Houriet à l'hôtel-de-ville; il parcourut la rue à pied, nu-tête. La population, quoique déjà habituée à ses manières simples, ne pouvait pas en croire ses yeux, de le voir marcher au milieu d'elle, comme l'aurait fait un des leurs.

Lorsqu'il rentra dans la salle; il invita les assistans à reprendre leurs places, mais il y en avait beaucoup de vides, il y en avait une surtout que personne ne regardait sans émotion et sans regret. Le roi, par son amabilité, eut bientôt ranimé la conversation, que le départ de la reine avait fait un peu languir.

Les personnes du Locle qui se trouvaient près de lui, lui exprimaient leur reconnaissance de tout ce qu'il voulait bien faire pour le pays. « Si je restais deux ou » trois jours de plus parmi vous, répondit le roi, je » finirais par croire que j'ai beaucoup fait pour votre » pays, et pourtant cela n'est pas vrai, mais il y a es- » poir. » — « Sire, lui répondit quelqu'un, vous avez » maintenu. » On le remerciait de ce qu'il avait bien voulu se rendre aux vœux qu'on lui avait exprimés de rester aux montagnes, d'aller aux Brenets. « Ce n'est » pas moi, répondit-il, remerciez-en mes conseillers de » Neuchâtel. » — « Ah! sire, lui dit alors le pasteur » Andrié, l'entrevue que nous avons eue hier à Roche- » fort avec V. M., m'autorise à croire que son cœur y » était pour quelque chose. » Le roi sourit.

La communauté du Locle désirait vivement que le plus grand nombre possible de ses habitans pût jouir du plaisir de voir le roi, de l'entendre, du bonheur de passer quelques heures avec lui, elle avait, dans ce but, fait préparer à l'hôtel-de-ville un dîner où elle avait invité les fonctionnaires présentés le matin au roi, et grand nombre de notables du Locle et du pays. Elle

fit prier le roi de daigner honorer ce dîner de sa présence, au retour de sa course aux Brenets. « Mais, répondit le roi, je viens de dîner, il n'est donné à aucun mortel de dîner deux fois. C'est impossible. Je vous remercie. » Il n'y avait plus moyen d'insister.

Pendant ce temps, la reine, accompagnée des personnes de sa suite et de celle de S. M., parcourait la route de la Chaux-de-Fonds. On a pu regretter qu'aucun fonctionnaire public de la principauté n'ait été désigné pour l'accompagner, le malentendu survenu ne serait probablement pas arrivé. La population de ce village avait aussi été tenue dans une attente pénible, par suite des changemens successifs survenus dans l'itinéraire de LL. MM. Elles y avaient d'abord été annoncées pour le 27; plus tard, on avait été informé qu'elles arriveraient le 26 dans l'après-midi. Ce n'était que le mardi à midi qu'on avait appris que le roi, s'étant décidé à se séparer de la reine, celle-ci arriverait le même jour à trois heures, et le roi seulement dans la matinée du lendemain. Quelque désir qu'éprouvasent les habitans de la Chaux-de-Fonds de voir en même temps dans leur beau village le roi et la reine, ils ne se laissèrent point décourager par cette nouvelle, et tout le monde était à son poste à l'instant prévu pour l'arrivée de la reine. A trois heures et demie, les salves de l'artillerie de l'état, répétées par les mortiers des sociétés de la Chaux-de-Fonds, du Valanvron et des Planchettes, annoncèrent qu'elle entrait sur le territoire de la Chaux-de-Fonds. La cour de justice, les pasteurs, les officiers supérieurs de l'arrondissement, ayant à leur tête M. le maire Challandes; se placèrent devant l'hôtel-de-ville pour la recevoir. La personne qui accompagnait sa voiture pour veiller à la régularité des relais, ayant demandé aux officiers de sa maison où les voitures devaient changer de chevaux, reçut l'ordre de faire arrêter devant l'hôtel de la Fleur-

de-lis; elle dut obéir, et c'est dans ce moment que l'on a dû regretter qu'il ne se soit pas trouvé dans la suite de la reine une personne qui, mieux au fait de l'état des choses, eût pu provoquer une modification de ces ordres, et faire conduire immédiatement la voiture de S. M. devant l'hôtel-de-ville. Un précieux quart-d'heure fut ainsi perdu. Mais dans ces minutes, dont les autorités de la Chaux-de-Fonds ont si cruellement senti la perte, la reine trouva encore l'occasion de faire preuve de cette bonté angélique qui lui a conquis tous les cœurs. Pendant qu'elle était arrêtée près de la Fleur-de-lis, une servante qui avait précédemment séjourné à Berlin, la reconnut et s'approcha de la voiture. La reine lui adressa la parole avec beaucoup de bienveillance, lui demandant qui elle était et quel était son sort; ces questions touchèrent tellement cette pauvre fille qu'elle se mit à fondre en larmes. « Pourquoi donc » pleurez-vous, » lui demanda la reine? « Eh! comment » ne serais-je pas émue, répondit-elle, en voyant une » reine telle que vous, parler à une pauvre servante » comme moi. » — « Et pourquoi pas, répondit la reine, » si c'est à une honnête fille. » Ces dernières paroles furent prononcées avec un tel accent de bonté, qu'elles augmentèrent encore l'émotion de celle qui les entendit.

Enfin la reine arriva à l'hôtel-de-ville, une foule immense y était réunie et l'accueillit par des acclamations vives et prolongées. La reine regrettait le temps qu'elle avait perdu près de l'hôtel de la Fleur-de-lis, elle avait encore une très longue course à faire dans la journée, son intention n'était pas de descendre de voiture. Mais M. le maire Challandes lui représenta avec tant de chaleur le chagrin qu'éprouverait la population de la Chaux-de-Fonds, si elle n'avait pas le bonheur de posséder quelques instans sa souveraine, que S. M. daigna céder à ses instances, et se rendit dans la salle de l'hôtel-de-ville où les autorités lui furent pré-

sentées par M. Challandes. La reine adressa aux différens corps des paroles bienveillantes, et toujours avec un à propos qui a été généralement admiré. Elle trouva l'occasion de parler du Doubs, et des regrets qu'elle avait de n'avoir pu s'y rendre. On serait tenté de s'en féliciter si, comme elle l'a dit elle-même, ces regrets pouvaient l'engager à revenir dans la principauté pour y faire un plus long séjour. S. M. a dit aussi dans cette occasion des choses flatteuses pour les officiers militaires qui, en 1851, ont suivi le chemin du devoir et de l'honneur.

Une réunion de dames avait été désignée pour recevoir la reine et lui offrir quelques produits de l'industrie de la Chaux-de-Fonds, comme un hommage de dévouement et d'affection. Elles lui furent présentées par M. Challandes, qui pria S. M. de daigner accepter les objets qui lui étaient offerts, comme des échantillons de l'industrie du village. Ils consistaient en une cardinale en dentelles, renfermée dans un étui sur lequel étaient dessinées les armes de Prusse et de Bavière, et les armoiries de la Chaux-de-Fonds, et une montre en or, Breguet, 16 lignes, cuvette en or, avec cette inscription : *Souvenir de la Chaux-de-Fonds, 1842*. Sur la boîte en or pâle, était un dessin allégorique, gravé en relief, représentant le temps couronnant l'espérance. S. M. parut très sensible à cet hommage, et témoigna tout le plaisir qu'elle en éprouvait. Quelque court qu'ait été le temps qu'elle a consacré à la Chaux-de-Fonds; il a été suffisant pour que tous ceux qui ont eu le bonheur de la voir, aient pu apprécier sa bonté, son extrême douceur, son amabilité; ces qualités mêmes augmentaient les regrets que l'on éprouva, lorsqu'après dix minutes de séjour, la reine quitta la Chaux-de-Fonds pour entreprendre son voyage solitaire, accompagnée des acclamations et des vivats de la population.

Nous avons laissé le roi à l'hôtel-de-ville du Locle, où il était rentré après le départ de la reine; le temps s'avavançait, le moment de commencer la course des Brenets était là. Le roi lui-même donna le signal du départ. Il partit seul dans sa voiture avec le général de Pfüel. Le roi n'avait vu encore qu'une partie du Locle; en se dirigeant du côté des Brenets, il parcourut le quartier qui conduit aux Billodes, et la grande place établie sur les ruines de l'incendie de 1835; tout ce quartier était décoré avec une grande élégance; la foule couvrait la voie publique et saluait le roi de ses acclamations.

A la Croix des Côtes, il passa sous un arc-de-triomphe, le plus élégant peut-être de toute la contrée. Un seul particulier, M. David-Louis Huguenin-Vuillemin, l'avait élevé à ses frais; des volontaires du quartier l'avaient aidé dans sa construction avec un zèle et un soin admirables. Il portait pour devise, d'un côté :

*Soyez le bienvenu, monarque révéré,
De vos peuples chéri, de l'Europe admiré.*

De l'autre :

*Reine, de vos vertus le touchant assemblage,
Vous a gagné nos cœurs; recevez notre hommage.*

Sur toute la route des Brenets au Locle, le roi a trouvé les mêmes démonstrations qui l'avaient accueilli partout. Les habitans des Brenets avaient fait preuve de zèle et de dévouement dans leurs préparatifs. Ils voulaient que LL. MM. y eussent une réception digne d'elles, digne surtout de l'affection qui leur est si légitimement due. Dès que l'on avait su dans ce village que le roi et la reine se proposaient de le visiter, un comité de messieurs et une société de dames s'étaient spontanément formés pour arrêter les mesurés à prendre. Il s'agissait de pourvoir et à la décoration

du village et aux arrangemens nécessaires à la course que LL. MM. ne manqueraient pas de faire sur les beaux bassins du Doubs. On avait pourvu à tout. Une barque neuve avait été préparée et décorée avec élégance, une nouvelle inscription devait être ajoutée au rocher de la Toffière, à celles qui rappellent déjà les visites qu'y ont faites le roi de glorieuse mémoire, et le prince-royal, aujourd'hui notre souverain. L'un des membres du comité a l'heureuse idée de proposer de faire à LL. MM. l'hommage d'une médaille d'or qui rappellera à la fois à nos souverains, et la contrée qu'ils auront visitée et les vœux de ses habitans pour le bonheur de leur règne; le dessin en est immédiatement choisi; cette pièce commémorative représentera d'un côté la chute du Doubs, de l'autre Frédéric-Guillaume IV et Elisabeth-Louise, placés sous la garde et la bénédiction de cette Providence dont l'œil demeurera à jamais ouvert sur nos princes bien-aimés.

Chacun se met avec zèle à l'ouvrage; les dames tressent des guirlandes de fleurs, elles décorent élégamment la grotte de la Toffière, où les plus jeunes d'entre elles et quelques messieurs chanteront en chœur les heureux destins du pays et les vertus de ceux que le ciel a élevés au dessus de nous. La musique des Brenets répète ses plus beaux morceaux et veut aussi payer son tribut à la fête. Il n'est pas jusqu'aux enfans des écoles qui, stimulés par le zèle patient et persévérant de leurs estimables instituteurs, s'essaient à exécuter le chant d'un cantique pour ajouter aux émotions de la journée.

Tout avait été prévu, tout était prêt pour cette fête qui, grâce aux beautés pittoresques des lieux, à la sauvage magnificence des bords escarpés qui entourent les lacs formés par la rivière, grâce aussi à l'empressement des habitans, pouvait ne pas être indigne des augustes personnages auxquels elle était destinée.

On était ainsi arrivé au lundi 26, lorsque tout-à-coup la nouvelle se répand dans le village que le plan du voyage du roi est changé, que ni lui ni la reine ne viendront aux Brenets. Impossible de décrire la douleur de la partie essentielle de la population, le vif désappointement de tous. Tous les préparatifs sont interrompus, et la soirée se passe dans de tristes réflexions.

Le 27, les autorités locales et le pasteur se rendent au Locle pour y présenter leurs hommages à LE. MM., et leur témoigner leurs regrets, et là ils apprennent la nouvelle résolution du roi. Ils se hâtent de revenir au village, mais quelle fête vont-ils offrir à leur souverain? Tout a été interrompu, l'arc-de-triomphe qu'on élevait au centre du village n'existe plus, la décoration de la grotte n'est pas entièrement terminée; on ignore encore si le temps permettra d'aller sur le Doubs. N'importe, chacun se remet à l'œuvre avec un nouveau courage, et, en moins de trois heures tout est prêt. Ce ne sera plus sans doute la belle fête rêvée dans des heures plus calmes; son principal ornement, la reine, y manquera; mais en se rappelant les angoisses de la veille, on se trouve encore bien heureux.

En se rendant aux Brenets, le roi rencontra sur les Monts du Locle, un jeune garçon qui s'approcha de sa voiture, et lui demanda la permission de prendre sa main; le roi lui ayant accordé cette faveur, il demanda celle de baiser cette main qu'il tenait dans les siennes; le roi le lui permit, mais la voiture allant toujours, et l'enfant étant encore bien-petit, il ne put réussir à y atteindre, et il dut y renoncer après de vains efforts.

Ce petit épisode que nous verrons se renouveler plusieurs fois, peut mieux que beaucoup d'autres traits, faire apprécier les rapports du roi avec notre population, et surtout avec les populations des montagnes, plus vives, et plus impressionnables.

Enfin le roi a franchi la distance qui sépare les Brenets du Locle, il arrive sur les hauteurs d'où l'on aperçoit les bassins du Doubs, et ce beau village des Brenets, dont la position riante offre des points de vue si remarquables, embelli encore par les décorations dont la plupart de ses maisons sont ornées. Le son des cloches et les décharges des mortiers annoncent son arrivée. M. Auguste Droz avait eu l'obligeance de mettre sa maison à la disposition de la commission, pour y recevoir S. M.

Une garde d'honneur commandée par le lieutenant Bolle, et la musique des carabiniers du Locle, étaient rangés en bataille pour rendre les honneurs militaires. La musique des Brenets était dans le jardin de la maison Droz.

S. M., invitée à descendre, trouve M. le maire Jeanneret à la tête de sa cour de justice, des autorités locales et des notables du village; M. le pasteur Girard, chargé de lui offrir les hommages de la population de la juridiction, lui adresse la parole en ces termes :

SIRE,

Ce jour est un jour d'allégresse et d'espérance pour vos fidèles et loyaux montagnards neuchâtelois.

Nous ne savons ni les formes courtoises ni le langage étudié des cours, mais nous n'en avons pas moins un cœur pour aimer, et nous vous bénissons.

Nous vous bénissons, saluant en vous le roi qui, pour sa piété autant que pour sa valeur et sa puissance, est, aux peuples de l'Europe entière, un gage de paix, de liberté et de bonheur.

Nous vous bénissons, saluant en vous le digne successeur d'un prince que nous ne connaissons que par ses bienfaits.

Ah! sire, si nos vœux sont exaucés, Dieu protégera votre règne, il sera lui-même la sagesse de vos conseils, le bouclier de votre défense et la gloire de votre couronne. Vous serez pour nous ce que fut votre illustre père, et, dans l'avenir encore, nos enfans chériront votre mémoire comme nous chérissons la sienne.



Lith. de Nicolas et Ther. à Neuchâtel.

Dessin de la Médaille en or offerte
à LEURS MAJESTÉS FREDERIC-GUILLAUME IV
et ELISABETH-LOUISE Roi et Reine de Prusse,
aux Brenets le 27 Septembre 1842.

Tels sont les sentimens qu'expriment à V. M. les habitans des rives du Doubs, très particulièrement MM. de la justice et du consistoire des Brenets, et celui qui a l'honneur de vous parler en leur nom.

Nous nous réjouissons également, siré, à la pensée que nous pourrions aussi présenter en ces lieux, à votre auguste épouse, le tribut de notre vénération et de notre dévouement : dites-lui du moins, dites-lui bien que, confondant dans un même amour le meilleur des rois et la plus vertueuse des reines, toujours en priant Dieu pour vous, nous le prions aussi pour elle.

Le roi a répondu en termes généraux, mais pleins de grâce et de bienveillance, assurant en particulier l'assemblée que ce n'était qu'avec peine que sa royale compagne s'était déterminée à renoncer à la course qu'il faisait ainsi seul au milieu de ces belles contrées.

M. Jeanneret s'étant alors avancé, lui a présenté personnellement les autorités locales, puis il l'a prié au nom des habitans de sa juridiction, d'accepter une médaille qui, lui a-t-il dit, rappelle à la fois ce jour à jamais mémorable, et le développement progressif de l'industrie qui est une des sources de la prospérité de notre heureux pays.

Cette médaille en or, dont nous donnons ci-joint le dessin exact, a été gravée aux Brenets.

Cet hommage a paru faire plaisir à S. M. Elle a remercié les personnes présentes dans les termes les plus flatteurs, et lorsque le comte de Brühl, son aide-de-camp, a voulu prendre la médaille des mains du roi pour la serrer, S. M. a retiré la main, a mis elle-même la médaille dans la poche de son habit, comme si elle eût dit : « Je ne m'en dessais pas. »

S. M. s'est ensuite rendue à l'embarcadère où se trouvait une barque très élégamment décorée. Elle était couverte de tentures aux couleurs de la reine, une couronne, véritable chef-d'œuvre d'élégance et de légèreté, y était suspendue, une collation arrangée avec un goût exquis, y avait été déposée.

Le roi aime les enfans ; ceux des écoles des Brénets avaient été réunis à l'Arvoux, aux bords du Doubs ; au moment de son passage, ils entonnèrent un chant religieux qu'il parut entendre avec plaisir.

La barque qui portait S. M., escortée de nombreuses embarcations chargées de monde, s'avancait lentement du côté de la grotte de la Toffière, fixée pour le terme de la navigation. Sur celles qui la suivaient immédiatement se trouvaient la musique des carabiniers du Locle, et une seconde composée d'amateurs des Brenets. Elles jouaient alternativement. La cour de justice des Brenets et quelques notables occupaient une troisième barque ; un commissaire spécial était chargé de se porter partout où besoin serait. A chaque instant on entendait partir des barques qui portaient les populations, les cris de *vive le roi ! vive la reine !* quelqu'un y ayant ajouté celui de *vive le gouverneur !* S. M. a crié *bravo ! bravo !* et a applaudi à plusieurs reprises.

Au moment du départ du roi, une embarcation pavoisée de drapeaux tricolores voilés de crêpes, portant le sous-préfet de Pontarlier, M. de Mesmay, et les autorités de cet arrondissement, partait des Pargots en longeant la rive française. Après en avoir obtenu l'agrément du roi, M. de Mesmay fit approcher sa barque de celle de S. M. Le roi lui adressa le premier la parole, en lui disant qu'il était charmé de le voir, ainsi que les personnes qui l'accompagnaient. M. de Mesmay remercia S. M. de l'accueil gracieux dont elle avait bien voulu l'honorer, et tout en se félicitant spécialement des rapports de bienveillance et d'amitié existans entre les autorités et les habitans du département du Doubs et ceux de la principauté, il lui exprima tout le plaisir qu'il éprouvait de la commission qu'il avait à remplir auprès d'elle.

Le roi répondit à M. de Mesmay de la manière la plus gracieuse, et l'invita même à monter sur sa

barque, mais celui-ci, retenu par quelque motif d'étiquette, n'a pas accepté. Sur la barque ; du roi se trouvaient, outre S. A. R. le prince Alexandre, S. E. M. le gouverneur, MM. de Brühl et de Röder, les membres du conseil d'état, MM. le maire et le pasteur des Brenets, MM. les lieutenans-colonels de Pourtalès et de Meuron, et M. le major Favre-Bulle, chef militaire de l'arrondissement. Le roi contemplait avec ravissement les beaux sites que la marche lente de la barque lui permettait d'admirer à son aise. Plus d'une fois, il exprima avec vivacité le regret que la reine n'eût pas pu jouir d'un spectacle que, disait-il, elle était si digne d'apprécier. M^{mes} Jeanneret-Verdan, Girard-Haldimann et M^{lle} Bersot, étaient sur la barque pour veiller au service de la collation ; le roi s'entretint plusieurs fois avec elles ; il était inquiet de les voir si légèrement vêtues, car la température était froide. Il se fit présenter aussi M. Droz, dans la maison duquel il avait été reçu aux Brenets.

Le voisinage de la France le fit penser au Cerneux-Péquignot, acquis en 1815 par la principauté ; il apprit avec plaisir que tous ses habitans sans exception lui étaient affectionnés, que tous ils en avaient donné la preuve dans des temps difficiles.

La grotte de la Toffière avait été très élégamment ornée ; un portique en verdure, de forme gothique, parsemé de fleurs ; avait été pratiqué dans l'intérieur et la séparait en deux parties. Dans la partie extérieure était placé un peloton de carabiniers, la partie du fond était illuminée, et les reflets de la lumière passant à travers le feuillage, ressemblaient à des diamans scintillant dans l'obscurité. Un chœur de jeunes dames habillées en blanc était placé dans le fond de la grotte. Vu à quelque distance et à la demi-clarté du jour tombant, ce spectacle offrait quelque chose de fantastique ; S. M. a mis pied à terre, et au moment où elle entrait

dans la grotte, le chœur a entonné un chant que S. M. a écouté tout entier dans un religieux silence. Il était facile de voir que cette scène, que rendait plus remarquable encore la magnificence du site, exerçait une vive impression sur S. M.

Après le chant, le roi a parlé avec bonté aux jeunes dames qui avaient fait partie du chœur, puis il est remonté sur sa barque.

A son retour, le roi a encore voulu voir M. de Mesmay, et s'est entretenu assez longuement avec lui. Il lui a dit entre autres qu'il avait été sensible à l'attention que le roi des Français avait eue de lui envoyer son ambassadeur en Suisse pour le complimenter; il a parlé de la mort du duc d'Orléans comme d'une grande perte pour la France, ajoutant qu'il avait chargé M. de Humboldt de remettre de sa part une lettre de condoléance à S. M. Louis-Philippe. Il demanda des nouvelles de S. A. R. la duchesse Hélène d'Orléans, au sort de laquelle il s'était vivement intéressé, et qu'il représenta comme une des princesses les plus distinguées de l'Allemagne, où elle était vivement regrettée. Le roi a enfin pris congé des fonctionnaires français qui ont été touchés et de l'accueil du roi et de ses paroles.

Cependant, la nuit tombait, le vent s'élevait, et la barque pesante et chargée sur laquelle le roi était placé, devenait un peu difficile à manœuvrer. Celle qui portait la cour de justice des Brenets s'étant approchée, le roi y a sauté à peu près seul; et s'est trouvé bientôt au milieu de ces messieurs, fort réjouis de cette visite inattendue, et non moins charmés des manières simples, affables et pleines de bonté de leur souverain.

Pendant que toutes ces choses se passaient, la nuit était arrivée; elle était close lorsque le roi aborda, non pas au débarcadère arrangé pour cette circonstance et où ses voitures l'attendaient, mais au lieu ordinaire de débarquement, qui se trouvait plus rapproché. La

barque qui portait les personnes de sa suite était demeurée en arrière. Seul avec S. E. M. le général de Pfuel et le comte de Brühl, le roi, ayant la population entière pour cortège, s'est rendu à pied jusqu'à sa voiture où il est monté aux acclamations réitérées du peuple, qui l'ont suivi jusque dans le village des Brenets.

Cette scène n'a pas été l'une des moins curieuses du voyage de S. M. ; les Français qui se trouvaient présents n'en croyaient pas leurs yeux. La royauté semblait avoir dépouillé toutes ses pompes, elle n'avait gardé que la dignité personnelle du monarque, entourée de l'affection de ses sujets. Le roi était au milieu d'eux comme un père au milieu de ses enfans. Ces réflexions, chacun les faisait, excepté peut-être le roi lui-même.

La nuit était si noire qu'il fallut allumer les lanternes de la voiture. Le roi monta lentement la longue et rapide rampe qui conduit des Brenets au Locle. La maison, on devrait dire le palais des Frètes, était illuminé.

A sept heures et demie, le roi arrivait au Locle ; du haut de la pente qui y conduit, il put jouir du magnifique effet produit par la brillante illumination de ce village. Toute la vallée semblait en feu, les maisons les plus écartées ne le cédaient en rien à celles du centre du village ; des feux brillaient sur toutes les hauteurs ; en un mot l'illumination du Locle a pu être comparée à celle de Neuchâtel, que les feuilles étrangères n'ont pas hésité à classer au nombre des plus remarquables.

Au moment où le roi était arrivé au bas de la côte, sa voiture avait dû s'arrêter. Plusieurs personnes y étaient réunies, S. M. leur demanda si elles avaient vu combien l'illumination était brillante sur les hauteurs qui environnent le Locle. C'était le même soir que les vallées de la Sagne et des Ponts étaient illuminées aussi. C'est là peut-être un fait unique, et qui donne à la fois

une idée de la prospérité de nos villages des montagnes et de l'affection de leurs habitans pour leur souverain. Ailleurs on illumine les villes, mais des villages, mais des vallées entières!

Le roi, fatigué par une longue journée si féconde en incidens, avait dû refuser le dîner que la communauté du Locle lui avait offert, mais il avait invité lui-même une vingtaine de personnes à prendre le thé dans son salon. S. A. R. le prince Alexandre, le général de Pfuël, le comte de Brühl, M. de Röder, les membres du conseil d'état, M. le doyen Guillebert, MM. les maires et les pasteurs du Locle et des Brenets, MM. les lieutenans-colonels de Pourtalès et de Meuron, M. le lieutenant Houriet, M. le major Favre-Bulle et M. Ch^s Dubois, composaient cette réunion, qu'aucun d'eux n'oubliera sans doute; ce sont de ces bonnes fortunes dont on ne perd pas facilement le souvenir. Le roi était assis sur un sofa, le prince Alexandre à ses côtés; ses convives l'entouraient; la conversation, dégagée de toutes les entraves de l'étiquette, s'établit sur les différens sujets que le hasard présentait à la pensée. Aucun n'était étranger au roi, dont l'aimable bienveillance encourageait, provoquait la discussion, et savait répandre sur elle un charme inexprimable.

Depuis la visite des lanciers français sur notre territoire, jusqu'aux origines de notre patois; depuis Alexandre jusqu'à l'enfant qui avait voulu lui baiser la main, tout donnait lieu à des remarques spirituelles et à d'ingénieuses réparties. La bonté du roi était pourtant toujours la qualité qui se faisait jour la première. Le sort de la garde d'honneur à cheval qui avait précédé sa voiture depuis Neuchâtel au Locle, en bravant des torrens de pluie, l'avait préoccupé. Il en demandait des nouvelles. Il avait été si peiné de voir les cavaliers trempés par la pluie, que plus d'une fois il les avait priés de retourner à Neuchâtel, mais c'était comme à la Sagne et aux

Ponts, personne ne voulait lui obéir. « Les chevaux » mêmes, dit le roi, doivent avoir souffert de cette » course, deux des miens ont été blessés. » — « Et les » chevaux, dit l'une des personnes présentes, ne sont » pas soutenus par le sentiment. » — « En effet, dit le » roi, quoique les poètes leur en attribuent; voyez Ra- » cine et les coursiers d'Hyppolite :

L'œil morne maintenant et la tête baissée,
Semblaient se conformer à sa triste pensée.

« Les historiens mêmes, lui répondit-on, pré- » tendent que le cheval d'Alexandre versa des larmes à » sa mort. — « Comment dites-vous, repartit vivement » le roi en se faisant répéter l'observation, ce n'est pas » le cheval d'Alexandre qui a pleuré son maître, c'est » Alexandre qui a pleuré son cheval Bucéphale, auquel » il était tellement attaché qu'il fit bâtir en son honneur » la ville de Bucéphalie. »

« Mais, dit tout-à-coup le roi, on ne parle donc plus » patois dans votre pays, je n'en ai pas entendu un » seul mot depuis que je suis ici? Savez-vous que j'ido- » lâtre votre patois, car c'est, ajouta-t-il en riant, c'est » la seule langue dans laquelle on m'ait jamais dit que » j'étais beau. En 1819, j'entendis une femme de vos » montagnes dire à sa voisine en me voyant passer : » *Eh! quel e bé!* »

On assure qu'en prêtant bien l'oreille, le roi aurait pu s'entendre répéter ces paroles à peu près mot pour mot par un vieillard des Ponts.

Tout ce qui frappe le roi il le retient. L'auteur de ces lignes ayant eu l'honneur de parler au roi à Cologne, S. M. lui demanda : « Parle-t-on un peu l'allemand chez » vous, maintenant? En 1819, je n'ai trouvé que peu » de personnes qui le sussent; cependant je me rap- » pelle que déjà alors les artisans envoyaient leurs fils

» à Anet pour l'apprendre, et ils appelaient cela les en-
» voyer à *vau les Allemagnes.* »

Le roi avait été frappé des noms de plusieurs localités de nos montagnes, les *Beneciardes*, juridiction de la Sagne, dont personne ne put lui expliquer l'origine; *l'Ecréna*, juridiction de la Brévine, dont on alla chercher la source en Grèce, dans le mot Κρηνη ; de *Martel-dernier*, juridiction des Ponts, qui doit tout uniment la sienne à une faute de français, ce que le roi savait fort bien, et qu'il mit peut-être un peu de malice à faire avouer aux Neuchâtelois qui étaient là.

En parlant de la France, le roi se rappela qu'en 1814, une petite commune de la Lorraine, mécontente de son maire, lui avait envoyé une députation pour le supplier de lui donner M. Ancillon pour maire.

L'histoire, la géographie, la littérature, la peinture, les savans, les artistes, les voyages; tout fut successivement passé en revue pendant ces deux heures de conversation familière, dont chacun redoutait de voir arriver le terme.

Le roi avait chargé son valet-de-chambre de venir le prévenir lorsqu'il serait huit heures et demie; le valet ne manqua pas à la consigne; à huit heures et demie, il entra dans la chambre, s'approcha du roi, lui dit un mot et se retira. Mais le roi n'obéit au signal que près d'une heure plus tard. Il voyait sans doute le bonheur qu'on éprouvait à l'entendre, et ne voulait pas en priver sitôt ceux qui en jouissaient.

Pendant ce temps, les rues du Loclé étaient parcourues par la foule, qui en admirait la brillante illumination. On a évalué à 15,000 le nombre des personnes qui se trouvaient ce jour-là dans ce village, et le témoignage qui a été donné à la population de Neuchâtel, aurait pu lui être donné et dans les mêmes termes. Nul cri, nul tumulte, nul désordre, un sentiment de dignité, d'affection mutuelle générale, régnait

partout. La pensée du roi dominait tout. La maison qu'il habitait était la seule qui ne fût pas illuminée; le salon où il passait la soirée avait ses croisées sur la rue, mais la foule circulait près de là sans bruit; on aurait pu se croire dans une campagne isolée.

Pendant toute la nuit, le capitaine Houriet, en uniforme, parcourut les abords de la maison pour empêcher que le sommeil du roi ne fût troublé par quelques cris. Il n'en eut pas un à réprimer.

Ce respect pour le roi, ces attentions de toute une population, sont des faits bien remarquables; heureux le peuple qui sait aimer ainsi son roi, heureux aussi les princes qui savent inspirer de pareils sentimens à tout un peuple.

Le dîner que la communauté du Locle avait offert à S. M., avait néanmoins eu lieu à l'hôtel-de-ville. Le roi n'y était pas en personne, mais il était présent à la pensée de tous; son nom était dans toutes les bouches, il était l'objet de toutes les conversations; sa santé, celle de la reine, furent portées avec enthousiasme.

Ainsi se termina cette journée commencée d'une manière si sombre pour les habitans du Locle, et devenue pour eux la source des plus beaux souvenirs, la douce récompense de leur dévouement et de leur fidélité.

Hélas! c'était la dernière nuit que notre souverain devait passer sur le sol neuchâtelois.

CINQUIÈME JOURNÉE.

Le roi avait fixé à 5 heures son départ du Locle. A quatre heures déjà il était debout. Il avait engagé les membres du conseil d'état et quelques notables du Locle à se réunir dans son salon; il s'y trouvait déjà

lui-même lorsqu'ils y arrivèrent. Il avait prié M. le lieutenant Houriet de s'y rendre pour le remercier de l'hospitalité qu'il lui avait offerte dans sa maison, où, disait-il, il s'était trouvé si *confortablement*. « Combien » je regrette, ajouta-t-il, que la reine n'ait pas pu profiter du bel appartement qui lui était destiné. Ma » pauvre femme a logé peut-être dans une mauvaise » auberge, tandis que j'étais si bien ! »

Ayant appris que M. Houriet possédait un ancien portrait peint par Léopold Robert, il témoigna le désir de le voir. C'était l'un des premiers ouvrages du célèbre artiste neuchâtelois.

La reine avait, avant son départ, destiné une somme de mille francs de France à l'institut des Billodes; M. le major Favre-Bulle fut chargé par S. E. M. le gouverneur de la remettre au nom de S. M. à cette institution charitable.

Avant de donner le signal du départ, S. M. fit appeler dans son cabinet M. le baron de Chambrier, président du conseil d'état, et lui conféra le grand-cordon de l'Aigle-rouge, distinction si justement due au magistrat éminent dont tous les instans et toutes les pensées sont consacrées au bien de sa patrie.

A cinq heures et demie environ, S. M. prit congé des personnes du Locle qui se trouvaient encore auprès de sa personne, et partit dans une légère voiture découverte, où se trouvait avec lui son aide-de-camp M. le comte de Brühl; S. A. R. le prince Alexandre, S. E. M. le gouverneur et les membres du conseil d'état étaient dans les voitures de suite.

Le roi traversait pour la première fois la prairie orientale du village du Locle. Il put voir que ses habitans n'étaient pas demeurés, dans leurs manifestations, en arrière des autres parties du village. Drapeaux, fleurs, guirlandes, s'y trouvaient en profusion. Le ver-

ger du Locle avait élevé deux arcs-de-triomphe, sur l'un desquels on lisait :

Au père de la patrie, Frédéric-Guillaume IV.

A l'estrade où devaient se trouver les enfans de ce quartier, étaient écrits ces mots :

Au roi, la jeunesse reconnaissante.

Quatre arcs-de-triomphe décoraient les Eplattures ; toute la population s'était réunie pour les faire ; tous aiment le roi, ils avaient besoin de le lui dire.

Les deux écoles de ce quartier portaient pour inscriptions, l'une :

Mémorable souvenir des bienfaits de leur souverain.

L'autre :

Maison d'école due à la munificence royale.

Tous les arcs-de-triomphe étaient ornés de guirlandes, d'inscriptions et de devises exprimant les sentimens de fidélité des habitans :

La vertu les unit bien plus que la couronne.

De leurs heureux sujets l'amour les environne.

Nos vœux, notre amour, nos regrets, suivent leurs pas.

Leurs noms seuls font battre nos cœurs.

Notre reconnaissance et notre fidélité vous suivent.

Quoiqu'il fût très grand matin, les habitans des Eplattures étaient réunis près des arcs-de-triomphe les plus rapprochés de leur domicile, et saluaient le roi d'acclamations dont S. M. connaissait bien toute la sincérité.

La Chaux-de-Fonds avait tout fait pour préparer à ses souverains une réception digne de leur rang, digne

surtout de l'attachement et du profond respect que leur a voués la saine partie de la population de ce beau village.

Les hommes qu'un déplorable amour-propre aveugle assez pour leur faire méconnaître le bonheur dont jouit notre patrie, l'excellence de ses institutions et la sécurité que leur assure la protection d'un prince aussi puissant qu'il est bon, ayant refusé la main d'association que leur avaient généreusement tendue les amis des institutions du pays, ceux-ci se sont occupés avec zèle des moyens de remplir leur tâche. Une commission par eux nommée en avait arrêté d'avance le programme. Comprenant très bien que LL. MM., qui ne devaient donner que trois jours au pays, pourraient difficilement consacrer plus de quelques heures à la Chaux-de-Fonds, elle avait pensé que le meilleur plan à suivre était de concentrer les décorations sur la place du village où LL. MM. seraient engagées à s'arrêter. Offrir à leurs souverains des produits de cette belle industrie à laquelle ce village doit une prospérité sans exemple, fut aussi l'une des premières pensées qui se présenta à son esprit. Les fonds nécessaires à cette offrande furent promptement trouvés; lorsque c'est le cœur qui fait agir, les moyens ne manquent pas. La communauté des Planchettes, informée de ce qui se passait, avait aussitôt demandé et obtenu l'autorisation de prendre part à cette offrande. Celle de la Chaux-de-Fonds avait arrêté, par une délibération unanime, de faire décorer son hôtel-de-ville, et donné à ses gouverneurs plein-pouvoir de faire tout ce qui serait nécessaire pour recevoir dignement les hôtes illustres que le pays allait posséder.

Comme partout, les dames s'étaient empressées d'offrir leur coopération; depuis plusieurs semaines déjà elles travaillaient dans le village et dans les quartiers qui l'entourent; à des festons, à des guirlandes, à des

fleurs qui devaient orner les arcs-de-triomphe dont la place de la Chaux-de-Fonds allait être décorée. D'après le plan qu'on avait adopté, l'hôtel-de-ville devait recevoir un balcon soutenu par une colonnade; toutes les rues qui aboutissent à la place; être fermées par des arcs-de-triomphe. Il s'agissait de décorer toutes ces constructions, l'ouvrage ne manquait pas, mais le zèle des ouvriers était à la hauteur du travail. La commission n'eut qu'à faire savoir qu'elle avait besoin de secours; pour qu'à l'instant même une masse de volontaires; tant du village que des quartiers environnans, se missent à sa disposition. Chacun voulait prêter secours; les uns couraient dans les forêts pour chercher de la verdure, de la mousse; d'autres tressaient des guirlandes, le mauvais temps ne décourageait personne; les arcs-de-triomphe s'élevaient et se décoraient comme par enchantement. Ce n'était pas un travail; c'était un plaisir pour chacun. Les volontaires ne les quittèrent un instant que pour se rendre à Neuchâtel et y être témoins de la brillante réception que la capitale de la principauté préparait à ses princes. Les habitans des quartiers de Boinod, du Bas-Monsieur, des Eplattures, étaient occupés à élever aussi des arcs-de-triomphe, ces signes visibles par lesquels les habitans de tous les villages du pays; témoignaient les sentimens de respect et d'attachement qui les animent envers leurs souverains.

Tout était prêt le 27, et la grande place de la Chaux-de-Fonds offrait réellement un aspect des plus élégans. Le péristyle construit en avant de l'hôtel-de-ville avait été tapissé de verdure, décoré d'une profusion de fleurs, et couvert dans les intervalles de tentures aux couleurs de la reine. Jusqu'à son dernier pas dans ce pays, notre gracieuse souveraine a pu voir que ses couleurs avaient partout la préférence. Les arcs-de-triomphe qu'on voyait s'élever dans toutes les directions; étaient

ornés de bannières et de guirlandes ; cinq grands drapeaux aux couleurs du roi, de la reine et de l'état, flottaient sur les tours de l'église, d'autres sur la fontaine de la place ; la chapelle catholique s'était pavoisée et grand nombre de maisons avaient arboré des drapeaux ou s'étaient parées de guirlandes et de fleurs ; un joli portail de verdure avait été élevé en face de l'établissement des petites filles pauvres. Deux estrades construites sur la place, ornées et tapissées aux couleurs du roi et de la reine, étaient destinées à recevoir, l'une, tous les enfans des écoles publiques du village et des environs ; l'autre, les musiques militaires de la Chaux-de-Fonds et de la Sagne. Les maisons des environs du village, aussi loin qu'on pouvait les découvrir, s'étaient pavoisées. A peine s'apercevait-on du défaut de concours de quelques mécontents dont plus d'un peut-être n'a pas tardé à regretter sa conduite.

C'est ainsi que la reine avait vu la Chaux-de-Fonds la veille à quatre heures, telle le roi allait la retrouver au moment de son arrivée.

L'estafette chargée d'annoncer l'heure à laquelle le roi se proposait de partir du Locle, n'avait pu arriver à la Chaux-de-Fonds qu'à minuit ; il n'y avait pas moyen de prévenir personne à une heure aussi tardive, mais le cœur tenait tout le monde éveillé ; au premier signal chacun fut à son poste. Les sociétés de la Chaux-de-Fonds, du Valanvron et des Planchettes, avaient échelonné leurs mortiers sur la route du Locle ; dès que la voiture du roi fut en vue, les premiers donnèrent le signal, qui fut successivement répété par les autres à mesure qu'elle avançait, et ainsi communiqué à l'artillerie de l'état, dont les salves faisaient majestueusement résonner les échos des vallées. Avertie par ces détonations et par le son des cloches dont les accords se mêlaient au bruit des instrumens guerriers, la population s'est précipitée du côté de la place de la Chaux-

de-Fonds ; à six heures moins un quart cette place immense était déserte, un quart-d'heure après, elle était couverte par les flots d'une population avide d'arriver à temps pour saluer le roi de ses acclamations. Les enfans des écoles se rendaient en masse sur l'estrade qui leur était destinée, les dames elles-mêmes, malgré l'heure matinale, étaient à l'hôtel-de-ville. C'était de leurs mains que S. M. devait recevoir l'offrande des habitans de la Chaux-de-Fonds.

La garde d'honneur, en fort belle tenue, commandée par le capitaine Auguste Delachaux, était en bataille sur la place ; la musique militaire de l'arrondissement à son poste.

Au moment où la voiture du roi a été aperçue, les cris de *vive le roi!* poussés par la foule qui occupait la place, l'ont accueilli et suivi jusqu'au moment où il est entré dans l'hôtel-de-ville, au pied duquel il a été reçu par la cour de justice, le clergé et les officiers supérieurs, ayant à leur tête M. Challandès, maire de la Chaux-de-Fonds.

Arrivée dans la salle d'audience, S. M. y a trouvé réunis la cour de justice, les conseils de commune de la Chaux-de-Fonds et des Planchettes, les pasteurs, les consistoires de ces deux localités, le pasteur de la paroisse allemande, le curé de la paroisse catholique, les officiers militaires, une délégation des membres de la chambre d'éducation et plusieurs notables. M. le maire a adressé à S. M. le discours suivant :

SIRE,

Organe des différentes corporations de cette juridiction et des populations fidèles au roi et à nos institutions, qui habitent les communes de la Chaux-de-Fonds et des Planchettes, je viens déposer aux pieds de V. M. l'hommage de notre très profond respect, l'expression de notre amour et l'assurance de notre dévouement et de notre inviolable fidélité.

La présence de V. M. dans cette localité nous comble de joie et de bonheur. C'est un événement dont nous sommes fiers et glorieux, que l'histoire transmettra à notre postérité la plus reculée; car, sire, plus est élevé le rang que vous occupez parmi les têtes couronnées, moins dans notre petitesse pouvions-nous espérer un tel honneur.

En parcourant sa principauté de Neuchâtel, V. M. aura été réjoui de trouver partout les marques nombreuses d'une grande prospérité, mais à qui la devons-nous, si ce n'est à la douce et paternelle domination de nos princes; à l'excellence des institutions sous lesquelles nous vivons, à la liberté dont nous jouissons, et surtout à la protection toute spéciale et particulière que vous daignez accorder à notre industrie et à notre commerce. Veuillez, sire, nous continuer ces bienveillantes dispositions, et recevoir ici l'expression de nos sincères remerciemens.

Daignez, sire, agréer et faire agréer à S. M. la reine, les vœux sincères que nous adressons au ciel pour le bonheur et la prospérité de VV. MM.

Le roi, en répondant, a modestement repoussé les éloges qui lui étaient adressés, puis s'agissant de la protection qu'il accorde à l'industrie, il a dit: « Je ne » demeurerai certainement pas en arrière de ce que » mes ancêtres ont fait pour votre industrie, ou » plutôt, je crois, messieurs, que c'est à votre persé- » véranee seule que vous devez sa prospérité; vous n'a- » vez pas besoin de protection, le mieux est de vous » *laisser faire.* »

M. le maire a ensuite présenté à S. M. les différentes corporations réunies à l'hôtel-de-ville; le roi leur a adressé à toutes des paroles bienveillantes.

Le roi désirant voir l'effet qu'offrait en ce moment la place de la Chaux-de-Fonds, s'est avancé un instant sur le balcon construit en avant de la grande salle de l'hôtel-de-ville, mais la population ne l'eut pas plutôt aperçu, qu'elle fit aussitôt retentir les airs d'incessantes acclamations auxquelles S. M. voulut bien répondre de la façon la plus gracieuse. Le roi paraissait

heureux de l'accueil qu'il recevait ; la manière franche et ouverte des habitans de la Chaux-de-Fonds lui plaisait ; sa bonté, son affabilité les mettait à l'aise ; en entrant dans la salle de l'hôtel-de-ville où le roi se trouvait entouré d'une quantité considérable de personnes, c'est moins aux marques de respect qu'on lui témoignait, qu'à l'expression de bonheur, de ravissement empreinte sur toutes les physionomies, qu'on aurait pu reconnaître que cet homme autour duquel tous les autres étaient groupés, était leur souverain. Personne n'aurait douté que c'était là un prince aimé et chéri de ses sujets.

Les dames chargées d'offrir à S. M. les cadeaux de la population de la Chaux-de-Fonds et des Planchettes, se sont alors approchées d'elle pour les lui présenter. Ils consistaient en une pendule de voyage à l'usage des officiers militaires, mouvement à huit jours, grande sonnerie, réveil et quantième, boîte en bronze doré, or moulu, ayant la propriété de pouvoir être couchée dans la voiture sans que le mécanisme, soit de la montre, soit de la sonnerie, soit dérangé dans sa marche ; et une montre en or, Breguet, 18 lignes, secondes mortes indépendantes, échappement libre à ancras levées visibles, 22 trous en rubis, cuvette en or avec cette inscription :

Au roi. Souvenir de la Chaux-de-Fonds, 1842.

Boîte en or pâle, le fonds gravé représentant la vue que S. M. avait dans ce moment sous les yeux, c'est-à-dire la place de la Chaux-de-Fonds telle qu'elle était décorée dans ce moment, et remplie d'une foule nombreuse saluant le roi sur le balcon de l'hôtel-de-ville.

Le roi reçut tous ces objets avec la plus grande bonté ; il témoigna hautement le plaisir qu'il éprouvait et sa reconnaissance pour toutes les attentions dont il

était l'objet. « Mais, messieurs, disait-il, vous avez » beaucoup, beaucoup trop fait pour moi. »

M. H.-L. Courvoisier, des ateliers duquel ces pièces étaient sorties, en expliquait le mécanisme à S. M. Il lui fit observer entre autres, que la montre qu'on lui avait offerte était la plus plate qu'on eût fabriquée jusqu'à présent, et que malgré sa platitude elle marchait parfaitement. « Ce sont là, répondit S. M., des platitudes que tout le monde vous envie. »

On s'attendait à chaque instant à voir partir le roi; on craignait qu'il ne voulût pas accepter le déjeuner que l'on comptait lui offrir et que l'on avait placé dans l'une des salles appartenant à la société de l'hôtel-de-ville. Cependant, en le voyant parler avec plaisir aux personnes qui l'entouraient, aux dames qui lui avaient présenté les cadeaux, en voyant surtout son air de bonté et de satisfaction, on se rassurait. Et en effet, lorsque M. le maire invita S. M. à se rendre dans la salle où le déjeuner l'attendait, le roi, après quelques observations sur l'heure bien matinale, accepta l'invitation, et dès ce moment la cause de la Chaux-de-Fonds fut gagnée.

A la table de S. M. se trouvaient S. A. R. le prince Alexandre, les personnes de sa suite, les membres du conseil d'état, MM. le maire et les pasteurs de la Chaux-de-Fonds et des Planchettes, et plusieurs notables. D'après le désir formellement manifesté par S. M., elle n'eut auprès d'elle que des personnes de la Chaux-de-Fonds. Le déjeuner fut animé par la plus aimable gaieté, à laquelle S. M. encourageait en en donnant elle-même l'exemple, s'entretenant avec toutes les personnes rapprochées d'elle, et les charmant par sa cordialité et sa simplicité.

On lui fit observer que la scène gravée sur la boîte de sa montre contenait une inexactitude. « Comment, » dit le roi. — « C'est, lui répondit-on, que S. M. la » reine se trouve avec V. M. sur le balcon de l'hôtel-de-

» ville, tandis que malheureusement elle n'y était pas.»
— « Ah ! dit le roi, cela est vrai, combien elle a re-
» gretté d'être obligée de partir sitôt, combien je re-
» grette moi-même qu'elle ne soit pas ici avec moi. Est-
» elle restée hier quelque temps avec vous ? » — « Neuf
» minutes, sire, répondit M. le maire. » Le roi vit
qu'on les avait comptées, et que ce temps avait paru
bien court.

On retenait le roi à table autant qu'on le pouvait, et
il faut dire que, quoiqu'il n'eût évidemment pas eu
l'intention de rester long-temps, quoique ses voitures
attelées fussent demeurées devant l'hôtel-de-ville, il
n'avait point l'air pressé de partir, et éprouvait du plai-
sir à se trouver au milieu d'hommes sur la physionomie
desquels le bonheur de le posséder était peint d'une ma-
nière si peu équivoque.

Une petite fille vint demander au roi la permission
de lui toucher la main, puis de l'embrasser, le roi per-
mit tout, accorda tout. Jamais sa bonté ne s'est peut-
être mieux manifestée que dans les courts instans qu'il
a passés à la Chaux-de-Fonds, il semblait vouloir com-
penser le peu de temps qu'il pouvait lui donner, par un
redoublement d'amabilité. En général, on a fait l'obser-
vation, et elle est parfaitement fondée, que le roi a
paru s'affectionner tous les jours davantage à notre pays.
On aurait pu ajouter que peut-être, sans qu'il s'en aper-
çut lui-même, il se mettait pour ainsi dire à l'unisson
des populations qui l'entouraient, et semblait en quelque
sorte s'identifier avec elles.

On avait annoncé au roi que dans l'exposition des ob-
jets d'industrie que l'on se proposait de lui faire voir, se
trouvait un modèle de machine à vapeur, qu'on
désirait faire fonctionner devant lui; il fallait donc
attendre que l'eau fût chaude et que la vapeur pût la
faire marcher. Jamais eau ne mit tant de temps à
bouillir.

M. Challandes voyant cependant que tous ses efforts ne réussiraient pas à retenir plus long-temps S. M. à table, se lève et porte la santé du roi. Elle est accueillie avec enthousiasme par tous les assistans; M. le maire fait un signe à la fenêtre, l'artillerie se fait entendre au même instant, et la population, réunie sur la place, fait retentir les airs de ses joyeuses acclamations, et quoiqu'il n'y eût pas *du vin partout*, jamais santé n'a été portée avec tant d'enthousiasme, ni saluée par une masse de vivats pareille à celle qui se fit entendre en cette occasion sur la grande place de la Chaux-de-Fonds.

Le roi y répondit en buvant à son tour *au bonheur des habitans de la Chaux-de-Fonds, et à la prospérité de leur industrie.*

Après le déjeuner, S. M. a été invitée à passer dans une salle voisine, où avaient été déposés plusieurs produits remarquables de l'industrie du pays. Elle les a examinés avec le plus grand intérêt; son attention a été spécialement fixée sur des montres d'un mécanisme particulier, destinées pour des contrées lointaines, la Chine, l'Amérique du Sud, et elle a pu admirer les ressources que sait se créer un peuple actif et industriel. Elle parut voir avec plaisir une petite carabine en miniature, chef-d'œuvre de patience et d'adresse. Elle a six lignes environ de longueur, mais toutes ses parties sont parfaitement distinctes; le couteau de chasse est planté au bout du canon, celui-ci est rayé; on peut faire fonctionner sa batterie, le chien s'abat sur le piston, car c'est une carabine à percussion. Elle est l'ouvrage de M. Ulysse Richard.

Mais ce qui, dans cette exposition, a paru surtout attirer l'attention et l'intérêt du roi, c'est le modèle en petit d'une machine à vapeur, de l'invention de MM. Eugène Savoye, de la Chaux-de-Fonds, et Virgile Humbert, des Planchettes, et exécuté par eux. Cette ma-

chine offre ce grand avantage que l'on peut instantanément et sans le moindre choc ni arrêt, changer son mouvement d'avant en arrière; elle a d'ailleurs besoin, à raison de son mécanisme, de moins de force pour être mise en activité que les machines actuelles.

Les questions adressées par S. M. aux auteurs de cette découverte, ont prouvé ses profondes connaissances dans les arts mécaniques. Elle l'avait d'ailleurs tellement frappée, qu'en sortant de la salle, elle s'est encore retournée vers les personnes placées près de la porte, en disant : « Cette chose là est vraiment étonnante. »

Cependant le temps que le roi a destiné à la Chaux-de-Fonds est passé depuis long-temps, et il ne paraît pas songer au départ; comment, avec un cœur comme le sien, résister aux témoignages si touchans de respect, de dévouement et d'amour, que la population de la Chaux-de-Fonds lui prodigue ?

Informé par M. le maire de l'existence d'un établissement où de jeunes filles pauvres sont élevées par la charité publique, et du désir que l'on a de l'y voir, le roi accepte sans hésiter l'invitation qui lui est faite de s'y rendre. Il apprend qu'il est situé sur sa route, qu'il n'est pas très éloigné de l'hôtel-de-ville, et aussitôt il annonce qu'il veut s'y rendre à pied, et il est suivi par toutes les personnes qui composaient la réunion.

Au moment où ce cortège descendait l'escalier de l'hôtel-de-ville, un temps d'arrêt se manifeste dans sa marche; on s'interroge; on se demande qui peut l'occasionner, et bientôt l'on voit un individu arrêté devant le roi, balbutiant les mots de *sire*, *sire*, et ne parvenant pas à en trouver d'autres. On se demande quel est l'homme que la bonté et l'affabilité du roi ne rassurent pas assez pour qu'il soit en sa présence dans un aussi pénible embarras. Bientôt cependant quelques mots

sortent de sa bouche, le roi fait un geste, remet un papier au général de Pfuel, et passe outre.

On ne tarde pas à apprendre que les hommes qui ne rêvent que le bouleversement des institutions de notre patrie, après avoir positivement refusé de concourir en rien aux préparatifs qui se faisaient à la Chaux-de-Fonds pour la réception de LL. MM.; s'étaient réunis pour présenter au roi une pétition dans laquelle, après lui avoir exprimé *tout le plaisir qu'ils éprouvaient de sa venue dans ce pays*, et s'être signés *ses respectueux et loyaux sujets*, ils lui demandaient à la constitution de l'état des changemens équivalens à une révolution complète, à l'abandon des droits qu'il exerce sur ce pays, et qui sont à la fois la sauve-garde de ses institutions et la garantie de sa prospérité morale et matérielle. Ils l'avaient fait remettre au roi par l'un d'entre eux qui, la veille encore, avait déclaré que la présence du roi ne l'intimiderait nullement, qu'il lui parlerait comme à un autre homme. Mais la majesté royale qui brille sur ce front où Dieu a placé la couronne; a effrayé l'homme coupable; la bonté du roi qui la tempère et qui permet à ses fidèles sujets de lui parler sans crainte, n'a pu le rassurer; à toutes les questions que le roi lui adressait avec bonté, S. M. ne pouvait obtenir de réponse, lorsqu'enfin elle a entendu ces mots, sortant avec peine de sa bouche : *Sire, la position d'une partie de la population...* Ah! je comprends, a dit le roi; puis il a remis le placet au général de Pfuel, et a continué sa route.

L'indignation générale accueille ces détails, qui expliquent la scène de l'escalier; on craint que cette démarche n'ait blessé le cœur du roi, mais si même il en eût été passagèrement affecté; la scène dont il a été le témoin tôt après, était bien faite pour effacer ce léger nuage.

A peine le roi a-t-il paru sur le perron de l'hôtel-de-ville, que la population encore augmentée depuis son

arrivée, l'a salué des plus bruyantes acclamations, et lorsqu'elle a vu qu'il allait traverser la Chaux-de-Fonds à pied, son enthousiasme n'a plus connu de bornes.

En sortant de l'hôtel-de-ville, le roi a d'abord passé près de l'estrade où étaient réunis les enfans des écoles; jeunes garçons et jeunes filles en habits de fête, tous ont salué leur bon prince du cri de *vive le roi!* S. M. leur répondait du geste et de la voix, les saluant avec affection, et les acclamations de la foule, un instant suspendues, semblaient le remercier de l'intérêt qu'il montrait à cette intéressante jeunesse.

La large rue qui conduit de la place de l'hôtel-de-ville à l'établissement que le roi va visiter, peut à peine contenir la foule qui se pressé sur ses pas, qui l'entoure, le considère avec amour et fait retentir l'air de ses vivats; des pères s'approchent de lui portant de petits enfans sur leurs bras; ils veulent graver dans leur mémoire les traits de cet auguste prince, qui répond à cet empressement en caressant de la main ces innocentes créatures. Le trajet est long; c'est à peine si le roi peut se frayer un passage, entouré, enveloppé comme il l'est dans les flots de la population. Le roi est touché de cet empressement, il n'a qu'à voir les physionomies pour être assuré que ce n'est pas celui d'une vaine curiosité, il ne veut pas qu'on écarte la foule qui lui barre en quelque sorte le passage. *Laissez-les faire*, disait-il, *nous ferons bien notre chemin.*

C'est au milieu de cette foule, qui le porte en quelque sorte, que le roi arrive à l'établissement de travail, où il est reçu par les dames charitables qui le dirigent, et qui lui sont présentées par M. le maire.

S. M. s'entretient familièrement avec elles, leur demande des renseignemens sur l'établissement, ses ressources, ses progrès. Tout-à-coup les petites filles confiées à leurs soins, debout et rangées en cercle dans la

salle d'étude, entonnent de leurs voix fraîches et harmonieuses, *Dieu conserve le roi*. Ces accens si solennels partant de ces voix pures comme les cœurs de celles qui les font entendre, touchent le cœur du roi; qui verse des larmes; il se retire vers le fond de la salle pour les cacher; mais la fenêtre est occupée par la population, c'est en vain qu'il voudrait dérober ces larmes si précieuses. Et quand, dans les derniers vers du cantique, on entend ces mots : *Dieu protège le roi, Dieu prolonge ses jours*, un *amen* général s'élève vers le roi des rois; jamais le ciel n'entendit des vœux plus sincères. Tous les spectateurs de cette scène touchante fondaient en larmes; on voyait approcher le moment d'une cruelle séparation. Le roi semblait le redouter comme ses sujets. « Je n'aime pas les adieux, disait-il, » c'est une mauvaise invention. » Il témoignait avec effusion de cœur ses regrets de partir sitôt : « Voyez, » disait ce bon prince, si je vous parle de cœur, regardez mes larmes. »

Et voyant l'émotion gagner chacun, les pleurs un instant contenus couler de tous les yeux, les témoignages d'amour et de vénération s'échappèrent de toutes les bouches; le roi s'écrie : « ah! vous me rendez muet par tout ce que je vois et ce que j'entends. » Que ne puis-je rester plus long-temps parmi vous. »

Toute cette scène si touchante, unique peut-être dans les annales du monde, se passait en quelque sorte au milieu de la population réunie près des fenêtres ouvertes de l'établissement, et qui saluait le roi d'acclamations continuelles.

Mais le cruel moment est arrivé; le roi embrasse son cousin le prince Alexandre, il serre dans ses bras M. le gouverneur, il tend la main aux membres du conseil d'état et leur adresse les plus touchantes paroles; il dit adieu à tous ceux qui l'entourent, et monte en voiture accompagné des vœux, des bénédictions de tous les as-

sistans, qui s'écrient d'une voix unanime : *Dieu accompagne le roi, Dieu bénisse son voyage, Dieu nous le ramène*, et des acclamations de la foule, dont les cris de *vive le roi!* retentissent encore long-temps après son départ.

Le roi avait fixé la Chaux-de-Fonds comme le lieu où les membres du conseil d'état devaient prendre congé de lui, mais leurs voitures étaient là, comment résister au plaisir de le suivre encore jusqu'à la frontière?

A peine le roi a-t-il dépassé les dernières maisons de la Chaux-de-Fonds, qu'un individu en blouse crie en levant son chapeau : *Vive le roi de Prusse! vive la confédération suisse!* « Bien obligé, mon ami, » lui répond le roi, et il se tourne en riant du côté de son aide-de-camp, le comte de Brühl.

Un peu plus loin, la voiture allait au pas, le roi voit dans la route trois jeunes filles, il leur demande d'où elles viennent? — « De la Chaux-de-Fonds. » — Ce qu'elles y ont été faire? — « Voir *Monsieur* le roi. » — Si elles l'ont bien vu? — Non, elles étaient sur l'estrade; elles l'ont bien vu passer, mais il saluait toujours, cela les a empêchées de bien voir son visage. — Le roi les encourage à bien faire et les congédie. « Bonjour, mes » petites fillettes. » — « Bon voyage. » — Un cavalier qui suivait sa voiture leur apprend à qui elles ont parlé si familièrement, et les voilà courant de nouveau près de sa voiture pour le contempler encore. Le roi voit qu'il est découvert et se retourne en souriant du côté de celui qui a trahi son incognito.

Plus loin, quatre vieillards en blouses; armés de fusils, se rangent le long de la route et lui présentent silencieusement les armes. Le roi sourit et les remercie de la main.

Pendant tout son voyage dans la principauté, le roi n'avait pas vu un seul mendiant. Le premier qu'il ren-

contre, c'est à la frontière : un ouvrier allemand. *Was bist du für ein Landsmann*, lui dit le roi. *Aus dem Canton Glaris*. Le roi lui jette un écu de cinq francs ; l'ouvrier est tellement émerveillé de cette aumône, qu'on le prendrait pour un fou à voir les démonstrations auxquelles il se livre.

Mais le roi va franchir la frontière. Un arc-de-triomphe est placé à l'extrême limite. Ce sont les habitans du Bas-Monsieur qui l'ont élevé. Ils sont groupés autour de lui, ils ont voulu adresser au roi les derniers vivats qu'il entendra sur le territoire de la principauté.

Au moment où la voiture du roi s'est arrêtée à l'extrême frontière, les personnes qui l'accompagnent ont mis pied à terre pour venir faire leurs adieux. Mais déjà elle était entourée de la population du Bas-Monsieur. Hommes, femmes, enfans, tous se pressaient autour du roi. Il tend la main à l'un d'entre eux, et tous aussitôt se précipitent auprès de lui, jaloux d'obtenir la même faveur. Le roi ne la refuse à aucun. Des mères lui présentent leurs enfans, en le priant de les bénir, le roi les prend à lui et les embrasse ; un homme lui demande d'être le parrain de l'enfant que sa femme porte encore dans son sein ; le roi lui accorde cette faveur. Ils ne savent, dans leurs transports, comment lui témoigner leur bonheur, leur joie emprunte les expressions les plus touchantes, souvent les plus naïves. M. le gouverneur, les membres du conseil d'état, les lieutenans-colonels de Pourtalès et de Meuron, qui ont suivi le roi, parviennent à peine à fendre les flots du peuple pour toucher encore une fois la main qu'il daigne leur tendre, en leur disant : « Eh ! messieurs, vous voilà » encore tous. »

Il faut renoncer à décrire les impressions que fait éprouver cette scène si touchante et si sublime à la fois. Ce n'était pas un monarque quittant ses sujets, c'était le père le plus tendre disant adieu à ses enfans.

Il a peine lui-même à s'y arracher. Tous les spectateurs sont en larmes, les valets du roi partagent le sentiment général, leurs yeux sont inondés de pleurs. Des voituriers français que le hasard a amenés là, ne peuvent croire que dans cet homme si simple, qu'ils voient entouré de généraux, de magistrats et d'hommes du peuple, confondus, ils aient devant les yeux l'un des plus grands rois de l'Europe, ils ne peuvent résister à l'attendrissement qui les gagne. Cependant, les postillons sont à cheval, ils attendent les ordres du roi, mais le roi suspend encore. Il part enfin, mais aussi long-temps qu'il aperçoit ceux qu'il laisse derrière lui, il les salue de la main; ils peuvent encore voir sur ses traits cette expression de bonté qui lui a gagné tous les cœurs. Un dernier détour de la route l'a dérobé à leurs regards. Il a quitté sa fidèle principauté.

En revenant à la Chaux-de-Fonds, les personnes qui avaient accompagné le roi y trouvèrent chacun sous le poids des émotions que les scènes qui venaient de se passer, avaient dû nécessairement produire. Le passage du roi, si rapide et pourtant si plein d'événemens, semblait un rêve; à la réalité duquel on avait peine à croire. La Chaux-de-Fonds qui, deux heures auparavant, se croyait sacrifiée, reconnaissait alors qu'elle était loin d'avoir été la moins bien partagée. Chacun était heureux, le bonheur était empreint sur toutes les figures. Un dîner de plus de 200 couverts, qui eut lieu à l'hôtel-de-ville, et auquel assistèrent S. E. M. le gouverneur et les membres du conseil d'état, donna à chacun l'occasion de manifester ses sentimens. Les santés du roi et de la reine, portées avec chaleur, saluées avec enthousiasme, semblaient comme un dernier adieu qui devait les suivre dans leur voyage.

Avant de partir, le roi avait remis à S. E. M. le général de Pfuel, une somme de mille francs en or, qu'il

destinait à l'établissement de travail des petites filles de la Chaux-de-Fonds.

A leur départ de Neuchâtel, LL. MM. avaient fait distribuer aux pauvres de la ville 800 francs de France; à l'établissement du Prébarreau à Neuchâtel, fr. 500; à la société de patronage pour les enfans malheureux, fr. 500; à l'institut des Billodes, au Locle, fr. 500; à l'atelier d'horlogerie du Locle, fr. 500; enfin, pour être remis selon la prudence du conseil d'état, aux personnes qui avaient sollicité des secours, fr. 1,100.

La reine avait donné elle-même à l'asile des Bayards, L. 512 « 10 s. de Neuchâtel.

La veuve d'Henri-François Pigeon, de Rochefort, tué l'été dernier au moment où il marquait les coups au tirage de ce lieu, avait imploré directement les secours de la reine; S. M., sur le seul exposé que cette femme lui fit de sa détresse, et sans même prendre des informations, lui a fait remettre dix frédéricus d'or.

Arrivés au terme d'un récit que nous n'avons pas craint de prolonger, persuadés que les Neuchâtelois auxquels ce petit ouvrage est destiné, éprouveront à lire tous les détails que nous avons recueillis sur le séjour de nos souverains bien-aimés, autant de bonheur que nous en avons éprouvé nous-mêmes à les raconter, nous ne pouvons nous empêcher de faire un retour sur cet événement en lui-même et sur son importance pour notre patrie.

L'affection de nos souverains pour notre pays, l'amour des peuples de la principauté pour leurs souverains; voilà les deux traits saillans qui ressortent du tableau que nous venons de tracer, et ces deux faits forment la base solide sur laquelle repose l'édifice du bonheur et de la prospérité de notre patrie.

L'affection de nos souverains pour nous, s'est manifestée de tant de manières, qu'il faudrait être aveugle pour oser la révoquer en doute.

Des étrangers, les personnes de la suite du roi, ses valets eux-mêmes en ont été frappés. On lui faisait quelques observations sur l'abandon avec lequel il se laissait en quelque sorte aller au sentiment qu'il éprouvait pour ce pays. « Que voulez-vous, répondit-il, c'est » un bouquet de fleurs que je respire en passant. » « Nulle part, disait une personne de sa suite, le roi » n'a dit des choses si aimables, si flatteuses pour les » populations, qu'il ne l'a fait ici. » Au service divin du dimanche, la foule était si serrée que l'un des valets de pied du roi, qui étaient en arrière, témoignait de l'inquiétude sur la possibilité que le roi et surtout la reine pussent la percer pour sortir. « Sois tranquille, » répliqua son camarade, tout se passe ici autrement » qu'ailleurs, rien ne doit plus nous étonner. »

D'ailleurs, que l'on ouvre au hasard une des pages de notre récit, tous les faits qu'il renferme sont là pour dire que le sentiment que le roi nous porte, n'est pas simplement cet intérêt, cette bienveillance générale que les rois doivent aux peuples dont Dieu leur a confié le gouvernement, mais une de ces affections vives où le cœur joue le principal rôle. Un père témoigne son affection à ses enfans, en écoutant leurs désirs légitimes, on dit qu'il les gâte lorsqu'il obéit même à leurs exigences. Et voilà précisément ce que nos souverains ont fait pour nous. Ils auraient préféré visiter notre pays à une autre époque; un voyage fait dans une autre saison serait mieux entré dans leurs convenances personnelles, mais ils apprennent que leur visite est l'objet des vœux des habitans du pays, que la nouvelle de l'ajournement de leur course y a causé un véritable chagrin, et aussitôt tous leurs plans sont changés. Ils n'écoutent ni leurs convenances, ni les fatigues inséparables d'un voyage aussi précipité, ils partent; pour pouvoir donner quelques jours au petit pays de Neuchâtel, ils quittent plus tôt qu'ils n'en avaient l'in-

tention de vastes provinces où l'amour du peuple les avait accueillis, et où leur séjour avait été une série non interrompue de triomphes. Il y a quelques jours encore, on lisait dans les feuilles publiques un ordre de cabinet, où le roi s'excusait en quelque sorte auprès des habitans de Saarlouis, de ce que son voyage à Neuchâtel, l'avait obligé de traverser rapidement leur ville, et empêché d'être le témoin des fêtes qu'ils avaient préparées pour lui.

Arrivés dans notre pays, des circonstances impérieuses les pressent de retourner dans leur capitale, mais il faudrait affliger des populations qui les appellent de leurs vœux, et leur inépuisable bonté sait trouver le moyen de tout concilier.

Quelle affabilité, que de cœur dans toutes les réponses que le roi a adressées à nos magistrats, aux corps de l'état qui l'ont harangué, dans ces toasts qu'il portait à ses peuples, et où l'on ne savait ce que l'on devait le plus admirer, de sa facilité ou du sentiment qui en dictait toutes les expressions; quel abandon, quelle confiance dans ses rapports avec les populations! Et ces déchirans adieux, où l'un des monarques les plus puissans de l'Europe, verse des larmes en quittant un petit peuple qui doit son bonheur et sa prospérité à la protection dont il le couvre! Que sont toutes ces choses, sinon des témoignages éclatans d'une affection vive et profonde de notre souverain pour nous?

Et la reine, sa noble compagne, qui ne craint pas d'exposer une santé délicate aux hasards d'un voyage lointain, qui oublie toutes ses fatigues, dès qu'elle peut faire des heureux; dont toutes les paroles, tous les actes, révèlent la touchante bonté; c'est elle qui, la main dans celle du roi, à Neuchâtel et à Valangin, en quelque sorte dans les deux capitales de sa principauté, déclare publiquement s'associer aux sentimens d'affection de son auguste époux pour ses sujets de Neuchâtel et Valangin.

Mais, hâtons-nous de le dire, le peuple neuchâtelois aussi s'est montré digne de cette royale affection. Le bonheur qu'il éprouvait à voir son souverain, s'est manifesté sous mille formes diverses. Riches et pauvres ; grands et petits, jeunes et vieux, chacun dans la mesure de ses forces, a cherché et trouvé les moyens de leur exprimer les sentimens d'amour, d'affection et de vénération dont ils sont animés pour eux.

Lorsque les souverains visitent les grandes cités, les magistrats donnent des ordres, les décorations s'élèvent, les fêtes s'organisent, les peuples en demeurent les spectateurs inactifs. Mais ici quelle différence ! Chacun a voulu travailler de ses mains aux préparatifs de la fête ; d'une extrémité du pays à l'autre, les villes, les bourgs, les villages, les hameaux, se sont décorés à l'envi, spontanément, sans recevoir d'autre impulsion que celle des sentimens qui animaient leurs habitans, et tout s'est fait par les populations elles-mêmes. Certes ; le spectacle qu'a offert le pays de Neuchâtel pendant les jours qui ont précédé l'arrivée du roi, et pendant son séjour même, était bien fait pour réjouir le cœur de tous les vrais amis de la patrie. Celui du roi n'a pu y demeurer insensible.

Et au milieu de toutes ces scènes émouvantes, dont nous n'avons pu tracer qu'un tableau bien incomplet, que ceux qui ont été témoins de l'entrée du roi à Neuchâtel et de son départ de la Chaux-de-Fonds, disent si le peuple neuchâtelois aime ou non ses souverains. Quand à Neuchâtel, au milieu de cette foule immense qui remplissait les avenues de la porte d'honneur, ce mot, LE ROI ! s'est fait entendre, qu'était-ce que ce frémissement d'émotion qui s'est emparé de cette multitude et qui l'a si profondément remuée, que l'on aurait pu compter les yeux qui n'étaient pas remplis de larmes ? Sont-ce des populations indifférentes, celles auxquelles la seule pensée de voir leurs souverains, cause

de pareils transports ? Et lorsqué, quittant le sol neuchâtelois, le roi, entouré d'une foule d'artisans et de laboureurs, répond par des larmes aux larmes qu'ils répandent eux-mêmes, quel autre nom donner au sentiment qui domine cette scène, sublime de simplicité, si ce n'est celui de l'affection réciproque la plus profonde et la plus sincère.

Disons-le avec une juste fierté, jamais souverains n'ont été accueillis comme l'ont été FRÉDÉRIC-GUILLAUME IV et LOUISE-ELISABETH, visitant la principauté de Neuchâtel et Valangin. Le sentiment monarchique profondément enraciné dans le cœur de son peuple, ce sentiment qui domine toute son histoire, qui est lié à toutes ses habitudes, s'est fait jour dans cette occasion mémorable, toutes les tentatives faites pour l'en arracher, échoueront contre sa loyauté et son bon sens.

Pourquoi faut-il que, vrai avant tout, nous devions ajouter une ombre à ce tableau ? Et pourtant il faut le dire, il est des hommes, les uns égarés, les autres bien coupables, qui, se séparant de leurs frères, ont abjuré au moment même où ils devaient en être le plus fiers, le beau nom de Neuchâtelois. Plaignons-les de s'être volontairement privés d'un bonheur dont nous bénissons la divine Providence de nous avoir permis de jouir.

DIEU CONSERVE LE ROI !

DIEU BÉNISSE LA REINE !

SERMON ET PRIÈRE

PRONONCÉS A NEUCHÂTEL

EN PRÉSENCE DE LL. MM. LE ROI ET LA REINE DE PRUSSE,

LE DIMANCHE 25 SEPTEMBRE 1842.

JESUS VIE DU MONDE.

SERMON

PRÊCHE A NEUCHÂTEL.

LE DIMANCHE 23 SEPTEMBRE 1842.

EN PRÉSENCE DE LL. MM. LE ROI ET LA REINE DE PRUSSE,

PAR J. DUPASQUIER, PASTEUR.

Au profit de la Société pour la traduction d'ouvrages chrétiens allemands.

Jésus dit : le pain de Dieu, c'est celui qui est descendu du ciel et qui donne la vie au monde. Les Juifs lui dirent donc : Seigneur, donne-nous toujours de ce pain là. Et Jésus leur dit : je suis le pain de vie. JEAN VI, 33-35.

NEUCHÂTEL,

CHEZ JEAN-PIERRE MICHAUD, LIBRAIRE.

1842.

Avant le sermon, l'Eglise a chanté les deux premiers versets du psaume 138.

Il faut, grand Dieu, que de mon cœur,
La sainte ardeur
Te glorifie;
Qu'à toi des mains et de la voix,
Devant les rois
Je psalmodie.
J'irai t'adorer, ô mon Dieu,
En ton saint lieu,
D'un nouveau zèle;
Je chanterai ta vérité,
Et ta bonté
Toujours fidèle.

Ton nom est célèbre à jamais,
Par les effets
De tes paroles.
Quand je t'invoque tu m'entends;
Quand il est temps,
Tu me consoles.
Tous les rois viendront à tes pieds,
Humiliés,
Prier sans cesse;
Sitôt qu'ils auront une fois,
Oui la voix
De ta promesse.

Après le sermon, le verset 7 du psaume 89.

Que le peuple est heureux, qui te sait révéler,
On le verra toujours fleurir et prospérer,
Et suivre de tes yeux la clarté salutaire ;
Ton nom fait le sujet de sa joie ordinaire ;
Puisqu'il te plaît, Seigneur, de ta bonté fidèle,
Lui donner chaque jour quelque marque nouvelle.

SERMON

SUR JEAN VI, 33-35.

JÉSUS VIE DU MONDE.

Jésus dit : Le pain de Dieu, c'est celui qui est descendu du ciel, et qui donne la vie au monde. Les Juifs lui dirent donc : Seigneur donne-nous toujours de ce pain là. Et Jésus leur dit : Je suis le pain de vie.

Mes frères !

C'était le lendemain du jour où, par un éclatant miracle, Jésus avait nourri les troupes nombreuses qui se pressaient sur ses pas ; il s'était dérobé aux hommages de cette multitude, qui voyant en lui le prophète qui devait venir, se proposait de l'enlever afin de le faire roi : mais poursuivi par eux, jusque de l'autre côté de la mer, à Capernaüm, pressé de leurs questions, il saisit, comme il le faisait ordinairement, l'occasion qui se présente à lui, pour réveiller dans ces esprits

matériels, de plus nobles besoins, pour les élever des choses sensibles aux invisibles, des biens temporels et passagers aux biens spirituels et éternels : « Travaillez, leur dit-il, non pour la nourriture qui périt, mais pour celle qui subsiste dans la vie éternelle. » Et il prononce cet admirable discours que saint Jean nous a conservé, et dans lequel Jésus déclare être lui-même, dans sa personne et dans son œuvre, la nourriture céleste, le pain de vie descendu du ciel pour donner la vie au monde. Mystérieuses paroles ! mes frères : plusieurs de ceux qui les entendirent pour la première fois, en furent scandalisés, et abandonnèrent Jésus ; et pourtant elles ont eu, et ont encore leur plein accomplissement. Depuis que Christ a paru sur la terre, que la parole a été faite chair, une vie nouvelle, la vraie vie, la vie éternelle a été communiquée à l'humanité, elle s'y est maintenue et développée malgré les résistances et les obstacles, et de siècle en siècle ces paroles ont retenti jusqu'à nous, pour répondre aux desirs et aux besoins de tous ceux qui, dans le sentiment de la noblesse de leur origine et de la grandeur de leur destination, veulent vivre d'une autre vie que de la vie fugitive que le monde peut leur donner. Méditons les, mes frères, dans ce jour que rend si solennel pour nous, la présence de nos princes bien-aimés : elles sont comme le centre du christianisme ; et j'ai cru ne pouvoir mieux répondre au sentiment qui vous pénètre, qu'en vous parlant de ce qu'il y a de plus haut, de plus relevé, et en même temps de

plus profond et de plus intime dans la sainte religion que nous professons. Puisseions-nous toujours mieux comprendre et éprouver qu'en Christ et en Christ seul est la vie. Amen !

Dans la pensée d'amour qui inspira l'œuvre de la création, Dieu voulut communiquer à tous les êtres qu'il appela à l'existence, une vie qui leur fût propre, qui pût se développer librement et sans obstacles ; et réaliser dans ses manifestations extérieures, l'idéal de la perfection qui appartient à chaque être en particulier. Partout où la vie atteint ce but, et se meut à l'aise dans sa sphère, elle est accompagnée du sentiment du bien-être, et elle produit l'impression de la beauté. Telle est, considérée dans son ensemble, la vie de la nature. En elle tout est plein de fraîcheur et de force ; elle produit tout ce qu'elle est capable de produire, même sous les conditions les moins favorables ; elle nous laisse, quand nous la contemplons, les impressions les plus douces et les plus bienfaisantes. Inépuisable dans ses ressources, elle se rajeunit sans cesse ; ses imperfections ne sont qu'à sa surface, et elle a en elle-même des moyens puissans et variés pour les réparer : les champs dévastés par l'orage et la tempête, se couvrent l'année suivante d'une moisson plus riche et plus abondante : aucune de ses forces n'est inutile, toutes ensemble elles concourent dans une admirable

harmonie à l'accomplissement de la pensée de Dieu ; il ne lui manque rien, elle possède tout ce qu'il lui faut pour paraître dans sa pompe et dans sa magnificence, son désir de vie est pleinement satisfait ; et la création chante et triomphe à la gloire de son auteur.⁽⁴⁾

En serait-il autrement de l'homme ? Dieu aurait-il mis dans le chef-d'œuvre de la création, moins de force et de puissance de vie que dans les autres êtres moins admirablement organisés ? Non, sans doute, mes frères ; le cœur de l'homme surabonde du sentiment de la vie, son visage rayonne de sérénité et de joie ; toutes les facultés dont il est doué trouvent au dedans et au dehors de lui, les conditions nécessaires à leur entier développement. Il est pourvu à tous les besoins de son corps et de son esprit avec une libéralité qui ne s'épuise jamais. Il y a pour ses sens tout ce qui peut les charmer, pour son imagination tout ce qui l'anime et l'élève ; son cœur rencontre l'amour, son esprit se meut dans un monde de pensées, et sur toutes ses douleurs, l'espérance jette son voile brillant. Comme une épouse richement parée, la vie humaine avec ses dons, ses plaisirs, ses forces, son activité, son mouvement, se présente, à en juger par les dehors, sous les apparences les plus séduisantes ; elle semble pleinement atteindre

(4) Ceci n'est vrai que comparativement à la vie de l'homme altéré par le péché ; pour paraître dans sa véritable gloire, la nature doit en quelque manière participer à la rédemption. Rom. VIII, 49.

sa destination, réaliser l'idéal de la perfection dont elle est susceptible, et donner à l'homme tout le bonheur qu'il peut désirer.

Oui, mes frères, telle est la vie pour l'homme qui ne cherche qu'à jouir de ce qu'elle offre de riant et d'aimable, et sous ce point de vue rien ne semble plus facile à obtenir que ce repos, cette paix de l'âme que l'on dit ne descendre que des hauteurs de la réconciliation. Mais qu'un événement, une voix quelconque vienne dissiper ces illusions, et forcer l'homme de descendre dans les profondeurs de son être, il s'aperçoit bientôt que cette harmonie dans laquelle il croyait vivre, n'existe point réellement; il sent que sa vie n'est pas ce qu'elle pourrait et devrait être, que loin de se développer également dans toutes les directions dont elle est capable, elle reste de beaucoup en arrière dans la plus noble et la plus importante, la direction morale et religieuse, tandis que ce qui domine en lui, c'est ce qui, dans son être, le lie à ce monde matériel et sensible. Il a le sentiment de sa haute destination, il comprend que le plus noble emploi qu'il pourrait faire de ses forces et de ses facultés, serait de se consacrer tout entier à l'atteindre, il connaît même ce qu'il doit faire pour cela, mais combien il est loin d'y parvenir! Même avec tous ses efforts, combien peu de vertus, et encore sont-elles imparfaites et péniblement pratiquées! Que d'oublis, de violations du devoir! Combien de bonnes résolutions qui restent sans effets! Quelle faiblesse pour le

bien ! quelle déplorable facilité à se laisser entraîner dans le mal ! Quelle mortelle langueur pour tout ce qui est vraiment noble et élevé ! En vain s'efforce-t-il de détourner ses regards de ce triste tableau , en vain son orgueil veut-il dissimuler sa misère et sa honte , il ne peut dissiper son inquiétude , il a perdu la paix , sa vie est profondément troublée. Même au milieu des joies tumultueuses de la vie , il se sent saisi d'une tristesse indéfinissable , il entend retentir en lui une voix secrète de plainte et de douleur qui ne se tait plus , lorsqu'une fois elle a véritablement pénétré dans son ame , qui mêle ses déchirantes dissonances au riant concert du monde , et le prive de toutes les douceurs de l'existence jusqu'à ce qu'il ait retrouvé ce que cette voix appelle en gémissant. C'est la voix d'un noble prisonnier qui soupire après la liberté ; d'un riche héritier méconnu , maltraité , réduit à la triste condition d'esclave , qui demande à être rétabli dans sa qualité de fils et d'enfant de la maison.

Ce qui ajoute un nouvel aiguillon à son tourment , c'est qu'il ne peut accuser que lui du mal qui le dévore et le consume. Il ne peut pas en rejeter la faute sur sa nature , comme si le penchant au péché provenait en lui de l'union de l'esprit avec la matière , et lui était attaché par une invincible et désespérante nécessité. Il sent qu'il aurait pu ne pas pécher , que c'est librement et volontairement qu'il s'est assujetti à cet esclavage , il est forcé de se reconnaître coupable et d'avouer qu'il

a attiré sur lui une juste condamnation. Quelles que soient les excuses par lesquelles il cherche à se justifier à ses propres yeux, et à tranquilliser sa conscience, il y a au fond de sa pensée une conviction indestructible de sa culpabilité; et de là tous ces efforts pour détourner de lui le sort terrible dont il se sent menacé, pour réparer ses fautes, se réconcilier avec la sainteté suprême. De là cette recherche incessante d'œuvres de satisfaction, de moyens de propitiation pour le péché; de là ces sacrifices expiatoires, ces pénitences, ces mortifications, de là la multitude et la variété des cérémonies, des prières, des purifications, des mystères. Vains efforts! l'homme retombe toujours sur lui-même, accablé sous le poids de sa condamnation et de son impuissance, il ne retrouve point dans ces agitations, le sentiment de sa dignité et de sa force, il est de plus en plus malheureux, et sa vie devient une longue et douloureuse agonie.

Voilà, maintenant, mes frères, la vie humaine telle que le péché l'a faite, telle qu'elle est dans sa triste réalité! La voilà avec son besoin d'ordre, de paix et d'harmonie, et son trouble, ses inquiétudes, son malaise, avec ses brillantes espérances et ses cruelles déceptions, avec ses perpétuelles fluctuations de ce qu'il y a de plus élevé, à ce qu'il y a de plus bas, ses contradictions de tout genre, ses folles joies, ses plaisirs tumultueux, et les tristesses, les douleurs qui la poursuivent, au sein même de l'étourdissement. Tandis que la vie de la nature se développe

avec magnificence, qu'elle atteint glorieusement le but qui lui est assigné, la vie humaine se plaint sans cesse de sa vanité, de son insuffisance, de sa fuite rapide, du néant de ses travaux et de sa gloire. Et ce mécontentement, ce malaise, ce n'est pas seulement chaque homme en particulier qui les éprouve; les peuples entiers en sont travaillés: partout dans l'histoire des nations se révèlent ces besoins non satisfaits, ces agitations sans cesse renouvelées, ces tendances à parvenir à un état meilleur, plus heureux, plus en harmonie avec l'idéal de la perfection; et partout aussi cette impuissance à les réaliser, cette chute toujours plus rapide vers les abîmes de la corruption et du malheur. Oh d'où viendra le secours? Où se trouvera le remède à tant de maux? Qui donnera à l'humanité la force nécessaire pour la faire vivre de la véritable vie?

L'homme ira-t-il la demander à la nature? Oui! la nature avec sa grandeur et sa beauté, avec sa puissance de vie et le calme majestueux qu'elle respire, a un baume salubre pour les blessures du cœur de l'homme! Mais elle ne peut communiquer par elle-même la vie qu'elle ne possède pas, la vie supérieure de la liberté et de la conscience. «C'est à ceux qui ont la foi vive dans le cœur, a dit un penseur profond (1), que toute la nature parle pour son auteur, et que les cieux annoncent la gloire de Dieu.» Le calme qu'elle répand dans l'âme ne peut être goûté que par ceux en qui

(1) Pensées de Pascal, 2^e partie, art. 15.

existe déjà le principe de vie noble et élevé qui les rend capables d'en jouir, et la paix incertaine qu'elle procure se change en terreur lorsqu'elle se montre armée de sa redoutable puissance de mort, ou que dans les profondeurs infinies du ciel étoilé, elle fait disparaître la terre comme un atôme imperceptible de poussière.

Sera-ce à la puissance créatrice du génie; à la magie de l'imagination que l'homme recourra? Incapable de se donner la réalité de la vie, la cherchera-t-il dans un monde idéal et fantastique qu'il se crée à lui-même; qu'il embellit de tout ce qui peut le charmer, dont il écarte avec soin tout ce qu'il y a de triste et de sombre dans son existence actuelle, pour y goûter un plaisir sans mélange. Mais ce n'est pas là détruire la réalité des maux de la vie, c'est les oublier pour quelques instans; les larmes de l'inquiétude et de la douleur éteignent le feu du génie, et toute la vivacité de l'imagination s'évanouit en face de la misère.

Attendra-t-il sa délivrance des progrès de la civilisation, du développement de toutes les sciences, de tous les arts qui se proposent d'améliorer la condition de l'humanité? C'est là, du moins, la pensée du siècle; il semble à en entendre plusieurs, que le monde soit à la veille d'atteindre la perfection. La civilisation rapproche les peuples; elle rend les guerres impossibles; elle répond par les sciences aux besoins de l'esprit; par les arts à ceux de l'imagination; par l'industrie à ceux du corps; elle s'occupe de tous les intérêts pour y satisfaire. Tout est

en mouvement dans ce sens, et nous marchons à grands pas vers l'époque où l'humanité sera mise en possession de la plus grande masse de jouissances possibles, où elle n'aura plus rien à désirer qu'elle ne puisse immédiatement se procurer. Mais dans cette vie qui se présente si brillante et si douce, le mal est-il détruit dans sa source, dans le cœur de l'homme ? Les funestes effets en sont-ils seulement arrêtés ? Ne voyons-nous pas au contraire que là où la civilisation est plus avancée, là aussi la corruption est plus profonde, la misère du grand nombre plus désespérante et plus affreuse ! En perfectionnant l'intelligence et le talent, ne rend-elle pas les passions plus vives et plus subtiles, et les crimes les plus abominables ne se commettent-ils pas au sein des nations les plus civilisées ?

Sera-ce enfin à la science que l'homme s'adressera pour avoir la vie ? Peut-il espérer que, lorsqu'à force de recherches, de travaux et d'études dans les vastes domaines de la pensée, il sera parvenu à se rendre compte des lois de l'univers, de la nature des êtres qui le composent, des rapports qui unissent ces êtres entre eux et avec l'invisible puissance qui plane sur eux, il aura enfin trouvé ce qu'il sent lui être nécessaire pour son repos et son bonheur ? Mais quel que soit le prix de la science, quelques services qu'elle rende à l'humanité, répond-elle à tous les besoins de celui qui la possède ? Donne-t-elle la paix à son cœur inquiet et troublé ? Le met-elle au dessus des contrariétés et des douleurs ?

Qu'il ait les connaissances les plus vastes et les plus variées, qu'il explique parfaitement, selon lui, les mystères du monde et de Dieu, il n'en devra pas moins, s'il est sincère, reconnaître que sa science ne lui a point encore donné le secret de la vie.

Oh! d'où viendra donc le secours? je le demande encore. Dans l'homme ou hors de l'homme, dans l'intimité de son être ou dans le monde et les créatures, rien ne lui apporte le remède à ses maux! La nature avec sa pompe, le génie avec sa puissance, la civilisation avec ses prodiges, la science avec ses profondeurs, échouent tour-à-tour dans leurs tentatives de le sauver. Qui viendra répondre à son long gémissement de détresse et d'angoisse? Ah! gloire à Dieu, mes frères! Si la terre est sourde aux supplications de ses enfans malheureux, le ciel n'y reste point insensible; l'éternel amour s'émeut, et la parole est faite chair; en elle est la vie, le pain de Dieu descend du ciel pour donner la vie au monde.

Au sein des ténèbres qui couvraient alors la terre, brilla, il y a dix-huit siècles, une lumière céleste et divine. Saluée dès les temps les plus reculés par les justes de l'ancien monde, comme l'objet de leurs désirs et de leurs espérances, elle parut alors sous une forme en tout semblable à la nôtre; elle s'appropriâ la vie humaine dans toute son étendue, et jamais l'histoire n'a raconté et ne racontera une vie plus complète, plus belle et plus pure. Ici le sentiment du péché n'altère

jamais la pureté de la conscience ; ni pensée, ni action mauvaise ne troublent la paix intérieure ; l'activité pour le bien n'a rien de pénible, de fatigué, de paralysé, la volonté ne se plaint jamais de ne pouvoir accomplir ses désirs. Tout est complet, vrai, digne, harmonieux ; c'est une vie au niveau de son idéal et l'exprimant parfaitement. Et ce qui en fait le prix et l'excellence, c'est qu'elle est produite, non par un instinct en quelque sorte involontaire et irrésistible, non par des résolutions contraintes et sans cesse renouvelées ; elle découle des profondeurs de l'âme, sans efforts, sans combats, comme les fleurs et les fruits sortent de l'arbre, et en même temps, elle a la conscience d'elle-même, elle demeure toujours sous l'influence de la volonté, elle a sa source dans la liberté. Mais cette liberté consiste en Jésus à rester continuellement dans l'union avec son père, à se soumettre à lui avec joie et avec amour ; jamais il n'en abuse pour suivre sa volonté propre, sa nourriture est de faire la volonté de son père, il se rend obéissant jusqu'à la mort de la croix ; en lui la liberté et la soumission à Dieu sont une seule et même chose, et c'est là ce qui fait de la vie de Christ ce qu'il y a dans le monde de plus pur et de plus lumineux.

Mais qu'a de commun cette vie de Christ avec la nôtre ! Comment peut-elle délivrer l'humanité du mal qui la consume ? Ici, mes frères, est l'application de la vérité exprimée dans notre texte. La vie de Christ

ne nous est pas présentée comme l'idéal d'une perfection à laquelle nous ne pouvons atteindre, et dont la contemplation ne servirait qu'à nous plonger dans un désespoir plus profond, en nous découvrant l'abîme de notre misère, sans nous donner la force d'en sortir : ce que Jésus est dans sa vie, il l'opère en tous ceux qui croient en lui, il pénètre dans l'intimité de leur être, il les unit à lui ; il leur communique sa puissance, sa force, son salut, il se donne à eux comme le pain descendu du ciel pour donner la vie au monde.

En effet, mes frères, la vie de Jésus dans son ensemble est une œuvre de rédemption et de délivrance. En lui, dans sa personne, est la révélation de l'amour le plus pur et le plus désintéressé, envers des êtres qui en sont indignes, mais qui sont souffrants et malheureux ; il se présente à eux comme leur Sauveur, leur ami, leur consolateur, il est ému de compassion à la vue de leurs misères, il a un cœur comme le leur qui attire leur amour et qui y répond. Par ses actions, ses paroles, ses souffrances, sa mort, est proclamé le dessein conçu de Dieu de toute éternité, de remplir le monde de la splendeur de sa gloire, et de la vie de son amour. A cette vie de Christ est attachée de la part de Dieu la réconciliation avec lui des pauvres pécheurs, la délivrance de la puissance du péché, et leur rétablissement dans la qualité glorieuse d'enfans de Dieu. Tout ce dont l'homme qui a appris à se connaître, a le plus pressant

besoin, il le reçoit de Christ dans le sens le plus étendu de ce mot; il trouve en lui affranchissement de tout mal, du péché, de la mort et de l'enfer, force et secours pour tout bien, pour croire, aimer, espérer: et ce salut est un don de l'amour divin, une œuvre de la miséricorde du père qui veut que tous ceux qui croient au fils, aient la vie éternelle; c'est la manifestation de la grâce salutaire à tous les hommes, et c'est là ce qui donne à la vie de Christ une si grande importance pour l'humanité tout entière.

Maintenant, mes frères, si après avoir éprouvé dans notre vie les tristes effets du péché, le désordre, le trouble et l'angoisse qu'il amène à sa suite, nous reconnaissons en Jésus l'amour qui peut et veut nous délivrer, nous sentons naître en nous une douce et intime confiance, qui nous attire vers lui, nous unit étroitement à lui, nous approprie son action libératrice, en nous faisant saisir et embrasser son salut de toutes les puissances de notre âme, et l'effet de cette action est de transformer de plus en plus notre vie à la ressemblance de la vie de Christ. Voilà ce qui parut d'abord dans les disciples de Jésus: ces timides Galiléens, comme ils deviennent grands et forts par leur attachement de Jésus! Ils lui rendent témoignage par leur vie plus encore que par leurs paroles. Sa vie est devenu leur vie, son être remplit et anime leur être; ils peuvent dire avec la plus intime vérité: Christ vit en nous. Leur amour pour le Seigneur est la source de leur force, et

leur vie dans cet amour est une vie librement soumise à la volonté de Dieu. Ils ne connaissent plus ni la puissance de la mort ni les misères du péché : eux qui auparavant gémissaient de ne pouvoir accomplir le bien qu'ils voulaient, ils rendent grâces maintenant de ce qu'ils ont été délivrés du corps de cette mort ; ils peuvent tout en Christ qui les fortifie. Voilà ce que Christ accomplit aussi en tous ceux qui le laissent agir sur eux , en nous-mêmes , mes frères , si nous suivons la même voie. Si nous nous tournons vers Christ , que nous lui demeurions fidèles , il opère en nous comme une nouvelle création. La vive lumière qui jaillit de sa vie sainte et divine réveille notre âme , l'amène à se comprendre elle-même ; elle sépare en nous ce qui est élevé de ce qui est bas , ce qui subsiste de ce qui ne fait que passer. Elle fait sortir des ténèbres et attire à elle tous les élémens lumineux qui sont comme ensevelis dans les profondeurs de notre être , et à mesure que cette lumière nous éclaire , luit pour nous la première aurore de la vie nouvelle. En Christ , nous sentons l'amour de Dieu pour nous , nous le possédons dans sa réalité , et la certitude de cet amour est le soleil du monde intérieur qui a été formé en nous. Le péché , il est vrai , n'est pas encore complètement détruit , mais sa puissance est brisée , il a été rejeté lors de nous ; Christ , au contraire , a conquis en nous un centre qui lui appartient , qu'il remplit , où le péché n'a plus d'entrée , et d'où il le repousse et le dompte de

plus en plus, à mesure que son amour devient en nous plus fort et plus vivant.

C'est ainsi, mes frères, que la vie de Christ se fait sentir et se communique aux âmes qui s'approchent de lui, et s'unissent à lui par la foi; et celles-ci à leur tour cherchent à communiquer à d'autres cette même vie, en les conduisant comme Jean Baptiste à celui qui baptise du saint esprit et de feu, et par là s'est formé et développé au milieu du monde le royaume de Dieu. Cette salutaire institution a pris naissance avec l'œuvre même de Christ. Pendant les jours de son ministère, il se forme autour de lui un cercle étroit de disciples choisis et fidèles. Ils ne se dispersent point lors de son ascension, leur union se resserre et s'affermi, et bientôt leur cercle s'élargit et s'accroît. De toutes parts, même du monde païen, se joignent à eux des hommes qui veulent appartenir à Christ. Partout se forment des sociétés chrétiennes; le même amour, le même esprit les anime et les unit les unes aux autres; elles se connaissent mutuellement, elles prennent part à ce qui arrive à chacune d'elles, elles se réjouissent, elles s'affligent ensemble; elles se sentent unies en Jésus leur Sauveur. Le salut que Christ a apporté à chacun de leurs membres en particulier, est aussi le salut de ces sociétés; la vie de Christ est la leur; elles participent à la même délivrance; le péché n'exerce plus son empire sur elles comme sûr le reste du monde, et elles attirent de plus en plus les âmes à elles, les réunissent dans une com-

munauté de foi, d'espérance et d'amour, qui triomphe de la mort et du péché et leur donne la vie éternelle. Dès le commencement, Christ a annoncé que cette vie qu'il apportait sur la terre devait embrasser tous les peuples, pénétrer leurs institutions, les diriger dans leurs développemens et dans leurs progrès; l'histoire nous dit quelle a déjà été parmi les nations chrétiennes la favorable influence de cette vie; l'église de Christ est là comme le sel de la terre, destinée à la conserver pure, et comme un foyer de vive lumière, appelée à répandre de plus en plus au loin ses salutaires clartés; et quand cette vie aura été communiquée à tous les cœurs, se sera étendue sur tous les peuples, les troubles, les agitations cesseront; l'ordre, la paix et l'harmonie établiront partout leur bienfaisant empire; la puissance du péché sera détruite, et les nations comme les individus, réalisant le principe de vie qui est en elles, parviendront à la perfection et au bonheur.

Vous le voyez, mes frères, Christ est la vie du monde; en lui est la force libératrice qui peut le sauver et le faire vivre de la véritable vie. Tous les moyens auxquels l'homme a recours hors de Christ pour opérer sa délivrance, sont impuissans et sans effets; Christ seul l'affranchit et l'élève à la vie supérieure de l'âme, qui rendue par lui à la liberté, peut se mouvoir et développer dans toutes les directions les nobles facultés dont elle est douée. Oh! mes chers frères, fatigués, lassés des maux et des misères sans nombre qui nous

accablent ; effrayés dans le sentiment de nos fautes et de nos péchés , ne nous détournèrons-nous pas enfin de la vie des sens et de la matière , pour soupirer après celle que Christ a apportée dans le monde ? Vous qui jusqu'à ce jour vous êtes nourris de trompeuses illusions , et n'avez vécu que d'une vie extérieure et fugitive , sortez de votre sommeil de mort , comprenez les besoins véritables de votre nature , et hâtez-vous de venir à Christ pour avoir la vie. Vous qui avez appris à connaître le côté triste et sombre de l'existence , qui êtes arrivés à l'époque fatale du désenchantement , vous dans l'âme desquels s'est réveillée la voix redoutable de la conscience avec ses remords et ses terreurs , ne cherchez pas à vous étourdir , en persistant à demander au monde ce que déjà vous lui avez si souvent demandé , et qu'il n'a jamais pu vous donner ; ne croyez pas que le moment viendra enfin où il pourra répondre à vos désirs ; mais venez à celui qui est le chemin , la vérité , la vie , et vous goûterez la paix et la joie de la réconciliation et du salut. Et vous qui déjà possédez la vie de Christ , travaillez incessamment à l'étendre , à la développer dans vos âmes. Que votre vie réfléchisse de plus en plus , et au dedans et au dehors , la lumineuse image de la vie de Christ lui-même ! Vous avez reçu tout ce qu'il vous faut pour cela , vous pouvez le recevoir tous les jours davantage , réalisez-la dans toute sa plénitude , dans toute sa beauté , et cherchez aussi à la répandre , à la communiquer autour de vous.

C'est là , ô nos bien-aimés souverains , la belle et noble tâche que vous vous êtes imposée ! Votre désir, et nous en bénissons le Seigneur, est de consacrer à la gloire de Dieu et à l'avancement de son règne , la puissance et l'autorité qu'il vous a confiée. Ah ! poursuivez cette glorieuse mais difficile carrière ! Nourrissez-vous pour votre propre bonheur et votre salut , du pain céleste qui donne la vie au monde ; faites que cette nourriture soit abondamment distribuée aux peuples qui vous sont soumis , et que vos travaux et vos efforts concourent , avec la grâce toute puissante du Seigneur, à amener les temps bienheureux où la terre sera couverte de la connaissance de l'Eternel , comme le fond de la mer l'est des eaux qui y sont. Amen !

PRIÈRE. (1)

« Nous te prions pour la personne sacrée du roi ; notre souverain ; nous te prions plus particulièrement encore pour lui en ce jour où nos cœurs sont religieusement émus du bonheur de le voir participer à notre culte et mêler ses prières aux nôtres. Sa présence au milieu de nous est elle-même une de ses bontés envers nous. En retour de tous ses bienfaits, nous ne pouvons lui offrir que nos prières ; mais elles sont ardentes, mais elles sont continuelles. O Dieu ! acquitte envers le roi la dette de notre reconnaissance. O Dieu ! sauve le roi ! Qu'il vive ! et que sous son règne nos montagnes rapportent aux peuples les fruits de la paix ; que nos côtes soient chargés des fruits de la justice. Que jamais ton bon esprit ne l'abandonne. Qu'il gouverne toujours équitablement ses peuples, et rende toujours justice aux

(1) Cette prière, composée par M. le doyen Guillebert et approuvée par la compagnie des pasteurs, a été ajoutée à la prière ordinaire pour le roi et lue le dimanche 23 septembre dans toutes les églises de la principauté.

pauvres. Qu'il soit toujours comme le roi son père vénéré, dont le souvenir en ce jour (et dans ce lieu même) est si touchant pour nous tous ; qu'il soit toujours son vrai successeur , comme serviteur de Dieu , défenseur de ses autels et protecteur de la religion. Que le bonheur de ses sujets soit la douce récompense de ses travaux et de sa sollicitude paternelle. Il se confie en toi , ô Eternel ! il ne sera jamais ébranlé. O Eternel ! le roi se réjouira de ta puissante protection. Roi des rois , couronne-le de gloire et d'honneur. Roi des cieus et de la terre , que ton trône soit le soutien de son trône et notre immortel appui. Qu'en particulier ta bénédiction repose sur les journées qu'il passe au milieu de nous ; qu'elles soient bénies d'en haut et pour le prince et pour les sujets. O Dieu de sainteté ! que notre prière soit celle des justes, et qu'ainsi elle soit efficace. Amen.

» Nous te prions pour S. M. la reine dont la présence double aujourd'hui le bonheur que nous éprouvons de voir le roi au milieu de nous. Ils ne sont qu'un par leurs sentimens : nous ne les séparons pas dans nos prières. Que leur touchante union, qui est un sujet de joie et d'édification pour les peuples, une bénédiction pour eux, soit aussi longue qu'heureuse. O Dieu ! conserve la reine ; conserve-la pour l'amour du roi ; conserve-la pour l'amour des peuples. Qu'elle trouve toujours son bonheur dans le bonheur qu'elle répand autour d'elle. Qu'elle soit entre tes mains et avec ton secours, ô Dieu de charité ! un instrument de grâces et de bien-

faisance. Qu'elle soit toujours la mère des orphelins, la protectrice des petits, le soutien des pauvres, la ressource des affligés. En lui donnant beaucoup de bien à faire, procure-lui les jouissances les plus douces à son cœur. Partout les bénédictions des peuples l'accompagnent. Exauce, ô Dieu de bonté ! les prières qui de tant de lieux s'élèvent à toi en sa faveur. Tu sais si les nôtres sont ardentes et sincères : Dieu protecteur de notre patrie ! exauce-les dans ton amour. Amen.

» Nous te prions pour tous les Princes et toutes les princesses de la famille royale qui nous est si chère. Qu'ils contribuent au bonheur du roi, le consolent dans ses peines et le soulagent dans ses travaux. »

Allegro moderato.

avec accompagnement d'orgue ad libitum.

Soprano

Organo.

Tenori & Bassi

1. O jour beni! jour
2. O jour beni! jour
3. O jour beni! jour
4. O jour beni! jour

1. d'al- légresse! O jour beni! jour d'allégresse! O jour beni! jour d'allégres-
2. d'al- légresse! O jour beni! jour d'allé- gresse! O jour beni! jour d'allégres-
3. de prières! O jour beni! jour de prières! O jour beni! jour de prie-
4. de prières! O jour beni! jour de prières! O jour beni! jour de prie-

1. se! Enfin nous contem- plons le trait du Prince dont la main ne ces- se de ver-
2. se! Plus on hérit un bienfaiteur. Il y lui témoigner sa tendres- se Est une
3. res! Nous voi- ci, Monarque et sujet Proster- né, dans les sanc- tu- ai- re, O Dieu!
4. res! Écoute, O Dieu! les vœux ardens d'enfants en fa- veur de leur pé- re Qui-

1. ser sur nous les bienfait. O jour beni! jour d'allégres- se!
2. fé- ta pour le cœur. O jour beni! jour d'allégres- se!
3. pour chanter les bienfait. O jour beni! jour de prie- re!
4. prie aussi (orgue) pour les enfants. O jour beni! jour de prie- re!

Orgue

Orgue

Le Roi à Neuchâtel.

R.

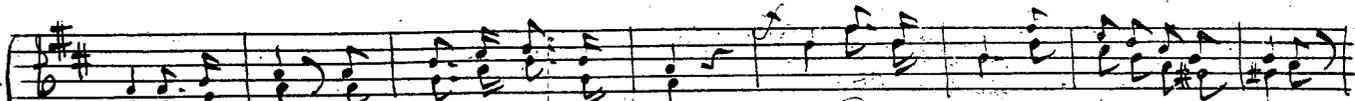
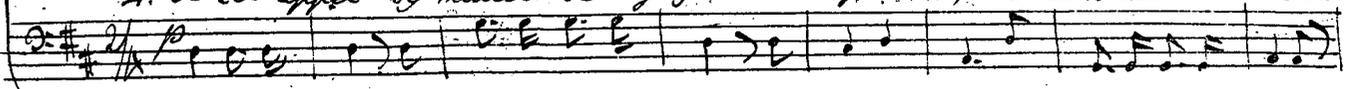
Mouvement de Marche.

Soprano
& Tenor

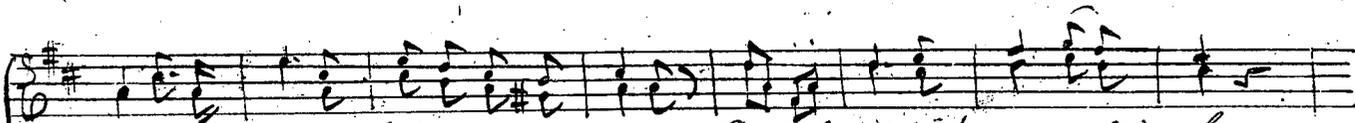


1. Vive le Roi, qui daigne jusqu'à nous, Dans sa bonté, prolonger son voyage!
2. Toujours chez nous on voit la royauté, Mais non le Roi: le cœur sent son absence.
3. Quel est le Roi qu'aussi bien que le sang Le choix du peuple eût placé sur le trône?
4. Et cet appel De milliers de sujets Ont répondu, la main au ciel levée:

Bass:



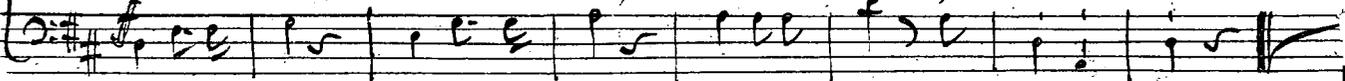
1. De son amour combien il nous est doux, Neuchâtelois, d'avoir encor ce gage!
2. Quel bonheur donc au nôtre est ajouté! Nous jouissons aussi de sa présence.
3. Qui pour briller partout au premier rang N'a pas besoin de sceptre et de couronne.
4. Oui, oui, pour toi, oui, toi, oui, pour jamais: Quelle faveur ici nous est donnée,



1. Que ce ne soit partout sur son passage Qu'un long cri d'amour et de foi:
2. D'autant plus vive est cette jouissance. Pour glorieux jours immortel
3. Et qui peut dire, en ne craignant personne, *Le Qui de tous est-il pour moi?
4. N'ayant payé cette grande journée, De dire aussi: Oui toi pour toi,



1. Vive le Roi, vive le Roi, Vive le Roi, vive le Roi!
2. Pour Neuchâtel, Pour Neuchâtel, Pour Neuchâtel, Pour Neuchâtel.
3. C'est notre Roi, C'est notre Roi, C'est notre Roi, C'est notre Roi.
4. O notre Roi, O notre Roi, O notre Roi, O notre Roi!



* Parole du Roi lors de la prestation publique des sermens à Berlin.

5. Notre pays est de tous ses états
Le plus petit et le plus à distance,
Mais de ses fils un père n'attend pas
Certaine taille et non plus leur présence
Pour les aimer et prendre leur défense.
Un pour tous, ainsi que la loi,
Tel est le Roi.
6. Un siècle et plus soumis à ses aïeux
Notre pays vit en assurance
Ce qu'il était, heureux, libre, c'est d'eux
Qu'il tenait après la Providence,
Et leur mémoire honneur, reconnaissance,
Inalterable affection
Et leur maison!
7. Surtout le Roi que nous avons perdu,
Par quarante ans d'un règne tutélaire,
Nous apprit bien tout ce qui leur est dû,
De ses vertus l'héritier nécessaire
De nos destins est le depositaire,
Quel titre à l'amour du pays
D'être son fils!
8. Ce règne heureux nous laissait un regret,
Regret constant, peine hélas! trop permise.
Après trente ans la plaie encor saignant,
Princes, sujets pleuraient toujours Louise
Pleurs tarissés: sur le trône est usée
Pendant notre bonheur complet,
Elisabeth.
9. Vive la Reine! à son royal époux,
Et leurs sujets la Reine est nécessaire.
Vive la Reine! Elisabeth pour nous,
Mère Louise, est une tendre mère.
Si notre Reine aux peuples est si chère
Personne ne sait mieux pourquoi
Que notre Roi.
10. Neuchâtelois, pour notre heureux pays
Si notre cœur bat d'un amour sincère,
Tous comme un seul, de cœur et d'âme unis,
Portons au ciel notre ardente prière
Pour notre Roi, pour notre commun père.
Entends ce concert de nos voix,
O Roi des Rois!
11. O toi, par qui les rois sont couronnés,
O toi, sans qui nul peuple ne subsiste
Nous te prions, à tes pieds prosternés,
Pour que toujours ton bon Esprit l'assiste.
Que sa maison aux orages résiste!
Autant, que juste et vertueux
Qu'il soit heureux!